14e ANNÉE — T. 27 N° 614 — 28 MAI 1932

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (46 fascicules par an; tables semestrielles)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.
BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : Maison de la Bonne Presse, Paris, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

LETTRE ENCYCLIQUE « CARITATE CHRISTI COMPULSI »

sur les prières et expiations

à offrir au Sacré Cœur de Jésus dans les épreuves présentes du genre humain [1]

PIE XI, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction Apostolique.

Aggravation de la crise depuis l'encyclique « Nova impendet »

La charité du Christ Nous poussait le 2 octobre de l'année passée à inviter, par l'encyclique *Nova impendet*, tous les fils de l'Eglise catholique, tous les hommes de cœur, à s'unir dans une sainte croisade d'amour et d'aide mutuelle pour alléger quelque peu les terribles conséquences de la crise économique dans laquelle se débat le genre humain. Et c'est vraiment avec un accord et un élan admirables qu'ont répondu à Notre appel la générosité et l'activité de tous. Mais le mal est allé croissant, le nombre des chômeurs a augmenté dans presque tous les pays, et les partis avides de bouleversement en profitent pour leur propagande ; aussi l'ordre public est-il toujours plus menacé et les dangers du terrorisme et de l'anarchie pèsent-ils toujours plus graves sur la société. Dans un tel état de choses, la même charité du Christ Nous presse de Nous adresser de nouveau à vous, Vénérables Frères, à vos fidèles, au monde entier ,pour exhorter tous les hommes à s'unir et à s'opposer de toutes leurs forces aux maux qui accablent toute l'humanité et à ceux encore pires qui la menacent.

Étendue et causes de la crise actuelle

L'univers entier est atteint.

Si nous remontons par la pensée la longue et douloureuse suite de maux qui, triste héritage du péché, ont marqué pour l'homme déchu les étapes du pèlerinage terrestre, difficilement depuis le déluge rencontrons-nous une crise spirituelle et matérielle aussi profonde, aussi universelle, que celle que nous traversons maintenant : les plus grands fléaux eux-mêmes, ceux dont les traces sont restées indélébiles dans la vie et dans la mémoire des peuples, s'abattaient tantôt sur une nation, tantôt sur l'autre. Maintenant, au contraire, c'est l'humanité entière qui se trouve étreinte par la crise financière et économique, et de façon si tenace que plus elle cherche à se dégager plus ses liens semblent impossibles à rompre : il n'y a pas de peuple, il n'y pas d'Etat, de société ou de famille qui ne soit plus ou moins gravement accablé par les calamités ou ne sente le contre-coup de celles des autres.

Les riches en sont souvent les premières victimes.

Ceux-là mêmes, un tout petit nombre, qui semblent avoir entre leurs mains, avec les richesses les plus démesurées, les destinées du monde, ces quelques hommes eux-mêmes qui par leurs spéculations ont été et restent en grande partie la cause d'un tel mal en sont bien souvent eux aussi les premières et scandaleuses victimes, entraînant avec eux dans l'abîme les fortunes d'une masse innombrable d'autres hommes ; et ainsi se vérifie terriblement pour le monde entier ce que le Saint-Esprit avait déjà proclamé de chaque pécheur en particulier : « Ce qui sert à l'homme pour pécher sert aussi à son châtiment. » (1)

Ses causes :

L'égoïsme et la convoitise.

Déplorable condition de choses, Vénérables Frères, qui fait gémir Notre cœur de Père et Nous fait sentir toujours plus intimement le besoin d'exprimer selon la mesure de Notre petitesse les sublimes sentiments du Sacré-Cœur de Jésus : « J'ai pitié de cette foule. » (2) Mais encore plus déplorable est la racine d'où naît cette lamentable condition de choses : car si ce que le Saint-Esprit affirme par la bouche de saint Paul est toujours vrai : « La racine de tous les maux est l'amour de l'argent » (3), combien plus cette parole s'applique-

---

(1) Le texte latin de cette encyclique a été publié par l'*Osservatore Romano* du 19. 5. 32 avec cette suscription : « *Sanctissimi Domini Nostri Pii Divina Providentia Papae XI Litterae encyclicae ad venerabiles fratres patriarchas, primates, archiepiscopos, episcopos aliorumque locurum ordinarios pacem et communionem cum Apostolica Sede habentes de precationibus piaculisque SS. mo Cordi Jesu exhibendis in praesentibus humani generis aerumnis.* » La traduction italienne a paru dans ce même numéro de l'*Osservatore Romano* avec des titres et des sous-titres qui ne se trouvent pas dans le texte latin. La traduction française que nous donnons — se rapprochant beaucoup plus de l'italien que du latin — est celle qui a été publiée par la Typographie vaticane. Les titres et sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*
Notons encore que le mercredi soir, 18. 5. 32, un résumé officiel de ce document a été radiodiffusé en six langues (anglaise, française, allemande, espagnole, polonaise et portugaise) par le poste de T. S. F. du Vatican. Enfin, rappelons que les encycliques auxquelles se réfère S. S. Pie XI ont paru : *Nova impendet* dans la *D. C.*, t. 26, col. 579-582, avec les commentaires de l'épiscopat [col. 963-1018], et ceux de presse [col. 582-590] ; *Quadragesimo anno* dans la *D. C.*, t. 25, col. 1403-1449, et *Miserentissimus Redemptor* dans *D. C.*, t. 19, col. 1283-95 et 1539-40.

(1) *Sap.* XI, 17.
(2) *Marc.* VIII, 2.
(3) *I Tim.* VI, 10.

t-elle au cas présent ! N'est-ce pas, en effet, cette avidité des biens de cette vie que le poète païen appelait déjà dans sa juste indignation *auri sacra fames* ? N'est-ce pas ce sordide égoïsme qui trop souvent préside aux relations individuelles et sociales ? N'est-ce pas en somme la cupidité, quelles qu'en soient l'espèce et la forme, qui a entraîné le monde aux extrémités que tous nous voyons et déplorons ? De la cupidité, en effet, naît la mutuelle défiance, qui stérilise toutes les relations des hommes entre eux ; de la cupidité, l'odieuse jalousie qui fait considérer comme un dommage pour soi tout avantage d'autrui ; de la cupidité, le mesquin individualisme qui utilise et subordonne tout à son avantage propre, sans s'occuper des autres, bien plus, en foulant cruellement tous leurs droits. De là, ce désordre et ce déséquilibre injuste par lequel on voit les richesses des nations accumulées entre les mains de quelques individus qui règlent selon leur caprice le marché mondial, pour l'immense dommage des masses, comme nous l'avons exposé l'année dernière dans Notre encyclique *Quadragesimo anno.*

Le nationalisme excessif et la haine entre peuples.

Que si ce même égoïsme, abusant du légitime amour de la patrie et poussant à l'exagération ce sentiment de juste nationalisme que l'ordre légitime de la charité chrétienne non seulement ne désapprouve pas, mais sanctifie et vivifie en le réglant, si cet égoïsme s'insinue dans les relations entre peuple et peuple, il n'y a plus d'excès qui ne semble justifié, et ce qui entre individus serait par tous estimé condamnable est dès lors considéré comme permis et digne de louange, du moment qu'on l'accomplit au nom de ce nationalisme exagéré.

A la place de la grande loi de l'amour et de la fraternité humaine, qui embrasse toutes les races et tous les peuples et les unit en une seule famille sous un seul Père qui est dans les cieux, c'est la haine qui s'insinue et pousse tout à la ruine. Dans la vie publique, on foule aux pieds les principes sacrés qui étaient la règle de toute vie en société, on en vient à saper les solides fondements du droit et de la fidélité sur lesquels devrait s'appuyer l'Etat, on voit contaminer et tarir les sources de ces vieilles traditions qui dans la foi en Dieu et la fidélité à sa loi voyaient les bases les plus sûres pour le vrai progrès des peuples.

La haine contre Dieu et la religion.

Profitant d'un si grand malaise économique et d'un si grand désordre moral, les ennemis de tout ordre social, quel que soit leur nom : communistes ou autres — et cela est le mal le plus redoutable de notre temps, — s'emploient avec audace à rompre tout frein, à briser tout lien imposé par une loi divine ou humaine, à engager, ouverte ou sournoise, la lutte la plus acharnée contre la religion, contre Dieu même, en exécutant ce programme diabolique: bannir du cœur de tous, même des enfants, toute idée et tout sentiment religieux, car ils savent fort bien qu'une fois enlevée du cœur des hommes la foi en Dieu, ils pourront faire tout ce qu'ils voudront. Et ainsi nous voyons aujourd'hui ce qui ne se vit jamais dans l'histoire : le drapeau de la guerre satanique contre Dieu et contre la religion effrontément déployé par la rage abominable des impies à travers tous les peuples et dans toutes les parties de l'univers.

L'ATHÉISME ET L'ANARCHIE, LEUR PROPAGANDE IMPIE

Il n'a jamais manqué de méchants ; il n'a même jamais manqué de négateurs de Dieu : mais ceux-ci étaient relativement peu nombreux, isolés, et constituant des exceptions ; ils n'avaient pas l'audace ou ne croyaient pas opportun de révéler trop ouvertement leur mentalité impie, ainsi que semble vouloir insinuer lui-même l'auteur des Psaumes quand il s'écrie : « L'insensé dit dans son cœur : Il n'y a pas de Dieu ! » (4) L'impie, l'athée, individualité au milieu de la multitude, nie Dieu, son Créateur, mais dans le secret de son cœur.

Aujourd'hui, au contraire, l'athéisme a déjà pénétré dans de larges masses humaines : avec ses organisations, il s'insinue aussi dans les écoles populaires, se manifeste au théâtre, et utilise pour une plus large diffusion les inventions les plus récentes : films cinématographiques, phonographes, concerts et conférences radiophoniques ; il a ses librairies à lui ; il imprime des opuscules dans toutes les langues, organise des cortèges publics, des expositions de documents et monuments de son impiété. Bien plus, il a constitué des partis politiques à lui, des formations économiques et militaires à lui.

Cet athéisme organisé et militant travaille inlassablement par l'organe de ses agitateurs, au moyen de conférences et d'images, avec tous les procédés de propagande occulte et ouverte dans toutes les classes, sur toutes les voies publiques ; il donne à cette activité néfaste l'appui moral de ses propres universités et enlace les imprudents dans les liens puissants de ses fortes organisation. A voir tant d'activité mise au service d'une cause détestable, elle Nous vient en vérité spontanément à l'esprit et aux lèvres, la plainte attristée du Christ : « Les enfants de ce siècle sont plus habiles entre eux que les enfants de la lumière. » (5)

De plus, les chefs de toute cette campagne d'athéisme, tirant parti de la crise économique actuelle, cherchent avec une dialectique infernale à faire croire aux masses que Dieu et la religion sont la cause de cette misère universelle. La croix sainte de Notre-Seigneur, symbole d'humilité et de pauvreté, se trouve associée aux symboles de l'impérialisme moderne, comme si la religion était alliée à ces forces ténébreuses qui produisent tant de maux parmi les hommes.

Ils essaient ainsi, et non sans succès, d'unir la lutte contre Dieu avec la lutte pour le pain quotidien, avec le désir de posséder en propre un coin de terre, d'avoir des salaires convenables, des habitations décentes, en somme une condition de vie digne de l'homme.

Pour comble de malice, les aspirations les plus légitimes et les plus nécessaires comme les instincts les plus brutaux, tout sert à leur programme antireligieux, comme si les lois éternelles promulguées par Dieu étaient en opposition avec le bien de l'humanité, et comme s'il n'en était pas au contraire le seul protecteur sûr ; comme si les forces humaines, même avec les moyens de la technique moderne, étaient capables d'introduire contre la volonté du Dieu Tout-Puissant un ordre de choses nouveau et meilleur.

Hélas ! tant de millions d'hommes, croyant lutter pour l'existence, s'attachent à de telles théories dans un renversement total de la vérité, et vocifèrent contre Dieu et la religion. Et ces assauts ne sont pas dirigés seulement contre la religion

(4) *Ps.* XIII, 1, et LII, 1.
(5) *Luc.* XVI, 8.

catholique, mais aussi contre quiconque reconnaît Dieu comme Créateur du ciel et de la terre et comme Maître absolu de toutes choses.

L'ACTION DES SOCIÉTÉS SECRÈTES

Quant aux sociétés secrètes, toujours prêtes à soutenir les ennemis de Dieu et de l'Eglise, quels qu'ils soient, elles ne manquent pas de raviver toujours davantage cette haine insensée, qui ne peut donner ni la paix ni le bonheur, mais qui conduira certainement à la ruine.

Ainsi cette nouvelle forme d'athéisme, tandis qu'elle déchaîne les plus violents instincts de l'homme, proclame avec une cynique impudence qu'il n'y aura ni paix ni bien-être sur terre tant que ne sera pas arraché jusqu'au dernier reste de religion, et supprimé son dernier fidèle. Comme s'ils croyaient pouvoir étouffer l'admirable concert dans lequel la créature chante la gloire du Créateur (6).

Les remèdes :

Défendre et rétablir les droits de Dieu.

Nous savons parfaitement, Vénérables Frères, que tous ces efforts sont vains et qu'à l'heure fixée par lui « Dieu se lèvera et ses ennemis seront dissipés » (7) ; nous savons que les portes de l'enfer ne prévaudront pas (8) ; nous savons que notre divin Rédempteur, comme il l'a prédit lui-même, « frappera la terre de la verge de sa bouche et par le souffle de ses lèvres fera mourir le méchant » (9), et que surtout terrible sera pour ces malheureux l'heure où ils tomberont « dans les mains de Dieu vivant » (10).

Motifs de confiance.

LA FOI DES AMES CONTEMPORAINES

Cette confiance inébranlable dans le triomphe final de Dieu et de l'Eglise se trouve, par l'infinie bonté de Notre-Seigneur, tous les jours raffermie en Nous au consolant spectacle du généreux élan vers Dieu d'âmes innombrables dans toutes les parties du monde et toutes les classes de la société. C'est vraiment un souffle puissant du Saint-Esprit qui passe en ce moment sur la terre, attirant les âmes, de jeunes gens en particulier, vers le plus haut idéal chrétien, les élevant au-dessus de tout respect humain, les rendant prêts à tous les sacrifices, même les plus héroïques ; c'est un souffle divin qui secoue toutes les âmes, fût-ce malgré elles, et fait éprouver une inquiétude intime, une vraie soif de Dieu, même à celles qui n'osent pas l'avouer.

SUCCÈS DE L'ACTION CATHOLIQUE

Notre appel aux laïques à collaborer avec l'apostolat hiérarchique dans les rangs de l'Action catholique a été lui aussi docilement et généreusement écouté : dans les villes et dans les campagnes le nombre va sans cesse croissant de ceux qui s'emploient de toutes leurs forces à répandre les principes chrétiens et à les faire passer en pratique jusque dans la vie publique, s'appliquant eux-mêmes à appuyer leurs paroles par les exemples d'une vie sans reproche.

Le choix à faire : Pour Dieu ou contre Dieu.

Toutefois, devant une telle impiété, une telle ruine de toutes les traditions les plus saintes, une telle perte d'âmes immortelles, un tel mépris de la Majesté divine, Nous ne pouvons pas, Vénérables Frères, ne pas laisser s'épancher toute l'amère douleur que Nous en ressentons ; Nous ne pouvons pas ne pas élever Notre voix et ne pas prendre, avec toute l'énergie de Notre cœur apostolique, la défense des droits de Dieu foulés aux pieds et des sentiments les plus sacrés du cœur humain, pour qui Dieu est un besoin absolu. D'autant plus que ces troupes pleines de l'esprit diabolique ne se contentent pas de vociférer, mais unissent toutes leurs forces, pour réaliser au plus tôt leur néfaste entreprise. Malheur à l'humanité, si Dieu, outragé à ce point par ses créatures, laissait dans sa justice libre cours à cette inondation dévastatrice et s'en servait comme de verges pour le châtiment du monde !

Il est donc nécessaire, Vénérables Frères, qu'inlassablement « nous élevions une muraille autour de la maison d'Israël » (11), unissant nous aussi toutes nos forces en un groupe compact qui oppose un front unique et solide aux phalanges malfaisantes, ennemies de Dieu aussi bien que du genre humain. Dans cette lutte, en effet, il s'agit de la décision la plus importante qui puisse être demandée à la liberté humaine : pour Dieu ou contre Dieu, c'est là de nouveau le choix qui doit décider du sort de toute l'humanité : dans la politique, dans les questions économiques, dans la morale, dans la science, dans l'art, dans l'Etat, dans la société, dans la famille, en Orient et en Occident, partout ce problème se présente comme décisif par les conséquences qui en dérivent. Au point que les représentants mêmes d'une conception entièrement matérialiste du monde voient sans cesse reparaître devant eux cette question de l'existence de Dieu qu'ils croyaient écartée pour toujours, et dont ils sont toujours obligés de reprendre la discussion.

L'union dans la lutte.

Appel aux nations et aux individus.

Nous conjurons donc dans le Seigneur aussi bien les individus que les nations de vouloir, en face de tels problèmes et dans un moment de luttes si acharnées et si vitales pour l'humanité, laisser de côté cet étroit individualisme, ce bas égoïsme qui aveugle les esprits les plus perspicaces et stérilise les initiatives les plus nobles, pour peu qu'elles sortent d'un cercle étroit de petits intérêts particuliers ; qu'ils s'unissent tous, au prix même de lourds sacrifices, pour leur propre salut et pour celui de l'humanité entière.

Appel aux chrétiens.

Dans une telle union d'esprits et de forces, ceux-là naturellement doivent être les premiers qui se glorifient du nom de chrétiens, fidèles à la glorieuse tradition des temps apostoliques, quand « la multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme » (12) ; mais que tous ceux qui admettent

(6) *Ps.* XVIII, 2.
(7) *Ps.* LXVII, 2.
(8) *Matth.* XVI, 18.
(9) *Is.* XI, 4.
(10) *Hebr.* X, 31.

(11) *Ezech.* XIII, 5.
(12) *Act.* IV, 32.

encore un Dieu et lui adressent leurs adorations apportent eux aussi leur concours sincère et cordial, afin d'éloigner de l'humanité le grand danger qui la menace tout entière. La croyance en Dieu est, en effet, sur la terre, le fondement inébranlable de tout ordre social et toute autorité humaine ; tous ceux, donc, qui ne veulent pas de l'anarchie et du terrorisme doivent s'employer énergiquement à empêcher les ennemis de la religion d'atteindre leur but, si fortement et si ouvertement proclamé.

Action sociale.

Nous savons, Vénérables Frères, que dans cette lutte pour la défense de la religion il faut avoir recours à tous les moyens humains légitimes qui sont en notre pouvoir. C'est pour cela que, suivant les traces lumineuses de Notre prédécesseur de sainte mémoire Léon XIII, Nous avons dans Notre encyclique *Quadragesimo anno* revendiqué si énergiquement une plus juste répartition des biens de la terre, et marqué les moyens les plus efficaces pour faire retrouver santé et force au corps social si malade et rendre le repos et la paix à ses membres souffrants. L'irrésistible aspiration à trouver même sur la terre le bonheur convenable n'est-elle pas mise dans le cœur de l'homme par le Créateur de toutes choses, et le christianisme n'a-t-il pas toujours reconnu et favorisé tous les justes efforts de la vraie civilisation et du progrès bien compris pour le perfectionnement et le développement de l'humanité ?

La prière.

Puissance de la prière.

Mais en face de cette haine satanique contre la religion, qui fait penser au « mystère d'iniquité » (13) dont parle saint Paul, les seuls moyens humains et les ressources de la prévoyance des hommes ne suffisent plus : Nous croirions, Vénérables Frères, manquer à Notre charge apostolique si Nous ne rappelions pas à l'humanité ces merveilleux mystères de la lumière qui seuls recèlent en eux les forces nécessaires pour dominer le déchaînement des puissances des ténèbres.

Lorsque Notre-Seigneur, descendant des splendeurs du Thabor, guérit l'enfant tourmenté par le démon et que les disciples n'avaient pu guérir, à leur humble demande : « Pourquoi n'avons-nous pas pu le chasser ? » il répondit par les mémorables paroles : « Ce genre de démon n'est chassé que par le jeûne et la prière. » (14) Il Nous semble, Vénérables Frères, que ces divines paroles s'appliquent exactement aux maux de notre temps, qui ne peuvent être conjurés que par la prière et la pénitence.

Nous souvenant donc de notre condition d'êtres essentiellement limités et absolument dépendants de l'Etre suprême, recourons avant tout à la prière. Nous savons par la foi combien grande est la puissance de la prière humble, confiante, persévérante : à aucune autre œuvre de piété le Dieu Tout-Puissant n'a jamais attaché de promesses aussi amples, aussi universelles, aussi solennelles qu'à la prière. « Demandez, et l'on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande reçoit, qui cherche trouve, et l'on ouvrira à celui qui frappe. » (15)

(13) *II Thess.* II, 7.
(14) *Matth.* XVII, 18, 20.
(15) *Matth.* VII, 7-8.

« En vérité, en vérité, je vous le dis : Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. » (16)

Que demander à Dieu ?

LA CONSERVATION DE LA FOI

Et quel objet plus digne de notre prière et convenant mieux à la personne adorable de Celui qui est l'unique « médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus fait homme » (17), que de l'implorer pour la conservation sur terre de la foi dans le seul Dieu vivant et vrai ? Une telle prière porte déjà en elle-même une part de son exaucement, puisque là où prie un homme, là il s'unit à Dieu et pour ainsi dire maintient déjà vivante sur la terre l'idée de Dieu. L'homme qui prie, par l'humilité même de son attitude, professe devant le monde sa foi dans le Créateur et Seigneur de toutes choses ; en outre, lorsqu'il le fait en commun avec autrui et non plus en particulier, par cela seul il reconnaît que non seulement l'individu mais aussi la société humaine ont au-dessus d'eux un Maître suprême et absolu.

Quel spectacle n'offre pas au ciel et à la terre l'Eglise en prière ! Sans interruption, le jour entier et la nuit entière se répète sur la terre la divine psalmodie des chants inspirés ; il n'est pas d'heure du jour qui ne soit sanctifiée de sa liturgie spéciale ; il n'est pas de période brève ou courte de la vie qui n'ait une place dans l'action de grâces, dans la louange, dans les demandes, dans la réparation de cette prière commune du Corps mystique du Christ, qui est l'Eglise. Ainsi la prière elle-même assure la présence de Dieu parmi les hommes, comme le promit le divin Rédempteur : « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. » (18)

L'ÉQUILIBRE DANS LA VIE PHYSIQUE, ÉCONOMIQUE ET MORALE

La prière, de plus, fera précisément disparaître la cause elle-même des difficultés actuelles signalées plus haut par Nous. Nous voulons dire l'insatiable cupidité des biens terrestres. L'homme qui prie regarde en haut vers les biens du ciel qu'il médite et désire ; tout son être se plonge dans la contemplation de l'ordre admirable établi par Dieu, qui ne connaît pas la passion des vains succès ni les vaines luttes pour une vitesse toujours plus grande ; et ainsi comme spontanément se rétablira cet équilibre entre le travail et le repos, qui, au grand dommage de la vie physique, économique et morale, manque totalement à la société d'aujourd'hui. Si ceux qui, par suite d'une excessive surproduction, ont été jetés dans le chômage et le dénuement, voulaient donner le temps convenable à la prière, travail et production rentreraient bien vite dans des limites convenables, et la lutte qui divise actuellement l'humanité en deux grandes armées de combattants pour la défense des intérêts passagers ferait place à la lutte noble et pacifique pour l'acquisition des biens célestes et éternels.

LA PAIX

De la sorte s'ouvrirait aussi la voie vers la paix tant désirée, comme l'indique heureusement saint Paul lorsqu'il unit précisément le précepte de la

(16) *Joan.* XVI, 23.
(17) *I Tim.* II, 5.
(18) *Matth.* XVIII, 20.

prière avec les saints désirs de la paix et du salut de tous les hommes : « Avant tout, j'exhorte donc à faire des prières, des supplications, des intercessions, des actions de grâces pour les âmes, pour les rois et pour ceux qui sont constitués en dignité, afin que nous passions une vie paisible en toute tranquillité et honnêteté. Cela est bon et agréable aux yeux de Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. » (19)

C'est pour tous les hommes qu'on doit implorer la paix, mais spécialement pour ceux qui dans la société humaine ont les graves responsabilités du gouvernement : comment pourraient-ils donner la paix à leurs peuples, s'ils ne l'ont pas eux-mêmes ? Et c'est précisément la prière qui, suivant l'Apôtre, doit apporter le don de la paix : la prière qui s'adresse au Père céleste qui est Père de tous les hommes ; la prière qui est l'expression commune des sentiments de famille, de cette grande famille qui s'étend au delà des frontières de tous les pays et de tous les continents.

Des hommes qui dans toute nation prient le même Dieu pour la paix sur la terre ne peuvent pas être en même temps les agents de la discorde entre les peuples ; des hommes qui se tournent dans la prière vers la divine Majesté ne peuvent pas fomenter cet impérialisme nationaliste qui de chaque peuple fait son propre Dieu ; des hommes qui jettent leur regard vers le « Dieu de paix et d'amour » (20), qui s'adressent à lui par l'intermédiaire du Christ qui est « *Pax nostra* » (21), ne s'accorderont pas de repos jusqu'à ce que finalement la paix, que le monde ne peut pas donner, descende de l'Auteur de tout bien sur les hommes « de bonne volonté » (22).

« La paix soit avec vous » (23) fut le salut pascal du Seigneur à ses apôtres et à ses premiers disciples ; ce salut béni, de ces premiers temps jusqu'à nous, n'a jamais cessé dans la liturgie sacrée de l'Eglise, et aujourd'hui plus que jamais c'est lui qui doit réconforter et soulager les cœurs humains ulcérés et oppressés.

La pénitence.

La pénitence dans l'enseignement et la tradition de l'Eglise.

Mais à la prière doit aussi se joindre la pénitence, l'esprit de pénitence, et la pratique de la pénitence chrétienne. C'est là l'enseignement du divin Maître dont la première prédication fut précisément la pénitence : « Jésus commença à prêcher disant : Faites pénitence. » (24) C'est aussi l'enseignement de toute la tradition chrétienne, de toute l'histoire de l'Eglise : dans les grandes calamités, dans les grandes épreuves de la chrétienté, lorsque le besoin du secours divin se faisait plus urgent, les fidèles, soit spontanément, soit plus souvent mus par l'exemple et les exhortations de leurs pasteurs, ont toujours pris en main l'une et l'autre des deux plus puissantes armes spirituelles : la prière et la pénitence. Grâce à cet instinct religieux par lequel le peuple chrétien se laisse guider presque sans le savoir, lorsque les semeurs de zizanie ne viennent pas le dévoyer, et qui, du reste, n'est pas autre chose que ce « sens du Christ » (25) dont parle l'Apôtre, les fidèles ont toujours en pareil cas senti aussitôt le besoin de purifier leurs âmes du péché par la contrition du cœur et par le sacrement de la réconciliation, et d'apaiser aussi la divine justice par des œuvres extérieures de pénitence.

De nos jours elle est moins pratiquée et souvent même méprisée.

Nous le savons assurément, et Nous le déplorons avec vous, Vénérables Frères, de nos jours, l'idée et les mots mêmes d'expiation et de pénitence ont auprès de beaucoup d'âmes perdu en grande partie le pouvoir de susciter ces élans de cœur et ces héroïsmes de sacrifices qu'ils savaient inspirer en d'autres temps, quand ils se présentaient aux yeux des hommes de foi marqués d'un caractère divin par les exemples du Christ et de ses saints : il ne manque pas d'hommes qui voudraient qu'on laissât de côté les mortifications comme choses d'un autre âge, sans même parler de l'homme moderne, qui, au nom de l'autonomie de la volonté, méprise orgueilleusement la pénitence comme un acte servile. Il est, en effet, bien naturel que plus s'affaiblit la foi en Dieu, plus devienne confuse et finisse par disparaître l'idée d'une faute originelle et d'une révolte primitive de l'homme contre Dieu, et que par suite plus encore se perde la pensée d'une nécessité de la pénitence et de l'expiation.

Mais nous, Vénérables Frères, nous devons, en vertu de notre charge pastorale, maintenir bien haut ces mots et idées et les conserver dans leur vraie signification, dans leur authentique noblesse, et plus encore procurer leur application pratique à la vie chrétienne.

Elle est pourtant un devoir.

La défense même de Dieu et de la religion pour laquelle nous combattons nous en fait un devoir : la pénitence, en effet, est par sa nature même une reconnaissance et une restitution de l'ordre moral dans le monde, de cet ordre moral qui se fonde sur la loi éternelle, c'est-à-dire sur le Dieu vivant. Qui satisfait à Dieu pour le péché reconnaît par là même la sainteté des principes suprêmes de la morale, leur force propre d'obligation, la nécessité d'une sanction contre leur violation.

Graves conséquences de l'erreur qui prétend séparer la morale de la religion.

C'est assurément une des erreurs les plus dangereuses de notre temps que d'avoir prétendu séparer la morale de la religion, enlevant ainsi toute base solide à n'importe quelle législation. Cette erreur d'ordre intellectuel pouvait peut-être passer inaperçue et sembler moins dangereuse tant qu'elle n'était le fait que d'un petit nombre, et que la foi en Dieu était encore un patrimoine commun de l'humanité et restait tacitement supposée même de ceux qui n'en faisaient plus une profession explicite.

Mais aujourd'hui, quand l'athéisme se répand dans les masses populaires, les terribles conséquences de cette erreur deviennent chaque jour plus tangibles et se montrent partout. A la place des lois morales qui disparaissent avec la perte de la foi en Dieu, c'est le règne de la force brutale, foulant aux pieds tous les droits. Les antiques vertus de fidé-

(19) *I Tim.* II, 1-4.
(20) *II Cor.* XIII, 11.
(21) *Ephes.* II, 14.
(22) *Luc.* II, 14.
(23) *Joan.* XX, 19, 26.
(24) *Matth.* IV, 17.
(25) *I Cor.* II, 18.

lité et d'honnêteté dans la conduite personnelle et dans les relations avec autrui, si louées même par les rhéteurs et poètes païens, font place aujourd'hui à des spéculations sans retenue et sans conscience, aussi bien dans les affaires propres de chacun que dans celles des autres. Et, de fait, comment peut tenir un contrat quelconque et quelle valeur peut avoir un traité, là où manque toute garantie de conscience ? Et comment peut-on parler de garantie de conscience, là où a disparu toute foi en Dieu, toute crainte de Dieu ? Enlevée cette base, toute loi morale s'écroule avec elle, et il n'y a plus aucun remède qui puisse empêcher de se produire, peu à peu mais inévitablement, la ruine des peuples, des familles, de l'Etat, de la civilisation même.

La pénitence atteint la racine même de tous les maux : la concupiscence.

La pénitence est donc comme une arme de salut mise entre les mains des vaillants soldats du Christ, décidés à combattre pour la défense et le rétablissement de l'ordre moral dans l'univers. C'est une arme qui atteint la racine même de tous les maux, c'est-à-dire la concupiscence des biens matériels et des plaisirs désordonnés de la vie. Par des sacrifices volontaires, par des renoncements pratiques, même douloureux, par les diverses œuvres de pénitence, le chrétien vraiment généreux subjugue les viles passions qui tendent à l'entraîner à la violation de l'ordre moral. Mais si le zèle pour la loi divine et la charité fraternelle sont en lui aussi grands qu'ils doivent l'être, alors, non seulement il s'applique à l'exercice de la pénitence pour son propre compte et pour ses péchés personnels, mais il prend encore sur lui d'expier les péchés d'autrui, à l'exemple des saints qui souvent se sont faits victimes héroïques de réparation pour les péchés de générations entières ; mieux, à l'exemple du divin Rédempteur, devenu volontairement l'Agneau de Dieu « qui porte les péchés du monde » (26).

Elle rend possible sur terre une paix vraiment stable.

Mais ne se cache-t-il pas aussi, Vénérables Frères, dans cet esprit de pénitence un suave mystère de paix ? « Il n'y a pas de paix pour les impies » (27), dit le Saint-Esprit, parce qu'ils vivent dans une lutte et une opposition incessantes contre l'ordre voulu par la nature et par son Créateur. C'est seulement le jour où cet ordre sera rétabli, où tous les peuples spontanément et fidèlement le reconnaîtront et l'observeront, où les conditions de la vie à l'intérieur des peuples et les relations extérieures entre nations seront fondées sur cette base, c'est alors seulement que sera possible sur la terre une paix vraiment stable.

POUR LES PEUPLES

Au contraire, à créer cette atmosphère de paix durable, ne suffiront ni les traités de paix, ni les conventions les plus solennelles, ni les réunions et les conférences internationales, ni les efforts, même les plus nobles et les plus sincères, des hommes d'Etat, si d'abord on ne reconnaît pas les droits sacrés de la loi naturelle et divine. Aucun de ceux qui dirigent la vie économique des peuples, aucun talent d'organisation, ne pourra jamais dénouer pacifiquement les difficultés sociales, si d'abord, sur le terrain économique lui-même, ne triomphe la loi morale appuyée sur Dieu et sur la conscience. Là est la valeur fondamentale, source de toutes les valeurs dans la vie aussi bien économique que politique des nations ; c'est la « monnaie » la plus sûre : si on la conserve bien solide, toutes les autres seront stables, étant garanties par l'autorité la plus forte, par la loi de Dieu immuable et éternelle.

POUR LES INDIVIDUS

Mais pour les individus aussi la pénitence est fondement et source de paix véritable : elle les détache des biens terrestres et caducs, elle les élève jusqu'aux biens éternels, elle leur donne, au milieu même des privations et des adversités, une paix que le monde, avec toutes ses richesses et tous ses plaisirs, est incapable de donner. Un des chants les plus sereinement joyeux qui aient jamais été entendus dans cette vallée de larmes n'est-il pas le célèbre « Cantique du Soleil » de saint François ? Or, celui qui le composa, qui l'écrivit, qui le chanta, fut un des plus austères parmi les disciples du Christ, le pauvre d'Assise, qui ne possédait absolument rien sur la terre et portait sur son corps épuisé les stigmates douloureux de son Maître crucifié.

Grâce à l'esprit de prière et à l'esprit de pénitence, plus de révolte contre Dieu.

Esprit de prière donc et esprit de pénitence, ce sont là les deux esprits puissants que Dieu nous envoie en ces jours pour ramener à lui l'humanité égarée qui erre çà et là sans conducteur ; ce sont là les deux esprits qui doivent faire disparaître et guérir la première et principale cause de toute révolte et de toute révolution, la révolte de l'homme contre Dieu. Mais ce sont les peuples eux-mêmes qui sont appelés à faire leur choix définitif : ou ils se livreront à ces bons et bienfaisants esprits, et ils se tourneront, humbles et repentants, vers leur Maître et leur Père miséricordieux, ou ils s'abandonneront, eux-mêmes et le peu de bonheur qui reste encore sur la terre, à la merci de l'ennemi de Dieu, à l'esprit de vengeance et de ruine spirituelle.

Il ne nous reste donc autre chose à faire que d'inviter ce pauvre monde qui a répandu tant de sang, qui a ouvert tant de tombes, qui a détruit tant de biens, qui a privé de pain et de travail tant d'hommes, il ne nous reste, disons-Nous, qu'à lui adresser les tendres paroles de la sainte liturgie : « Reviens au Seigneur ton Dieu ! »

Prescriptions pour la fête du Sacré Cœur et son octave

Jours de prière et de réparation.

Et quelle occasion plus opportune pourrions-Nous vous indiquer, Vénérables Frères, pour une telle union de prières et de réparation, que la fête prochaine du Sacré Cœur de Jésus ? L'esprit propre de cette solennité, comme Nous l'avons amplement montré, il y a quatre ans, dans Notre encyclique *Miserentissimus*, est précisément un esprit d'amour réparateur, et c'est pourquoi Nous avons voulu qu'en un tel jour chaque année, à perpétuité, l'on fît dans toutes les églises de la terre acte public d'amende honorable pour tant d'offenses qui blessent ce Cœur divin.

---

(26) *Joan.* I, 29.
(27) *Is.* XLVIII, 22.

Exposition du Saint Sacrement.

Que cette année la fête du Sacré Cœur soit donc pour toute l'Eglise un jour de sainte émulation dans la réparation et la prière. Que les fidèles accourent nombreux à la sainte Table, qu'ils accourent au pied des autels pour adorer le Sauveur du monde sous les voiles du Saint Sacrement, que vous, Vénérables Frères, veillerez à faire exposer solennellement en ce jour dans toutes les églises ; qu'ils répandent dans ce Cœur miséricordieux, qui a connu toutes les peines du cœur humain, l'abondance de leurs douleurs, la fermeté de leur foi, la confiance de leur espérance, l'ardeur de leur charité. Qu'ils le prient, en recourant à la puissante intercession de Marie, Médiatrice de toutes les grâces, pour eux et pour leurs familles, pour leur patrie, pour l'Eglise ; qu'ils le prient pour le Vicaire du Christ et pour les autres pasteurs qui partagent avec lui le poids redoutable du gouvernement des âmes ; qu'ils le prient pour leurs frères dans la foi, pour leurs frères qui sont encore dans l'erreur, pour les incrédules, pour les infidèles, pour les ennemis mêmes de Dieu et de l'Eglise, afin qu'ils se convertissent.

Prières publiques et exercices de piété.

Et que cet esprit de prière et de réparation persévère aussi intense, aussi vivant et actif chez tous les fidèles pendant toute l'octave par laquelle Nous avons voulu accroître la solennité de cette fête ; que pendant cette octave, de la manière que chacun de vous, Vénérables Frères, croira opportune, suivant les circonstances locales, de prescrire ou de conseiller, l'on fasse des prières publiques et autres exercices de piété aux intentions brièvement indiquées plus haut, « afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce pour être secourus en temps opportun » (28).

Jours de mortification et d'austérités :

Pour les riches.

Que cette octave soit vraiment pour tout le peuple chrétien une octave de réparation et de sainte tristesse ; que ce soient des jours de mortification et de prière.

Que les fidèles s'abstiennent au moins des spectacles, des divertissements même licites ; quant aux personnes plus aisées, qu'en esprit d'austérité chrétienne elles fassent quelque réduction volontaire sur leur train de vie, même déjà modeste, et donnent de préférence aux pauvres le produit d'un tel retranchement, car l'aumône, elle aussi, est un excellent moyen de satisfaire à la divine Justice et d'attirer la divine Miséricorde.

Pour les pauvres.

Que les pauvres, et tous ceux qui, en ce moment, sont durement éprouvés par la pénurie du travail et le manque de pain, offrent avec un égal esprit de pénitence, avec une plus grande résignation, les privations que leur imposent la difficulté des temps et la condition sociale que la divine Providence leur a assignée dans ses dispositions mystérieuses, mais cependant toujours inspirées par l'amour : qu'ils acceptent de la main de Dieu, d'un cœur humble et confiant, les effets de la pauvreté, rendus plus durs par la gêne dans laquelle se débat actuellement l'humanité ; que, par une générosité plus grande encore, ils s'élèvent jusqu'à la divine sublimité de la croix du Christ, se rappelant que, si le travail est une des valeurs les plus grandes de cette vie, c'est cependant l'amour d'un Dieu souffrant qui a sauvé le monde ; qu'ils se consolent dans la certitude que leurs sacrifices et leurs peines, chrétiennement supportées, contribueront efficacement à hâter l'heure de la miséricorde et de la paix.

Le divin Cœur de Jésus ne pourra pas ne pas exaucer les prières et les sacrifices de son Eglise et il dira enfin à son épouse bien-aimée qui gémit à ses pieds sous le poids de tant de peines et de tant de maux : « Ta foi est grande ; qu'il te soit fait comme tu le désires. » (29)

Remplis de cette confiance que vient encore augmenter le souvenir de la croix, signe sacré et précieux instrument de notre rédemption, et dont nous célébrons aujourd'hui la glorieuse Invention, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, à tout l'univers catholique, Nous accordons de toute l'affection de Notre cœur paternel la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de l'Invention de la sainte Croix, le 3 mai de l'an 1932, onzième de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

COMMENTAIRES DE PRESSE

CITÉ DU VATICAN

Les tâches qui s'imposent en face de l'immense vague du mal.

De l'*Osservatore Romano* (20. 5. 32), sous le titre « En lisant l'encyclique » :

Belle dans sa forme, claire dans son exposé, logique dans l'ordonnance de ses parties, l'encyclique d'hier est un document de première grandeur et brille d'un éclat merveilleux au milieu de la constellation des grands actes lumineux qui forment autour du pontificat de Pie XI comme une traînée de splendeurs éblouissantes.

C'est le Père qui parle à tous ses fils dispersés dans le monde, angoissés, soucieux, victimes d'une calamité sans précédent dans l'histoire, et il touche à un sujet qui déprime, préoccupe et étreint tous les cœurs : la crise dans laquelle se débat le genre humain. Pour cela, il ne cherche pas d'euphémisme pour voiler la réalité et dissimuler les maux qui affligent actuellement les peuples et ceux, encore plus redoutables, qui semblent imminents. Le Pape les dénonce dans une synthèse merveilleuse ; jusqu'à son trône, en effet, sont parvenus des appels et des cris d'angoisse de toutes les parties du monde, poussés par les chômeurs, qui forment dans chaque pays des armées innombrables, par les enfants, les femmes, les vieillards, qui languissent par suite de l'inertie forcée des bras qui leur donnaient jadis le pain et la vie. La tempête a ébranlé les petites fortunes et n'a pas épargné les grandes ; les entreprises les plus vastes elles-mêmes, les magnats de l'industrie et du commerce qui disposaient de crédits immenses et avaient pour clients les Etats eux-mêmes, ont été abattus sous le souffle puissant de la bourrasque qui les a écrasés sur le sol et dispersés au milieu de la stupeur et de l'épouvante du monde.

[...] Chaque ligne de la parole du Pape est comme une palpitation de tendresse, chaque phrase un soupir d'affectueuse charité. Père, il remarque l'angoisse de ses fils et la dévoile pour mieux en soulager les spasmes ; maître, il enseigne aux égarés les chemins qui conduisent vers

(28) *Hebr.* IV, 16.

(29) *Matth.* XV, 28.

la bonne voie, la voie de la lumière, de la paix, de l'espérance. Personne au monde ne pouvait prononcer des paroles aussi élevées et aussi nobles ; aucune ne pouvait tracer avec autant d'assurance la tâche qui s'impose aux hommes en face de l'immense vague de mal qui les enveloppe et les submerge. Et au jour consacré au Sacré Cœur de Jésus, l'humanité rachetée se pressera au pied des autels pour implorer, avec le pardon, sa miséricorde infinie, au nom des souffrances de chacun de nous, des gémissements de tant d'innocents, de la médiation de la Vierge et des saints, du sang divin qui de la croix a coulé sur le monde, comme gage de rédemption et de vie.

G. M.

Les traductions de l'encyclique n'ayant pas encore paru dans les différents pays, la presse n'a commenté que très peu le nouveau document pontifical.

Néanmoins nous croyons utile de reproduire, à titre strictement documentaire, quelques-unes des premières appréciations qui viennent de paraître en France et en certains pays étrangers (1).

ALLEMAGNE

Il s'agit du problème le plus fondamental pour l'univers.

De la *Kœlnische Volkszeitung* (19. 5. 32) :

L'encyclique papale *Caritate Christi* est parue ce soir dans l'*Osservatore Romano*, où elle remplit sept colonnes et demie. Nous apprenons que dans les milieux officiels et diplomatiques, où l'on se rend compte de la gravité exceptionnelle de la situation, elle a fait l'objet d'une attention inaccoutumée. On doit féliciter et admirer Pie XI de la pénétration avec laquelle il dénonce les dangers menaçants du mouvement athée et expose à ce propos qu'il s'agit du problème le plus fondamental de l'univers, car il doit résoudre la question la plus importante intéressant la liberté humaine : pour ou contre Dieu.

ANGLETERRE

Une occasion où la chrétienté pouvait être réunie.

Du *Church Times* (20. 5. 32) :

Le Pape a invité le monde à prier et à faire pénitence. La crise dans laquelle le monde se débat est, dit-il, la plus grande que l'on ait connue depuis le déluge. [...]

L'appel est adressé « à tous les chrétiens », et nous regrettons très respectueusement que Sa Sainteté n'ait pas accompli le geste de demander le concours du patriarche œcuménique et de l'archevêque de Canterbury, car c'était sûrement là une des rares occasions où la chrétienté pouvait être réunie. Rome a perdu une occasion.

Portée universelle de la parole du Pape.

Du *Times* (19. 5. 32) :

S. S. Pie XI est seul parmi tous les hommes de notre époque à posséder des sujets dévoués dans tous les pays ; et plusieurs millions d'hommes qui ne lui doivent pas une obéissance spirituelle sont tout disposés à écouter respectueusement les paroles d'exhortation que de temps en temps il adresse au monde entier.

Le Pape Pie XI a prouvé dans toutes les circonstances, heureuses et malheureuses, qu'il a le courage de ses convictions et qu'il est prêt en tout temps à proclamer ses opinions intimes. Dans cette encyclique *Caritate Christi compulsi*, il traite des maux économiques et politiques dont souffre le monde, et cela dans le sens du plus pur christianisme. Il en attribue le plus grand nombre à la soif de l'or, au désir immodéré des biens terrestres ; et il rappelle à ses auditeurs, en un langage énergique, que si chaque individu avait ordonné sa vie et conduit ses affaires dans l'esprit de la charité chrétienne, le monde ne serait pas dans la terrible impasse où il est engagé.

Il est bien vrai que tous les hommes seraient meilleurs et plus heureux si chacun tâchait d'aider son voisin plutôt que de lui nuire, que la somme des progrès accomplis par l'humanité serait alors beaucoup plus considérable, car la passion du bien commun ne nuit pas aux instincts particuliers de l'individu.

Il est bien certain aussi que chaque nation serait plus prospère si toutes les nations ne rivalisaient que dans le mieux-faire, étaient soucieuses des intérêts les unes des autres plutôt que de pratiquer la politique contraire. Mais quels sont les gouvernements qui se sont déjà rendu compte de la vérité de cette pensée de Balfour qu'un pays n'accroît ses avantages que dans la mesure où la prospérité est le lot de toutes ? On a souvent dit, dans la vie privée, que mieux vaut donner que recevoir. Cela est souvent vrai aussi en politique. Des concessions momentanées apportent généralement des biens permanents aussi bien à celui qui concède qu'à celui qui reçoit. Cela est vrai même quand le don a été fait dans un esprit de sacrifice et sans certitude de récompense.

Les paroles du Pape contribueront à aider les gouvernements des Puissances à se souvenir qu'actuellement, encore plus que dans le passé, ils sont, en même temps que les représentants de leurs peuples et responsables comme tels de leurs actes devant ces derniers, les membres d'une communauté plus grande, et qu'ils ont une responsabilité devant l'humanité.

FRANCE

Les hommes sont-ils seuls responsables de la crise ?

Du *Bulletin quotidien* de la Société d'études et d'informations économiques (20. 5. 32) :

Une opinion pontificale sur la crise économique. — Dans sa récente encyclique *Caritate Christi*, datée du 3 mai, radiodiffusée le 18 — mais dont ni l'original latin ni les traductions authentiques ne sont encore publiés, — le Pape Pie XI fait le tableau de la crise économique actuelle et déclare que « les grands responsables sont, en dernière analyse, un égoïsme effréné et une cupidité insatiable, d'où naît ce désordre et ce déséquilibre injuste par lequel on voit les richesses des nations accumulées entre les mains de quelques individus qui règlent selon leurs caprices le marché mondial, pour l'immense dommage des masses ». (Texte de la *Croix* et du *Temps*, 19 mai.)

La nouvelle encyclique reprend ici partiellement le thème assez longuement développé déjà, l'an dernier, dans un passage de l'encyclique *Quadragesimo anno* représentant les « maîtres absolus de l'argent », comme disposant d'un pouvoir économique « discrétionnaire » :

« Ce qui, à notre époque, frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

» Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique, dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer.

(1) Sauf indication contraire toutes les traductions sont de la *D. C.*

» Cette concentration du pouvoir et des ressources, qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites ; ceux-là seuls restent debout qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire, qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience... Ce sont là les dernières conséquences de l'esprit individualiste dans la vie économique. »

Examinant ensuite « par quels remèdes il est possible d'obvier à un mal si profond », et quel rôle revenait à l'Etat en matière économique, Pie XI, déclarant renouveler les enseignements de Léon XIII, écrivait, d'autre part (encyclique *Quadragesimo*, 1931) :

« Quant au rôle des pouvoirs publics, Léon XIII franchit avec audace les barrières dans lesquelles le libéralisme avait contenu leur intervention ; il ne craint pas d'enseigner que l'Etat n'est pas seulement le gardien de l'ordre et du droit, mais qu'il doit travailler énergiquement à ce que, par tout l'ensemble des lois et des institutions, « la constitution et l'administration de la société... fassent fleurir naturellement la prospérité tant publique que privée ».

Ainsi parle Pie XI, citant son prédécesseur, dans l'encyclique *Quadragesimo anno* qui — ce titre l'indique — eut pour objet de commémorer, en 1931, le quarantième anniversaire de la plus célèbre des encycliques de Léon XIII (*Rerum Novarum*, sur la condition des ouvriers).

Toutefois, à rapprocher du contexte le passage extrait par Pie XI de l'encyclique de son illustre prédécesseur, il semble que ce dernier mesurait avec plus de réserve le rôle dévolu à l'Etat : nous lisons, en effet, dans l'encyclique de 1891 (*Rerum Novarum*) :

« Ce qu'on demande d'abord aux gouvernants, c'est un concours d'ordre général qui consiste dans l'économie tout entière des lois et des institutions. Nous voulons dire qu'ils doivent faire en sorte que, de l'organisation même et du gouvernement de la société, découle spontanément et sans efforts la prospérité tant publique que privée.

» Tel est, en effet, l'office de la prudence civile et le devoir propre de ceux qui gouvernent. Or, ce qui fait une nation prospère, c'est la probité des mœurs, des familles fondées sur des bases d'ordre et de moralité, la pratique de la religion et le respect de la justice, une composition modérée et une répartition équitable des charges publiques, le progrès de l'industrie et du commerce, une agriculture florissante et d'autres éléments, s'il en est du même genre, toutes choses que l'on ne peut porter plus haut sans faire monter d'autant la vie et le bonheur des citoyens. De même donc que, par tous ces moyens, l'Etat peut se rendre utile aux autres classes, de même il peut grandement améliorer le sort de la classe ouvrière ; et cela dans toute la rigueur de son droit et sans avoir à redouter le reproche d'ingérence ; car, en vertu même de son office, l'Etat doit servir l'intérêt commun. Et il est évident que plus se multiplieront les avantages résultant de cette action d'ordre général, et moins on aura besoin de recourir à d'autres expédients pour remédier à la condition des travailleurs. »

On voit que Léon XIII a eu soin de définir aussitôt ce qu'il entendait par les mots de « prospérité publique et privée », et cela de telle façon que l'Etat, en s'efforçant d'assurer cette prospérité, n'ait pas à sortir du rôle que lui reconnaît d'ailleurs l'école libérale.

On remarquera qu'en 1932 et en 1891 des circonstances analogues ont amené la Papauté à exprimer son opinion sur des questions économiques touchant à l'organisation de la production.

Il faut se rappeler que les années 1890 à 1893 ont été, comme les années 1930 à 1932, une période de crise économique et sociale aiguë, consécutive à une de ces phases d'expansion trop rapide du crédit et de la production que les économistes constatent. Comme de nos jours, le chômage sévissait, dès 1890, en Angleterre, en Allemagne ; les statistiques enregistraient, alors aussi, l'augmentation du nombre des suicides et des crimes, sans parler des catastrophes industrielles et de la crise boursière qui sévirent, en Angleterre, à la suite du krach de la maison Baring, victime de crédits gelés alors dans l'équipement de la République Argentine.

Mais en présence de situations similaires, les deux pontifes, tout en se plaçant l'un et l'autre sur le terrain hautement moral qui leur appartient, n'ont pas réagi d'une façon identique.

Léon XIII a tenu à marquer qu'il laissait à César ce qui est à César. Pie XI a paru présenter une explication de la crise économique, explication qui prêterait facilement à certaines objections. Car c'est peut-être attribuer beaucoup de puissance à des hommes, quelle que soit leur fonction sociale, que de les supposer capables de provoquer délibérément ces formidables raz de marée qui, au moins une fois par siècle, portent en avant la civilisation matérielle de l'humanité pour la laisser retomber ensuite, meurtrie et désorientée, pour un temps et trop prête déjà à chercher autour d'elle le bouc émissaire de l'ancienne loi.

Le moment est venu pour le monde de retourner au Seigneur.

De M. l'abbé Léon Merklen, dans la *Croix* (24. 5. 32), sous le titre « Les épreuves présentes du genre humain » :

« J'ai pitié de cette foule. »

S. S. Pie XI reprend, en présence des terribles conséquences de la crise économique dans laquelle se débat le genre humain, la parole attristée, mais souverainement miséricordieuse et efficace, de Notre-Seigneur : *Misereor super turbam.*

La charité du Christ, comme l'écrivait le 29 juin 1919 le cardinal Gasparri, au nom de Benoît XV, au président des Semaines sociales de France, ne presse-t-elle pas, à travers les siècles, les Pontifes romains de faire écho au cri exhalé par le Cœur du Maître en face des multitudes humaines désorientées ?

Pauvre monde, « qui a répandu tant de sang, qui a ouvert tant de tombes, qui a détruit tant de biens, qui a privé de pain et de travail tant d'hommes », le moment est venu, si tu ne veux pas définitivement périr dans un nouvel abîme de maux, de revenir au Seigneur, ton Dieu.

Seras-tu pour Dieu ou seras-tu contre Dieu ? De ton choix dépend l'avenir de toute l'humanité.

Dans la politique, les questions économiques, la morale, la science, l'art, l'Etat, la société, la famille, en Orient et en Occident, partout le même problème se présente — et il est décisif par les conséquences qui en dérivent : — les principes sacrés de la religion redeviendront-ils la règle de la vie sociale et des contrats internationaux ou continuera-t-on à méconnaître et à saper ces bases les plus sûres de la félicité et du progrès des peuples ?

Le Souverain Pontife ne cache point ses angoisses et son amère douleur.

Les vrais périls de l'heure présente.

De M. Georges Goyau, dans le *Figaro* (22. 5. 32), sous le titre « Les cris d'alarme de Pie XI » :

[...] Pie XI s'adresse à son époque, comme ces Papes s'adressaient à la leur ; mais leurs enseignements successifs font avenue vers ses architectures doctrinales. A chaque moment du temps, s'insèrent ainsi dans l'histoire morale de l'univers certains accents de l'éternité.

Il y a trop de milieux encore où l'on persiste à vouloir ignorer les vrais périls de l'heure présente : le danger qu'est le communisme ; le danger qu'est un

certain capitalisme international ; et le danger, enfin, qu'est la désunion.

Les lecteurs de *Figaro*, attentifs aux courageuses campagnes de M. François Coty contre ces trois périls, pourront mieux que tous autres, sous l'impression des cris d'alarme poussés ici même, mesurer la portée de l'encyclique papale.

Le Pape dit du communisme : « C'est le mal le plus redoutable » ; et il dénonce « la lutte acharnée des ennemis de l'ordre social, qu'ils se nomment communistes ou qu'ils prennent tout autre nom, contre la religion, contre Dieu lui-même. »

Le Pape dénonce l'action de « quelques individus, entre les mains de qui s'accumulent les richesses des nations, et qui règlent selon leurs caprices le marché mondial pour l'immense dommage des masses ».

Le Pape réclame la formation d'un « front unique et solide », qui devrait grouper « non seulement tous ceux qui se glorifient du nom de chrétien, mais ceux mêmes qui admettent encore un Dieu », contre les « ennemis de cette foi divine qui est le fondement inébranlable de tout ordre social et de toute autorité humaine ».

J'évoque, en lisant ces dernières lignes, les appels multiples qu'adressa jadis Léon XIII aux hommes de bonne volonté et aux « frères séparés » : à l'ombre de la croix, telle que la dresse Pie XI, tous ceux qui croient en un Dieu sont invités à prendre place et à combattre pour le salut de la civilisation.

Prière et pénitence : Doit-on croire à l'efficacité de ces remèdes?

De l'*Homme libre*, sous le titre « Prions, mes frères » :

[...] Ainsi trois causes à la crise : les égoïsmes d'affaires, le communisme et les nationalismes.

Et le remède ? La prière et la pénitence. « La pénitence, écrit le Saint-Père, est par sa nature une restitution de l'ordre moral dans le monde. » On croirait entendre M. Caillaux qui a déjà dit cela sur divers modes.

Mais doit-on croire à l'efficacité de ces remèdes ? Avant tout, on pourrait, en toute bonne foi, s'étonner de la dure appréciation portée par le Pape sur les grands trafiquants et spéculateurs et sur les nationalismes alors que sa condamnation va seulement aux communistes et aux mécréants et que, par exemple, ses fils soumis du centre catholique allemand font chorus avec Hitler sans attirer ses foudres paternelles. [...]

L'Église, bastion de la bourgeoisie.

De l'*Humanité* (23. 5. 32), sous le titre « Instrument de l'impérialisme. La voix du Pape manquait au concert contre-révolutionnaire... » :

Pour que le concert antisoviétique des impérialismes fût complet, il manquait la voix du « Saint-Père »...

La lacune est comble. L'Eglise a compris que l'heure était opportune pour elle de rappeler à la bourgeoisie qu'elle était l'un de ses bastions les plus solides, qu'elle pouvait compter sur son appui absolu, sans réserves, pour poursuivre et développer sa politique impérialiste.

A l'heure où la guerre gronde en Extrême-Orient, où la préparation à l'attaque antisoviétique s'accentue en Europe centrale et sur le front Balte-Mer Noire, où les provocations se multiplient, il était normal que Pie XI sonnât le ralliement de la chrétienté et entraînât celle-ci derrière les états-majors.

Humanisation du catholicisme.

De la *Volonté* (19. 5. 32), sous le titre « La papauté et la paix » :

Le Saint-Père a publié hier une encyclique qui ne manquera pas d'avoir dans le monde catholique — et même dans le monde laïc — un grand retentissement. Déjà, par l'encyclique *Quadragesimo anno*, Pie XI avait montré que le catholicisme possède aujourd'hui à sa tête un des plus grands Papes de l'Histoire. Plein de ferveur, mais aussi de modération quant à l'expression des sentiments moraux et politiques de la religion catholique, Pie XI dévoile autant de finesse tactique que de générosité de cœur lorsqu'il se penche sur le problème social et sur le problème de la paix. Les sentiments des humbles trouvent dans les documents pontificaux d'admirables expressions.

Jadis l'Eglise retentissait souvent d'accents amers et apocalyptiques. Aujourd'hui, grâce à Pie XI, elle semble revenir aux sources profondes et humaines du christianisme. Evidemment le Pape n'a garde d'oublier le ciel — qu'on nous excuse de la formule, — mais il accorde aux préoccupations plus humbles de ce bas monde une émouvante sollicitude. « L'insatiable aspiration à trouver même sur la terre le bonheur convenable — dit la nouvelle encyclique — n'est-elle pas mise dans le cœur de l'homme par le Créateur de toutes choses ? » Par de telles affirmations, l'Eglise, sans nullement négliger son rôle spirituel, recommence à jouer auprès des masses un rôle de « morale humaine » dont les accents ne sauraient être sous-estimés. Pour les libres penseurs impénitents que nous sommes, les nuances que le Pape introduit dans l'action quotidienne du catholicisme sont parfaitement valables. Humaniser le catholicisme ! Voilà une expression qui fera bondir nombre de catholiques. C'est cependant celle qui s'impose irrésistiblement à tout esprit impartial, capable de respecter une foi qu'il se refuse à partager.

Plus humaine, l'Eglise ne peut qu'accroître son prestige et son influence. Et lorsque Pie XI se plaît à constater que le catholicisme gagne du terrain, dans les masses ouvrières comme dans la jeunesse, il dit la vérité. Mais cette vérité, le Saint-Père la doit à sa propre sagesse et à son propre cœur. Tant que l'activité pontificale se déroulera dans la même direction, elle ne rencontrera, chez les laïcs, que l'opposition de ceux qui — en même temps que libres penseurs — sont par surcroît anticléricaux. Entre les laïcs épris de progrès social comme de paix internationale, d'une part, et les catholiques respectueux des enseignements pontificaux, d'autre part, Pie XI a su permettre une collaboration féconde. Ici, nous sommes loin de regretter cette collaboration ou de nous y refuser.

Par malheur, tous les catholiques ne sont pas fidèles aux directives du Vatican. Dans sa nouvelle encyclique, Pie XI les fustige avec un dédain et une sévérité accablants : « Des hommes qui, dans toutes les nations, prient le même Dieu pour la paix sur la terre ne peuvent pas être en même temps des agents de discorde entre les peuples. Des hommes qui se tournent dans la prière vers la divine Majesté ne peuvent pas fomenter cet impérialisme nationaliste qui dans chaque peuple fait son propre Dieu. » Cette dernière expression est d'une réelle beauté, et aussi d'une incontestable puissance. Les pacifistes libres penseurs sauront s'en souvenir.

Mais la comprendront-ils ceux qui — déjà condamnés par leur Eglise ou encore trop hypocrites pour donner prise à une condamnation directe — n'en restent pas moins des agents de discorde et des nationalistes impérialistes ? Hier soir encore le *Journal des Débats* — conservateur et catholique — attaquait vilainement le souvenir de Briand, coupable d'avoir « développé les dissidences catholiques et la démocratie populaire ». C'est là un singulier reproche qui nous semble atteindre — et honorer — le Pape pour lequel, en effet, Briand n'avait pas tort de professer une confiante estime (1).

---

(1) L'*Aube* (20. 5. 32), reproduisant deux passages de cet article sous le titre « La nouvelle encyclique », les accompagne des commentaires suivants :

« La *Volonté* publie un intéressant et sympathique

ITALIE

Toutes les nations répondront à l'appel suprême du Pape.

De l'*Avvenire d'Italia* (19. 5. 32), sous le titre « La nouvelle croisade » :

[...] Pie XI a prononcé, de Rome, la parole que le monde attendait ; la crise d'hier n'est pas seulement économique ou politique, elle est encore spirituelle ; tous l'ont désormais reconnu. Mais tous ne s'en sont pas préoccupés.

Une telle crise ne se résoudra pas au moyen d'un compromis. Trop importants sont les intérêts engagés. Trop nombreux et trop profonds sont ses éléments, ses causes, ses effets.

Nous sommes en pleine tourmente, en plein ouragan, au tournant d'une époque décisive.

Les besoins de l'heure sont indiqués avec une précision sûre et une éloquence dramatique par Pie XI.

« Il est nécessaire de former un front unique, solide et compact contre les phalanges mauvaises, ennemies de Dieu non moins que du genre humain. »

« Dans cette lutte est réellement en cause le problème fondamental de l'univers, et il s'agit de la plus importante décision proposée à la liberté humaine. » « Pour Dieu ou contre Dieu. »

C'est « le choix qui doit décider du sort de l'humanité entière, dans le domaine de la politique, de la finance, de la science, des arts, de l'Etat, de la société civile et domestique, en Orient et en Occident ».

« Pour Dieu ou contre Dieu », c'est le cri de la nouvelle croisade.

Dans le domaine de l'ordre intérieur, de la collaboration des classes et de la solidarité internationale, l'Italie a déjà pris position.

Toutes les nations qui sont filles de la civilisation chrétienne, attachées à ses destinées immortelles, sentiront le devoir impératif, religieux et moral, d'une heure historique aussi importante pour l'avenir et répondront à l'appel suprême du glorieux et vaillant vieillard auquel Dieu a confié, à notre époque, le gouvernement de l'Eglise et le sort de la chrétienté.

Les catholiques se prépareront à la grande croisade en esprit de prière et de mortification. L'issue de la lutte n'est pas douteuse : sous le signe invaincu et invincible de la croix, nous en avons la promesse certaine jaillie du cœur divin de Jésus, les croisés de Dieu triompheront des forces du désordre et de l'incrédulité.

Les maux et les remèdes.

De l'*Italia* (20. 5. 32), sous le titre « Il male e i remidi » :

[...] Pour peu que l'on considère les conditions actuelles du monde moderne, aussi bien du point de vue essentiellement politique que du point de vue, économique et commercial, on verra que les paroles du Pape correspondent à la vérité. Les mêmes choses, sous des formes diverses il est vrai, et exprimées avec des réticences compréhensibles propres à éviter toute susceptibilité plus ou moins légitime, ont été dites également par des hommes d'Etat courageux, mais l'efficacité de leur parole parut amoindrie du fait qu'ils étaient eux-mêmes en partie en cause et pas toujours désintéressés. Seul, le Pontife, placé en vertu de sa haute fonction « au-dessus de la mêlée », peut dire des paroles que personne ne peut considérer comme paroles d'homme de parti, car elles émanent d'une autorité purement spirituelle et absolument étrangère aux compétitions mondaines. Des paroles dont l'entière sincérité et impartialité ne peuvent être mises en doute par personne, étant donné le très noble but qui l'inspire, c'est-à-dire redonner au monde bouleversé la tranquillité et la paix.

Le sens de la réalité qui a guidé le Pontife dans la recherche des causes de la présente crise mondiale l'a également inspiré dans le choix des remèdes. Il ne faut pas voir un geste de méfiance à propos des remèdes purement humains, dans le fait que dans le document pontifical on ne donne pas une importance excessive aux conférences internationales ou aux comités plus ou moins permanents ; nous savons tous, grâce à une longue expérience pas toujours agréable, quel compte il en faut tenir.

Radical ayant été le diagnostic du mal, radicaux aussi doivent être les remèdes. Il est évident que les causes de la crise étant morales, les remèdes propres à les éloigner définitivement doivent être aussi de la même nature. [...]

Appel à la prière et à l'expiation.

Du *Messaggero* (19. 5. 32), sous le titre « L'enciclica di Pio XI sulla presente situazione dell' umanità :

[...] Le but du document pontifical est un appel à la prière et à l'expiation chrétienne, mais cet objet purement sacré donne à Pie XI l'occasion de décrire et de juger dans une analyse non seulement religieuse, mais profondément humaine et réalise, la condition actuelle du monde.

Les allusions n'y manquent pas aux plus récents épisodes de terrorisme et de krachs financiers gigantesques où l'on surprend même l'écho d'attentats comme celui du président de la République française et de scandales comme celui du suicide du milliardaire Kreuger.

SUISSE

Il faut rechristianiser la société.

Du *Courrier de Genève* (20. 5. 32), sous le titre « La voix du Saint Père dans la tourmente » :

[...] Tout l'effort de ce siècle a tendu à chasser la morale de l'économie. « Les affaires sont les affaires. » On ne se référait de loin en loin à la morale que pour en obtenir quelques garanties de sécurité contractuelle. Ces garanties, d'ailleurs, devenaient de plus en plus illusoires au fur et à mesure que la morale, détachée de la foi, perdait sa sève chrétienne, voyait tarir ses sources profondes. Aujourd'hui, le monde économique ressemble à une jungle où toutes les ruses et toutes les violences sévissent. Quelques élites essayent de contenir cette vague de démoralisation et de barbarie. C'est à peine si elles peuvent faire entendre leur voix. La voix puissante du Chef de l'Eglise vient à leur aide. Elle proclame, une fois de plus, qu'il faut rechristianiser la société. Mais cette œuvre ne peut s'accomplir par les seules mesures d'organisation, par la réforme technique des rapports sociaux.

C'est avant tout une réforme spirituelle, un profond mouvement de conversion, de retour à Dieu et à l'Eglise. [...]

---

commentaire de la dernière encyclique, que nous ne sommes pas étonnés de trouver dans ses colonnes. [...]

» La *Volonté* parle des catholiques qui ne sont pas fidèles aux directives internationales du Vatican.

» Certes, il faut bien constater que certains enseignements de Rome sont mieux accueillis par les hommes de gauche que par un trop grand nombre d'hommes de droite. Et cette lamentable inconséquence entretient dans nos luttes politiques les plus fâcheuses équivoques. Comment nous contesterait-on le droit de le déplorer ? »

L'Action catholique française

Audience des pèlerinages de l'Action catholique française et de Notre-Dame de Salut

Le vendredi 20 mai, S. S. Pie XI a reçu en audience dans les salles Ducale et des Paramenti les pèlerins de l'Action catholique française et de Notre-Dame de Salut, présentés par S. Em. le cardinal Verdier.

*Voici d'après l'*Osservatore Romano *(22. 5. 32) le texte de l'adresse de l'archevêque de Paris et du discours de S. S. Pie XI, ainsi que la liste des œuvres représentées au pèlerinage :*

Les œuvres de l'A. C. F. présentes à l'audience.

Fédération nationale catholique ; — Alliance des maisons d'éducation ; — Société d'éducation et d'enseignement ; — Fédération nationale des Syndicats diocésains de l'enseignement libre ; — Fédération des Amicales de l'enseignement libre ; — Hommes de France voués au Sacré Cœur ; — Société de Saint-Vincent de Paul ; — Archiconfrérie des catéchismes ; — Archiconfrérie des patronages de jeunes filles ; — Ligue patriotique des Françaises ; — Ligue patriotique des Françaises : section des Jeunes ; — Ligue catholique des Femmes françaises ; — Protection de la jeune fille ; — Dames de la Charité de Saint-Vincent de Paul ; — Notre-Dame de Salut ; — A. C. J. F. ; — Jeunesse catholique ; — J. O. C. ; — J. E. C. ; — J. A. C. ; — J. M. C. ; — Anciens de l'A. C. J. F. ; — Scouts ; — Guides de France ; — Union Noëliste ; — J. O. C. F. ; — J. E. C. F. ; — Secrétariat central pour l'Action catholique des jeunes filles ; — Action Populaire ; — Union des Œuvres ouvrières ; — Union féminine civique et sociale ; — Ecole normale sociale ; — Institut social familial et ménager ; — Œuvre des campagnes ; — Apostolat de la Prière ; — Brancardiers de l'Ile-de-France ; — Infirmières de l'Ile-de-France ; — Association féminine des œuvres agricoles ; — Association médicale Saint-Luc ; — Conférence Laënnec ; — Fonctionnaires catholiques ; — Instituteurs et institutrices de l'enseignement public ; — Union catholique des Services de santé ; — Pharmaciens catholiques ; — Publicistes chrétiens ; — Journalistes catholiques ; — Bonne Presse ; — Union catholique des employés de la Nouveauté ; — Association catholique des lycéens ; — Vie sociale ; — Office familial ; — Cercles catholiques ouvriers ; — Congrégations mariales ; — Chevaliers du Saint-Sépulcre ; — Chevaliers pontificaux ; — Auxiliatrices du Sacré-Cœur ; — Comité des nouvelles paroisses.

Adresse de S. Ém. le card. Verdier, archev. de Paris

Très Saint Père,

Prosternés à vos pieds, ces fils de France, véritable état-major de l'Action catholique française, sont si fiers et si heureux de vous offrir l'hommage de leur vénération, de leur obéissance et de leur filial amour !

Ils représentent plus de cinquante groupements nationaux, œuvres d'enseignement, œuvres de préservation et de formation de la jeunesse, œuvres d'assistance sous les formes les plus variées, œuvres sociales.

Et Notre-Dame de Salut s'unit à nous, pour représenter plus parfaitement encore auprès de Votre Sainteté la grande famille catholique française. Pour la cinquantième fois, cette florissante association amène aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ les pieux pèlerins de France.

Nous faisons à cette heure, Très Saint Père, un geste unique dans l'histoire de notre pays.

Pour la première fois, tous les dirigeants, ou à peu près, de nos grandes œuvres catholiques se réunissent, et cette première réunion familiale se tient dans la maison même du Père, sous son regard et dans ses bénédictions. Quelle joie pour nos cœurs et quel gage d'avenir !

L'Action catholique française Vous doit tout, Très Saint Père. Grâce à Votre Sainteté, nos hommes et nos femmes d'œuvres ont compris que leur premier devoir était de cultiver en eux-mêmes une belle vie intérieure, convaincus que seuls les amis de Jésus pouvaient travailler à son œuvre.

Grâce à Vous, nos œuvres déjà si multipliées sont sorties de leur isolement ; sans rien sacrifier de leur tempérament, de leur activité et de leur autonomie, elles se sont fédérées. Elles forment désormais, autour des évêques, leurs chefs, une force disciplinée, une véritable armée, prête à défendre les droits de Dieu et de l'Eglise, et à conquérir les âmes.

Grâce à Vous, le laïcat catholique se place résolument aux côtés de la hiérachie pour faire avec elle et sous sa direction l'œuvre divine de l'apostolat.

Oui, grâce à Vous, l'Action catholique française est constituée. Elle est là, sous Vos yeux, toute frémissante de joie, de fierté et d'ardeur. Elle est là, avec tous les évêques de France, avec son Comité central, avec ses comités particuliers, avec toutes ses œuvres.

Elle n'a qu'un désir. Avec Vos bénédictions et Vos encouragements, dans la lumière magnifique de Vos immortelles encycliques, redonner la France au bon Dieu.

Il semble qu'en ce beau jour notre Action catholique française reçoit de Vos augustes mains sa suprême consécration.

Puisse-t-elle, Très Saint Père, se montrer toujours digne de Votre prédilection et réaliser toutes Vos espérances !

Discours de S. S. Pie XI

Nous vous remercions, chers enfants, chers fils, chères filles. Nous remercions avant tout le bon Dieu pour le cadeau qu'il Nous fait aujourd'hui. Et Nous vous remercions, vous qui êtes l'instrument intelligent, affectueux, de la volonté du bon Dieu, vous qui êtes la substance de ce cadeau que le bon Dieu Nous fait.

C'est vous dire, chers enfants, combien est grande Notre joie de vous voir, de vous saluer, de vous bénir ici, dans cette maison du Père commun : parce que la maison du Père, c'est aussi la maison des fils, et surtout de si bons fils comme vous êtes.

Notre joie s'est multipliée par votre nombre, quand Nous vous passions en cette rapide revue, qui Nous a permis de vous approcher tous, un à un, une à une, de faire la connaissance personnelle (non seulement par manière de dire, mais en réalité) de chacun de vous.

Cette joie se multiplie encore en vous voyant tous rassemblés devant Nous. On dirait vraiment que rien ne pourrait ajouter à ce spectacle, à cette magnifique vision. En vous groupant ainsi, votre et Notre cher cardinal s'est fait votre guide, et a su ajouter encore à cette beauté, à ce réel trésor que vous portez avec vous. Nous vous remercions donc de nouveau, chers enfants.

C'est avec une grande consolation, un vrai et grand plaisir, qu'en vos personnes Nous saluons, bénissons et félicitons l'Action catholique française que vous représentez d'une façon si digne, si complète et si autorisée. Nous avons vu, en vous passant dans une rapide vision, toute cette personnification,

cette floraison d'œuvres, ce magnifique épanouissement, cette efflorescence d'apostolat, sous des formes si variées, si belles, si rayonnantes.

L'A. C. ne veut ni remplacer, ni absorber, ni unifier, mais unir et coordonner.

Nous avons vu dans vos personnes ce que Nous voulions voir, et Nous l'avons vu dans un magnifique tableau. Nous avons vu aussi parmi vous votre et Notre cher cardinal, qui représente si bien non seulement le « centre parisien », mais ce Comité archiépiscopal, lequel représente lui-même la hiérarchie catholique, cette hiérarchie autour de laquelle, selon une définition essentielle, le laïcat vient se ranger pour participer à l'apostolat.

Nous venons donc de voir un magnifique tableau, qui, dans une aussi magnifique simplicité et évidence, Nous a représenté si bien toute votre belle et splendide organisation : Comité archiépiscopal en tête, Conseil général, cardinal archevêque de Paris, toutes ces activités qui, en si peu de temps, se sont affirmées, qui ont si bien mérité de l'Action catholique sous toutes ses formes, qui ont démontré que l'Action catholique ne voulait ni remplacer, ni absorber, ni unifier, mais unir, coordonner, porter à chaque œuvre vivante l'avantage des autres, dans l'harmonie, dans la cohésion et dans l'amour.

Nous avons vu avec consolation, avec paternelle fierté, ce que vous avez su faire en si peu de temps... tous ces comités : ce Comité d'enseignement, par exemple, que vous avez si justement mis à la première place, comme il convient, en France surtout (partout, mais en France surtout) à l'heure actuelle, le plus grand et le plus vital intérêt ; Comité de presse, Comités d'action sociale, d'action religieuse ; Nous n'avons pas vu de Comité d'action civique, mais n'était-ce pas superflu ? Car l'action civique est réservée à la Fédération nationale catholique, au cher général de Castelnau !

Nous voulons dire aussi un mot du Comité des pèlerinages, qui avait une très belle tâche à remplir et qui la remplit fort bien. Que d'autres détails encore qui harmonisent, dans une puissante unité, dans une vraie beauté morale (d'autant plus belle qu'elle donne l'idée de la force), votre Action catholique ! Nous vous félicitons de tout cœur, et Nous sommes heureux de savoir que Nous félicitons un bel état-major, comme l'a si bien dit votre et Notre cardinal.

Admiration et bénédiction du Saint-Père pour chacune des œuvres de l'A. C. française.

Vous porterez, tous et toutes, chacun et chacune, l'expression de Notre complaisance, de Notre admiration, de Notre fierté, à tous ceux et à toutes celles qui travaillent dans le sillon que vous avez le mérite d'avoir ouvert.

Qu'ajouterions-Nous à ce que Nous venons d'entendre, à ce que vous dites vous-mêmes et proclamez si fièrement ? Nous ajouterons ce que Nous aimons à ajouter quand Nous Nous trouvons en présence d'un bel acte, bien commencé : encore plus et encore mieux ; toujours plus et toujours mieux. C'est ce qu'il faut souhaiter ; priez Dieu qu'un tel bien, si substantiel, si vital, qui contient tant de promesses pour l'Eglise, la religion, l'apostolat et aussi pour la société, pour la famille, pour le pays, qu'un tel bien s'accroisse sans cesse et porte plus de fruits. C'est ce que, quant à Nous, Nous souhaitons ardemment à l'Action catholique française ; c'est ce que Nous demandons au bon Dieu de bénir dans la plus large mesure.

Vous voyez par là dans quels sentiments Nous vous saluons et Nous vous bénissons. Nous vous donnons une grande bénédiction, la plus grande que Notre cœur paternel puisse concevoir. Cette bénédiction, Nous vous l'appliquons à tous, et à cette magnifique organisation de l'Action catholique française, à tous ceux qui, avec la hiérarchie, avec le cher cardinal, avec l'épiscopat, travaillent pour la sanctification des âmes. Il faut avant tout des âmes apostoliques. C'est ainsi que Notre-Seigneur a commencé : pour préparer l'apostolat universel. Il a travaillé à former chacun de ses apôtres et à les remplir de son esprit. Avant tout, il faut songer à votre, à Notre sanctification, avant tout il faut sauver nos âmes, pour lesquelles Jésus est mort. Avant tout, il faut nous remplir de l'esprit d'apostolat et répandre autour de nous cet esprit. Avant tout, il faut travailler en l'amour de l'apostolat. Notre bénédiction ira à tous ceux qui vous suivent dans votre effort, à chacune des œuvres dont Nous avons vu tout à l'heure les représentants, et d'une façon toute particulière à ceux qui travaillent avec plus de générosité, de dévouement et de sacrifice, à vos familles, à vos villes, à vos villages, à toute la France.

Nous bénissons cette Association de Notre-Dame de Salut qui Nous a amené tant de beaux pèlerinages, sous le signe de Marie, et aujourd'hui dans ce mois consacré à Marie, et cela à si peu de jours de l'anniversaire de la canonisation de votre et Notre chère sainte Thérèse. Vous êtes, en vérité, des roses que cette chère Sainte Nous a laissé tomber de son paradis. C'est un cadeau surnaturel que la divine Mère Nous a fait en vous envoyant à Nous, et Nous en bénissons le Conseil central des Pèlerinages. Quant à Notre-Dame de Salut, Nous rendons hommage à ses pèlerinages qui ont tenu une si grande place sous les Pontificats de Nos prédécesseurs et aussi sous le Nôtre. Ils en sont à leur cinquantième pèlerinage, dont 21 ont eu lieu sous Notre pontificat : il y a eu à vrai dire l'Année Sainte et le Jubilé du Père. Nous bénissons tous leurs pèlerinages, ceux qu'ils Nous ont amenés et ceux qu'ils Nous amèneront encore.

Pour en revenir à l'Action catholique, que la plus grande bénédiction descende et reste sur elle, sur toute son organisation, sur ceux et celles qui ont su bâtir, maintenir, affermir, étendre et embellir cette organisation, sur ceux qui travaillent et qui travailleront encore avec plus de générosité à son service.

C'est ainsi que Nous vous bénissons, et avec vous toute ce que, chères personnes, chères choses, chères œuvres, chères initiatives, chères aspirations, chacun et chacune de vous porte en sa pensée et en son cœur.

Sur ces mots, le Saint-Père se lève et donne la bénédiction apostolique. Puis le *Credo* de Dumont retentit avec une ampleur émouvante ; et comme S. Em le cardinal Verdier remettait l'obole de l'A. C. F. au Souverain Pontife, celui-ci ajouta ces quelques mots :

Nous vous remercions de votre offrande, mais surtout de l'offrande de vous-mêmes. Votre ferveur vous a inspiré de chanter ce magnifique *Credo* : n'est-ce pas d'ailleurs tout le programme et le but de l'Action catholique... ? Porter sur toutes les lèvres, après l'avoir porté dans tous les cœurs et dans toutes les intelligences, le *Credo* avec son divin contenu ! Quand toute la France chantera ce *Credo* comme Nous vous l'avons entendu chanter ce soir, et surtout comme Nous l'avons entendu chanter à Lourdes, alors Nous pourrons dire avec toute assurance : *Fides tua te salvam fecit.*

L'Église et la question sociale

Les encycliques « Rerum Novarum » et « Quadragesimo anno » en Autriche [1]

A) APRÈS L'ENCYCLIQUE « RERUM NOVARUM »

(Suite.)

II — Actes de l'épiscopat sur les socialistes religieux [2]

Les erreurs des socialistes religieux ont obligé l'épiscopat à intervenir à plusieurs reprises. Citons en particulier les décisions de la Conférence des évêques, tenue à Salzbourg en 1927, renouvelées à la conférence épiscopale du 27 novembre 1928, et la déclaration de l'épiscopat autrichien du 22 janvier 1930, après le Congrès catholique-social de Vienne de juin 1929 (3).

Décisions de la Conférence épiscopale de Salzbourg (24. 11. 27-27. 11. 28).

Du *Linzer Dioezesanblatt* (1928, n° 15) :

Les soi-disant socialistes religieux d'Autriche ont fait parvenir une supplique à la Conférence des évêques d'Autriche en 1927 (22-24 nov.).

Cette Conférence prit une décision à ce propos. Comme le mouvement des socialistes religieux commence cette année à intéresser le public d'une façon plus générale, la Conférence des évêques, réunie à Salzbourg (le 26-27 nov. 1928), juge opportun de publier la décision de l'année passée d'après le texte du compte rendu :

« Une décision est prise à propos de la demande des socialistes religieux, qui reprochent à l'Eglise catholique d'être devenue, comme puissance religieuse la plus importante, un instrument du capitalisme par ses connexions avec le parti chrétien-social, qui maintenant défend presque exclusivement les intérêts capitalistes ; de la sorte l'Eglise serait entrée en opposition avec sa propre mission religieuse.

» On rejette énergiquement le reproche soulevé en renvoyant à l'encyclique de Léon XIII et à la lettre pastorale des évêques d'Autriche sur la question sociale.

» On proteste également contre la dénomination de socialistes religieux puisque le socialisme religieux a été expressément rejeté par Léon XIII et ne sert d'enseigne que pour induire en erreur les populations des campagnes. »

(1) Voir le début dans *D. C.*, t. 27, col. 1294-1299. — Sauf indication contraire, toutes les traductions, tous les titres et sous-titres sont de la *D. C.*

(2) Voir dans l'enc. *Graves de Communi* du 18. 1. 1901 (éditions des *Q. A.*, t. 6, p. 207) le rejet de ce terme.

(3) Le texte que nous traduisons ci-après a paru dans la *Reichspost*, numéro 30 (31. 1. 1930), sous le titre « Le modernisme social. Déclaration de l'épiscopat autrichien sur les questions sociales ». La *Reichspost* fait précéder cette déclaration des lignes qui suivent : « Le Congrès catholique-social qui s'est tenu à Vienne au mois de juin de l'an dernier avait attiré un nombreux public autour des orateurs les plus en vue. Les discussions animées qui suivirent les rapports ont trouvé un vif écho dans différents journaux. Au cours de ces débats académiques, certaines opinions se sont fait jour qui, en somme, étaient en contradiction non seulement avec la teneur des rapports, mais aussi avec l'attitude générale du catholicisme en face de l'ensemble des problèmes sociaux. La Conférence des évêques autrichiens, qui s'est réunie à Vienne il y a quelques années, s'est occupée de ces commentaires erronés portant sur la doctrine et les instructions sociales des évêques autrichiens ; elle les a réprouvés comme « une sorte de modernisme moral, juridique et social ».

— Citons ici un article de la *Reichspost* (17. 12. 29) paru sous le titre « La fin d'une utopie ». Cet article a été écrit à la suite de la publication de la lettre du cardinal Gasparri adressée à Mgr Walterbach, président de la Fédération des associations ouvrières d'Allemagne le 9 novembre 1929, lettre dans laquelle il était fait allusion en ces termes aux « socialistes religieux » : « [La doctrine sociale de l'Eglise] s'oppose aux sophismes de ceux qui entendent à faux les enseignements de l'Evangile sur la vie terrestre et les biens de ce monde ; car ne va-t-on point jusqu'à croire qu'il est possible d'être à la fois bon catholique et socialiste ? que c'est même un devoir d'être l'un et l'autre ? ou qu'on peut, tout au moins, sympathiser avec les socialistes ?

» En mettant les ouvriers à l'abri de ces erreurs, vous montrez que vous avez bien compris le solennel avertissement que le Pape adressait à tous dans le consistoire du 18 décembre 1924 : le Saint-Père recommandait, en effet, de travailler de toutes ses forces à détourner les périls si graves et les calamités si certaines dont nous menacent le socialisme et le communisme. » (Cf. *D. C.*, t. 23, col. 587.)

Voici la traduction de l'article de la *Reichspost :*

« Rome a parlé, donc pour les catholiques l'affaire est close. La question de savoir si l'on peut être en même temps bon catholique et partisan du socialisme de la social-démocratie ou de tout autre mouvement socialiste a longtemps occupé grand nombre d'esprits bien pensants ; elle amena la formation d'une espèce de parti placé sur les frontières du christianisme et du marxisme — entre « le feu et l'eau », pour rappeler un mot célèbre d'Auguste Bebel — et qui prétendait jeter un pont sur l'abîme qui les séparait : elle est enfin résolue par la négative, prononcée par l'autorité la plus haute qui soit pour les catholiques. Ainsi elle a cessé d'être une question.

» La réponse du Saint-Père à la lettre d'hommages offerte par les associations ouvrières catholiques d'Allemagne a été publiée ces jours-ci, à la suite d'une condamnation précédente et expresse du socialisme et du communisme. Le Pape fait allusion à son discours du 18 février 1923 — il y est question aussi du mouvement du socialisme soi-disant « religieux ». La lettre pontificale parle du « sophisme de ceux qui, à tort, entendent la doctrine de l'Evangile comme une doctrine se rapportant à la vie terrestre et aux biens de ce monde et qui croient pouvoir et même devoir se comporter en même temps en bons catholiques et en socialistes ou sympathiser avec les socialistes ». Ainsi s'évanouit l'illusion de ceux qui, soit de bonne foi, soit par calcul, veulent sous le déguisement de « socialisme religieux » arriver à la conquête des campagnes.

» Parmi les socialistes, il en est qui, avec le vide de leurs conceptions matérialistes, voudraient se faire une religion : ceux qui, actuellement ligotés au char de leur parti, ne peuvent pas se débarrasser des croyances et du bonheur de leur enfance ni se délivrer de tout ce

Déclaration de l'épiscopat autrichien (22. 1. 30).

Le Congrès catholique-social de Vienne.

La Conférence épiscopale autrichienne exprime sa reconnaissance et ses remerciements à l'Action catholique, qui a suivi le conseil donné par les évêques d'étudier à nouveau les questions sociales du temps

présent ; on lui doit surtout d'avoir apporté le plus grand soin et la plus grande habileté dans la préparation et la réunion du Congrès catholique-social de Vienne. Les rapporteurs ont sérieusement et pratiquement rempli leur mission, en tenant particulièrement compte de l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII, des enseignements et des instructions des évêques autrichiens sur les questions sociales du présent et des directions, dites de Cologne, provenant de S. Em. le cardinal Schulte (1) ; ils se sont montrés en plein accord avec ces programmes, directions ou déclarations ecclésiastiques, en sorte que leurs rapports ont pu fournir une base appropriée à l'étude de nouvelles questions.

Des sociologues distingués ont également témoigné leur reconnaissance et leur approbation ; les rapports les ont amenés à déclarer que ce Congrès réalisait un événement fort sérieux dans le mouvement social actuel. Il serait déplacé de reprocher aux rapporteurs une certaine étroitesse de vues, ou bien encore un opportunisme répréhensible. La Conférence épiscopale autrichienne recommande à l'Action catholique de continuer à travailler dans le sens des rapports et de traiter sérieusement les diverses questions, aussi bien en petit comité que dans de graves congrès, afin d'attirer et de gagner à cet utile travail des milieux de plus en plus étendus.

Nouvelles directions épiscopales
sur la possession privée des moyens de production.

La Conférence épiscopale tient à profiter de cette occasion pour établir quelques nouvelles propositions :

Dans les enseignements et les instructions des évêques autrichiens sur les questions sociales du temps présent (2), enseignements et instructions qui condamnent de la manière la plus formelle le mammonisme prépondérant de notre époque, la possession privée des moyens de production n'est pas condamnée en elle-même et l'ordre social actuel, notamment au point de vue de son aspect économique, n'est déclaré ni faux ni condamnable. Dans leurs enseignements et instructions, les évêques n'ont pas donné le travail économique comme l'unique raison originelle, ni même comme la première raison justificative de la propriété. Des conclusions de ce genre et autres pareilles ne répondent ni au contenu, ni au texte des enseignements et instructions des évêques autrichiens. Les évêques autrichiens n'entendent assumer la responsabilité que du seul texte de leurs enseignements et instructions et non des remarques ou commentaires qu'on en a tirés ; du reste, ils n'ont donné leur approbation à aucune espèce de commentaire.

Les évêques autrichiens et l'Association des socialistes religieux.

Contre les idées nouvelles sur le droit de propriété.

Les évêques autrichiens ont déjà pris position, à une date antérieure (3), au sujet de l'Association des socialistes religieux. Depuis, les événements se sont de plus en plus chargés de justifier leur opinion primitive. Mais ce n'est pas seulement aux socia-

---

qui était sacré pour leurs parents et leurs ancêtres, en tranchant le lien spirituel qui les unit à l'Eglise ; ceux qui pensent avoir le pouvoir ou le devoir de compléter les enseignements de l'Eglise sur le salut par les doctrines d'un faux salut socialiste afin d'avoir la certitude et l'abondance du bonheur par l'adjonction de la béatitude terrestre à celle de l'éternité.

» Le nombre des partisans du marxisme qui pensent ainsi est sans doute considérable. Et le fait que l'adhésion politique au socialisme n'a pas encore étouffé leur sentiment ni leur pensée religieuse en dépit des pressions, des sollicitations et des tentations, le fait que le besoin religieux n'en a pas été paralysé, est un motif de joie et d'encouragement à conserver l'espoir qu'un jour la situation sera redressée parmi nos frères, à continuer nos efforts pour reconquérir par des explications toujours répétées ceux qui sont dans l'erreur.

» Il n'est plus permis, après cette lettre pontificale, de rencontrer parmi les catholiques la foi dans le « socialisme religieux », la foi en une conciliation possible du christianisme et du socialisme. Car c'est chose impossible que de concilier la vérité et l'erreur. Aujourd'hui encore plus qu'hier, le socialisme religieux est pour les catholiques une contradiction dans les termes, et, dit le Saint-Père, chez ceux qui croyaient à leurs fantasmagories s'appuyant sur une fausse interprétation de la doctrine évangélique, un « sophisme ».

» Une conférence faite récemment à Berlin par l'association des socialistes religieux montre à quelles absurdités conduit l'oubli des distinctions et des contradictions, la confusion d'idées, que l'Eglise n'a jamais tolérés. Le conférencier alla jusqu'à demander qu'enfin la religion et la libre pensée se rencontrent et s'entendent : entre le socialisme religieux et la libre pensée religieuse la route est si courte ! D'ailleurs, le conférencier n'avait-il pas ce qu'il désirait dans cette social-démocratie qui par sa nature et par ses tendances comme par sa direction est athée, mais qui, grâce à l'aphorisme « La religion est affaire privée », arrive à s'annexer des chrétiens fidèles ? « Le socialisme religieux » dans le cadre de la social-démocratie conduira bien vite au but que cette conférence de Berlin se fixait : à la libre pensée religieuse.

» Si, d'un côté, la lettre pontificale brouille le plan de ceux qui s'imaginèrent trouver un accès facile auprès de la population catholique sous la bannière du socialisme religieux et endormir la conscience des catholiques déjà attirés à la social-démocratie, elle indique aussi le droit chemin à ceux qui ont vu dans le mouvement religieux socialiste un point de départ pour regagner les masses du prolétariat à l'Eglise qu'elles ont quittée.

» Ceux-là pensent agir suivant leur cœur et accomplir leur haute mission.

» Le Saint-Père ne se contente pas de rejeter le sophisme du socialisme religieux et de demander que l'on combatte les erreurs socialistes ; il demande aussi que l'on continue l'œuvre admirable de la reconstruction sociale, en vue d'aboutir à un ordre économique et social meilleur. Il faut aussi faire œuvre positive en votant des lois sociales, en collaborant aux organisations ouvrières, en réglementant la consommation, en encourageant l'épargne, en supprimant la crise des logements, en améliorant et en stabilisant la condition ouvrière en face de la puissance démesurée de la grosse industrie d'aujourd'hui. Mais cette activité doit procéder non d'un esprit de lutte des classes, mais des principes de justice et de charité, de la volonté de renforcer l'harmonie entre employeurs et employés et d'étendre la collaboration des divers éléments de la production économique. C'est là du travail social, travail dont bénéficiera la classe ouvrière, et par elle toute la société dans le sens voulu par l'Eglise.

» Le bien commun exige ce qui est conforme à l'enseignement du christianisme ; il exige non pas qu'on utilise les oppositions actuelles des intérêts pour exciter les classes à la lutte comme le font avec acharnement les partis du marxisme, mais pour coordonner et rapprocher les intérêts opposés dans un esprit de justice et de charité. C'est la raison pour laquelle le socialisme religieux est considéré comme une utopie, une contradiction, un sophisme, un mouvement auquel les catholiques ne peuvent plus à l'avenir prendre part. »

(1) Cf. la traduction intégrale de ce document dans *D. C.*, t. 18, col. 29-35.

(2) Cf. *D. C.*, t. 15, col. 1283-1308.

(3) Nov. 1928. Voir plus haut.

listes religieux, c'est encore aux autres représentants d'idées nouvelles que s'appliquent les paroles suivantes, empruntées à la lettre que le Pape Pie XI adressait au Congrès catholique allemand de Fribourg (1929) : « Puissiez-vous marcher tous, sans crainte, à une lutte ouverte contre les erreurs qui menacent la famille chrétienne. Comme d'autres erreurs, extrêmement lourdes de conséquences, ont encore été répandues et qu'il faut s'y opposer sans retard, nous ne pouvons que vous exhorter à prémunir, avec une grande insistance, le peuple catholique de l'Allemagne contre certaines théories d'invention récente et qui, franchement ou sournoisement, prétendent que les doctrines sociales catholiques peuvent s'unir paisiblement avec d'autres qui leur sont pourtant foncièrement opposées ; autant dire qu'il peut exister une alliance entre la lumière et les ténèbres, entre le Christ et Belial. »

Condamnation d'un journal propageant ces erreurs.

Il nous faut aussi blâmer un journal de Vienne, *Das Neue Volk*, d'avoir pris la défense d'un journal de même nom rédigé à Würzburg par Vitus Heller, et ceci malgré la condamnation prononcée par deux archevêques et cinq évêques d'Allemagne (1). Les deux archevêques et les cinq évêques qui ont condamné cette feuille, qui ont interdit au clergé d'y collaborer, en dénoncent plusieurs erreurs et, entre autres, les attaques contre « l'ordre social chrétien » et contre la conception chrétienne de la propriété qui, au dire du journal allemand, favorise « le capitalisme et toutes les injustices qui vont de pair avec ce système économique ». La manière dont cette censure est critiquée, et justement à propos des points précédents, dans la feuille autrichienne *Das Neue Volk* est véritablement un outrage à l'autorité ecclésiastique. Une pareille façon d'étudier les questions sociales rend déjà impossible toute discussion pratique, ce qui est d'un effet désastreux.

Les idées condamnées aboutissent au socialisme ou au communisme intégral.

La Conférence épiscopale autrichienne met de plus en garde contre certaines idées qui se répandent et dont le développement ultérieur aboutit nécessairement au socialisme ou au communisme intégral. Elle met aussi en garde contre les opinions qui sont opposées à l'enseignement de l'Eglise, à la doctrine tacitement admise ou formellement reconnue par les Papes et les évêques, défendue dans les universités catholiques, enseignée dans les séminaires catholiques ; rien que de ce chef, de pareilles opinions doivent déjà paraître suspectes. Rappelons les paroles du Saint-Père dans son encyclique sur la paix du Christ dans le règne du Christ ; il nous prémunit contre ces tentatives : Les conditions des temps actuels, dit le Saint-Père, sont telles qu'on voit « l'élite des chrétiens et même des prêtres, pris au mirage des apparences de la vérité et du bien, s'infecter de la funeste contagion de l'erreur » (2).

Or, comme une des plus menaçantes, le Pape signale l'erreur, actuellement courante, sur le droit de propriété. Il fait ensuite observer que, dans leurs discours ou leurs écrits, ainsi que dans toutes leurs actions, beaucoup se comportent comme si la doctrine et les prescriptions tant de fois proclamées par les Souverains Pontifes, par Léon XIII et surtout par Pie X et Benoît XV, avaient perdu toute valeur intrinsèque ou bien étaient devenues complètement périmées.

Elles constituent une sorte de modernisme moral, juridique et social.

On reconnaît à ces traits une sorte de modernisme moral, juridique et social ; mais nous le rejetons aussi bien que l'erreur bien connue du modernisme dogmatique.

L'épiscopat autrichien juge nécessaire de déclarer que ses enseignements et ses prescriptions concordent avec les directions émanées de Cologne. Or, la sociologie catholique ne peut dédaigner ces manifestations de l'épiscopat, pour autant qu'elle consente à reconnaître le magistère de l'Eglise.

La doctrine sociale de l'Eglise.

Enseignements de Léon XIII.

Déjà le Pape Léon XIII a chargé les représentants de l'enseignement ecclésiastique en général et les évêques en particulier de l'important devoir de s'occuper des questions sociales. Dans son encyclique *Rerum Novarum* le Pape social annonce qu'il veut exposer « ce que sont, dans la conception chrétienne, les principes des droits et des devoirs des hommes ». « Il veut proclamer des vérités qui auraient pour effet d'aplanir tous les conflits en bien peu de temps, si ces vérités venaient à être pleinement reconnues par la société civile. » Dans cette même encyclique le Pape s'adressait à toutes les classes de la société pour leur montrer leurs obligations. Les devoirs de l'autorité publique y sont eux-mêmes exposés. Passant ensuite à l'étude de l'amélioration partout réclamée du sort de la classe ouvrière, Léon XIII disait : « C'est avec une pleine confiance que nous abordons cette question et nous avons nettement conscience d'avoir le droit d'en parler. Car, sans l'assistance de la religion et de l'Eglise, il n'y a pas d'issue hors de ce dédale. Mais, comme la défense de la religion et la direction des forces ou des moyens de l'Eglise sont essentiellement entre nos mains, notre silence pourrait bien être un manquement à nos devoirs. » De là ses fréquentes exhortations aux évêques d'employer à des fins sociales leur mission enseignante. Le Pape loue l'activité des laïcs, le zèle des catholiques, mais il ajoute : « Les évêques stimulent toute cette activité, mais ils la modèrent aussi de leur autorité. » Il dit encore : « Au nom des évêques, les membres du clergé séculier et régulier doivent participer aux travaux nécessaires dans ce domaine. » Tout ceci devrait être évident ; il convient néanmoins de proclamer et d'indiquer nettement les devoirs de la conscience sur ce terrain, car, avec la Révélation divine pour base, il s'agit d'exposer d'importantes questions morales et de rendre effective l'action de la justice et de l'amour dans la solution des problèmes sociaux.

Enseignements de Pie X et de Benoît XV.

Les successeurs du Pape Léon XIII ont suivi ses exemples. Dans l'encyclique *Singulari quadam* Pie X s'exprime ainsi : « La question sociale et

(1) Cf. dans *D. C.*, t. 23, col. 1571-1575, les actes de l'épiscopat d'Allemagne sur cette condamnation. — Notons qu'il existe plusieurs journaux ayant ce même titre de *Das Neue Volk*. Un même esprit semble les animer. Aux deux dont il est ici question il convient encore d'ajouter celui qui est publié à Rorschach ; ce journal existe depuis trois ans et porte en sous-titre *Parteipolitisches unabhaengiges Organ im Sinne der Katholischen Aktion*.

(2) *D. C.*, t. 9, p. 84.

les discussions qui s'y relient sur le caractère et la durée du travail, sur les salaires, sur les grèves, ne sont pas d'une nature purement économique et, par suite, ne sont pas à ranger parmi celles qu'on peut régler en faisant abstraction de l'autorité de l'Eglise » ; et Benoit XV exhorte les prêtres à « regarder comme un de leurs devoirs de se consacrer autant que possible aux sciences et à l'action sociales par l'étude, l'observation et le travail, ainsi que d'encourager avec le plus grand empressement tous ceux qui exercent dans ce domaine une influence salutaire pour le bien des catholiques ». Mais quelles sont les études qui sont ici nécessaires ? Avant tout, celle de la philosophie morale, de la théologie morale et du droit ecclésiastique, afin de se prémunir contre les déductions erronées dans le traitement de questions économiques d'une si grande ampleur ; c'est pour cette raison justement que le nouveau Code de droit canon impose la censure préalable non seulement aux livres ayant pour objet les sciences bibliques, la théologie (dogmatique et théologie morale), l'histoire de l'Eglise, le droit ecclésiastique, mais encore aux livres qui concernent la théologie naturelle, l'éthique (philosophie morale) et autres branches scientifiques apparentées (can. 1385, §§ 1 et 2) ; dans le canon 1384 on fait aussi observer que ces prescriptions s'appliquent également aux journaux, périodiques et publications diverses.

En tout cas, ils se mettent en opposition avec ces manières de voir de l'Eglise, les laïcs qui s'arrogent le droit, comme écrivains, de discuter et même de juger les déclarations épiscopales dans les questions de théologie morale et de morale chrétienne et qui prétendent n'avoir pas à tenir compte des directions de l'autorité religieuse.

Pie XI.

La lettre de la S. C. du Concile au card. Liénart.

Nous tenons encore à souligner les paroles de Pie XI, dans son encyclique sur la Paix du Christ dans le règne du Christ, au sujet de la situation et de l'autorité du corps enseignant de l'Eglise, notamment des évêques : « Nous nous tournons avant tout vers vous, Vénérables Frères, que le Christ lui-même, notre chef et notre guide, Lui qui Nous a confié le soin de son troupeau tout entier, a choisis de préférence pour prendre part à Nos soucis ; vous qui avez été placés par le Saint-Esprit pour diriger l'Eglise de Dieu, vous qui êtes surtout chargés de favoriser la concorde et qui, tenant la place du Christ dans l'exercice de votre mission, participez à son divin magistère et et devenez ainsi les dispensateurs des mystères de Dieu ; c'est pour cette raison que vous êtes appelés le sel de la terre, la lumière du monde, les maîtres et pères du peuple chrétien, que par le cœur vous devenez les modèles de vos troupeaux et méritez d'être appelés grands dans le royaume de Dieu ».

Dans la lettre de la Congrégation du Concile à l'évêque de Lille sur les relations entre les employeurs et les employés, on lit à la fin : « Les progrès si impressionnants du socialisme et du communisme, l'apostasie religieuse provoquée dans les masses ouvrières, sont des faits incontestables qui donnent à réfléchir sérieusement. Profitant des misères réelles des ouvriers, le socialisme et le communisme ont réussi à leur faire croire qu'eux seuls sont capables de promouvoir efficacement les intérêts professionnels, politiques et sociaux et les ont groupés dans des organisations syndicales.

» Il est donc urgent que tous les catholiques unissent leurs forces, afin d'opposer une digue à un si grand mal qui entraîne tant d'âmes sur la voie de la perdition éternelle, et sape les bases de l'ordre social, préparant la ruine des peuples et des nations. Qu'on écarte donc tous les dissentiments et que, avec une concorde mutuelle, avec une confiance réciproque et surtout avec une grande charité, on suscite des institutions qui s'inspirent des principes de la morale catholique et assurent aux ouvriers, avec leurs intérêts économiques, la liberté de se déclarer chrétiens et la possibilité de remplir tous les devoirs qui en découlent. » (1)

L'étude des questions sociales doit se fonder sur la doctrine catholique.

Pour ce qui est de l'Autriche, cette exhortation est particulièrement faite pour encourager les catholiques à étudier les questions et les obligations sociales ; d'une part, ils auront pour solide fondement cette doctrine catholique qui repose elle-même sur les bases scientifiquement établies de la philosophie morale et de la théologie morale catholiques et, d'autre part, ils s'efforceront de porter secours aux classes victimes des détresses sociales et de faire aboutir leurs justes revendications en défendant comme il convient les droits des miséreux ; c'est ainsi que se réalisera le programme donné par le Pape Pie XI à l'Action catholique : La paix du Christ dans le règne du Christ.

UN COMMENTAIRE.

Sur cette déclaration on lira avec intérêt un article du Dr Joseph Éberle, *paru, sous le titre « L'épiscopat autrichien et la question sociale. A propos d'une déclaration de la Conférence des évêques autrichiens », dans la* Schoenere Zukunft (16. 2. 30), n° 19 (2).

Points principaux de la déclaration épiscopale.

Une nouvelle déclaration de l'épiscopat autrichien sur la question sociale vient d'être publiée dans la presse quotidienne catholique de l'Autriche.

Elle mérite une soumission respectueuse et confiante telle que l'autorité religieuse peut la demander en tout temps à de véritables catholiques. Cette déclaration remonte par sa genèse au Congrès social de Vienne durant l'été de 1929 ; elle passe en revue les débats sur les questions sociales, débats qui se sont poursuivis dans une série de brochures, de journaux, de périodiques, de communications et autres documents ; elle précise le sens des « Enseignements et indications des évêques autrichiens sur les questions sociales du temps présent » (3) ; elle s'élève contre les fausses interpré-

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 22, col. 395.

(2) En note la *Schoenere Zukunft* écrit ce qui suit : « Comme on ne connaît à l'étranger qu'un très petit nombre des journaux ou des groupes multiples qui s'occupent en Autriche de la question sociale, on fera bien à l'étranger de se méfier des erreurs qu'on pourrait commettre en cherchant à interpréter les objectifs de la nouvelle déclaration sociale de l'épiscopat autrichien, c'est-à-dire les personnes atteintes ou méritant d'être atteintes par ces déclarations. L'exposé qui suit, et qui est rédigé par le rédacteur en chef de la *Schoenere Zukunft* prouve déjà l'attention spéciale de notre hebdomadaire à se conformer aux directions données par l'épiscopat. »

(3) Cf. la lettre collective de l'épiscopat autrichien du 29. 1. 25, dans *D. C.*, t. 15, col. 1283-1308.

tations qui en furent données ; elle s'oppose au socialisme religieux, de même qu'aux idées morales, juridiques et sociales qui s'écartent de la tradition catholique sociale et dont le développement logique doit forcément aboutir au socialisme et au communisme.

La déclaration proclame les droits de l'autorité ecclésiastique en matière de sociologie catholique, vu que la plupart des questions sociales ont des rapports intimes avec la théologie naturelle, l'éthique, le droit ecclésiastique ou la théologie morale, et que l'autorité ecclésiastique a été justement instituée pour nous guider en ces questions. La déclaration blâme un certain laïcisme qui se met au-dessus des déclarations épiscopales et croit ne pas devoir tenir compte des avertissements de l'autorité ecclésiastique.

Enfin, la déclaration fait appel à l'union dans le travail social, de manière à résister, sous l'enseigne *viribus unitis*, au plus grave danger des temps présents, le socialisme et le communisme, avec toute l'énergie qui convient.

Les principales affirmations de l'épiscopat autrichien méritent d'être proclamées bien haut et de recevoir de notre presse un énergique appui.

Les rapports du Congrès social de Vienne.

Tendances opposées chez les catholiques.

1. Les évêques approuvent tout d'abord les rapports du Congrès social de Vienne et expriment le désir de voir le travail se poursuivre à l'avenir dans le sens de ces rapports. Les rapports du Congrès social de Vienne sont pourtant d'apparences rien moins qu'uniformes ; bien plus, quelques-uns de ces documents présentent entre eux de ces différences, voire de ces tendances opposées que la science catholique présente elle-même dans les limites des principes supérieurs, qui, eux, sont immuables.

Signalons, par exemple, les divergences qu'on note entre le prof. d'Université Wilhelm Schmidt (S. V. D.), d'une part, et le prof. d'Université Dr Cte Degenfeld ou le Dr Hans Schmidt, d'autre part, relativement à l'attitude de principe à observer en face de questions telles que le capitalisme, la propriété, le droit, la charité, l'enseignement des principes sociaux et la casuistique sociale !

Dans ces conditions, l'approbation formelle des rapports du Congrès social de Vienne par l'épiscopat est en même temps une approbation de cette dose de liberté qui est indispensable à la pensée et aux recherches, si l'on veut le progrès des sciences catholiques et même sociales.

Toutes les fois que la science catholique est vivante, elle présente des luttes d'opinions, car les différents auteurs subissent l'influence de mentalités, d'observations, de traditions doctrinales ou locales différentes. Quelle mêlée d'opinions dans l'enseignement de la haute scolastique !

Prenez un travail ou un livre contemporain de théologie, par exemple le travail qu'a publié dans la *Schoenere Zukunft* le professeur d'Université Dr Diepgen sur la « Religion et la médecine au moyen âge » ! Prenez la monographie *Le purgatoire* du professeur et prélat de Paderborn, le Dr Bernhard Bartmann, ou lisez dans le numéro de janvier de *Theologie und Glaube* son mémoire sur l'évolution historique de la pénitence ! Quelles différences dans les opinions des théologiens d'une même époque ! Quelle transformation des idées dans la suite des temps ! La lutte des opinions, c'est la vie des sciences.

La lutte est une bonne chose, sous réserve, il va sans dire, qu'elle n'aboutit pas à une guerre civile qui paralyserait toute activité pratique. L'épiscopat autrichien s'est donc prononcé en faveur d'une science vivante.

Questions sociales du temps présent.

2. En rappelant les « enseignements et indications des évêques autrichiens sur les questions sociales du temps présent », la nouvelle déclaration s'exprime en ces termes : « Le mammonisme prépondérant de notre époque est formellement condamné dans ces « enseignements », mais la possession privée des moyens de production n'est pas condamnée en elle-même, et l'ordre social actuel, notamment au point de vue de son aspect économique, n'est déclaré ni faux ni condamnable. »

Pour tout catholique ces observations se comprennent d'elles-mêmes. Il est presque inconcevable que, dans certains milieux catholiques, il puisse exister à cet égard des malentendus. Condamner la possession privée des moyens de production équivaudrait à mettre le socialisme, le communisme sur le pavois. Il est impossible d'attribuer cette intention à une déclaration épiscopale.

L'ordre économique et social actuel
n'est pas radicalement condamné.

On aurait aussi peu de raison de lui attribuer tout simplement une condamnation de l'ordre économique et social actuel. De même que Dieu seul est le bien absolu, de même le diable seul est le mal absolu, donc l'erreur et le crime incarnés. Les choses de ce monde, les choses humaines sont la plupart du temps un mélange de bien et de mal. Or, un des traits du catholicisme est justement de considérer le monde avec plus d'optimisme que ne le faisait généralement l'ancienne philosophie dualiste du paganisme grec ou Luther lui-même ; le fondateur du protestantisme et ses disciples ont en effet bien exagéré — et les luthériens de nos jours le font encore — les conséquences du péché originel pour l'humanité. Mais, naturellement, la manière dont le catholicisme envisage le monde ne l'oblige pas à suivre une politique d'autruche, non plus qu'à fermer les yeux devant les erreurs et les vices du temps. Les plus récentes déclarations du Saint-Père, à l'adresse des associations ouvrières catholiques allemandes (1), ne sont pas les dernières à nous montrer que, même du point de vue catholique, on peut se livrer à des appréciations critiques sur l'ordre économique et social actuel ; il y est dit en propres termes : « Notre société moderne a besoin aujourd'hui plus que jamais d'une rénovation fondamentale, car, s'étant détournée du Christ et des préceptes évangéliques de la justice et de la charité, elle a conduit un nombre immense d'individus à exploiter le système économique existant à l'avantage exclusif de leurs intérêts personnels mais au détriment de ceux d'autrui ; ils ont ainsi donné à la question sociale une tournure et une solution qu'on ne peut vraiment pas qualifier de chrétiennes. »

Titres à l'acquisition de la propriété.

3. La déclaration épiscopale autrichienne nous apprend que, dans leurs « enseignements et indications », les évêques ne présentent pas le travail économique comme le motif unique justifiant la propriété, ni même comme le premier. Cette déclaration, pour les catholiques, va encore de soi, car une opinion contraire serait du socialisme. D'après la conception historique et matérialiste de la social-démocratie, la religion, la civilisation, la vie intellectuelle ne sont que les reflets des conditions économiques ou, en d'autres termes, elles sont des productions matérielles au même titre que le sucre et le vitriol.

A l'encontre de cette opinion, le christianisme affirme la primauté de l'esprit, de l'âme, et cette affirmation

(1) Cf. *D. C.*, t. 23, col. 586-7.

trouve un écho dans l'estime supérieure accordée au travail intellectuel ou scientifique comme titre d'acquisition ou de propriété. Du reste, il n'est peut-être aucune œuvre économique qui n'ait un travail intellectuel comme condition préalable ou qui n'en soit accompagnée. Naturellement, en plus du travail économique et intellectuel, il y a encore d'autres titres à l'acquisition et à la propriété.

Contre le socialisme religieux.

4. La nouvelle déclaration des évêques autrichiens se tourne ensuite contre les socialistes religieux ; à ce sujet, elle s'en réfère expressément aux paroles que le Pape Pie XI adressait au Congrès catholique allemand de Fribourg (1929).

Le Saint-Père réclamait, en effet, qu'on se défendît de ces théories nouvelles qui, ouvertement ou sournoisement, prétendent que les doctrines sociales catholiques peuvent s'unir paisiblement à d'autres qui leur sont radicalement opposées. Cette partie de la déclaration épiscopale mérite encore la plus sincère adhésion des catholiques prenant leur foi au sérieux.

Le socialisme et le christianisme sont entre eux comme l'eau et le feu.

De même que le libéralisme et le christianisme, le socialisme et le christianisme sont entre eux comme l'eau et le feu. Au point de vue historique, l'idéologie et le programme pratique du marxisme furent en leur plus grande partie l'œuvre de Juifs incroyants et, de nos jours encore, notamment dans l'Europe centrale, ce sont des Juifs qui fournissent l'état-major littéraire du marxisme. Un trait caractéristique de la mentalité de ces Juifs est leur optimisme extraordinaire à l'égard de la nature humaine et de ses capacités ; il y a là par conséquent une négation du péché originel et de ses suites. Un autre trait, conséquence du précédent, est la foi en des possibilités indéfinies de progrès sur cette terre jusqu'à la création d'un paradis terrestre inclusivement.

Citons encore ce trait : une sorte de messianisme à l'envers, matérialisé, c'est-à-dire une surestimation des biens tangibles aux dépens des biens moraux et spirituels. A cette mentalité se joint naturellement une aversion particulière pour le christianisme et, par suite, une propagande révolutionnaire et destructrice visant toutes les traditions chrétiennes, donc nos idées, aussi bien que nos fins religieuses, scientifiques et sociales. Comment unir sérieusement le but de pareilles gens et celui des catholiques ?

L'erreur des catholiques socialistes et leur méconnaissance de l'histoire.

Du reste, tout en repoussant l'attitude antireligieuse du socialisme, certains milieux catholiques n'auraient peut-être pas été séduits par les conceptions et les programmes économiques du socialisme, notamment par son idéal de possession collective, si, dans leurs appréciations du capitalisme de Mammon, quelques catholiques ne tiraient des lignes de démarcation trop larges entre l'esprit et la forme, entre les théories et l'organisation économique ; ce faisant, ils méconnaissent absolument le fait que les formes, les techniques, les organisations économiques sont jusqu'à un certain point la conséquence des théories qui inspirent et dirigent une époque. Dans les milieux catholiques moins bien instruits, beaucoup d'égarements et d'erreurs viennent peut-être aussi de ce que certains jeunes maîtres en théologie morale catholique négligent constamment dans leurs exposés systématiques de prendre position, en la mesure convenable, à l'égard des évolutions essentiellement pratiques.

La paix de Paris, qui, d'après les déclarations du Vatican, mérite d'être considérée comme une paix injuste, risque, au point de vue social et moral, d'avoir les plus redoutables conséquences pour l'Europe centrale.

En Tchécoslovaquie, en Roumanie, se poursuit une réforme agraire qui viole toutes les lois du code et de l'équité.

Le parti marxiste, arrivé au pouvoir dans le conseil municipal de Vienne depuis 1918, poursuit, en matière de propriété foncière, d'habitations et d'impôts, une politique qui n'est absolument rien autre que du bolchevisme, moins les effusions de sang.

Il est regrettable que ces faits ne soient pas mis systématiquement en lumière dans des mémoires ou des livres rédigés par des hommes versés en théologie morale ; car, avec ce genre de commentaires, il y aurait beaucoup moins de milieux catholiques à subir l'influence socialisante des tendances et des évolutions contemporaines.

Sur les droits de l'autorité ecclésiastique en matière de sociologie.

5. Dans un paragraphe de la nouvelle déclaration, l'hebdomadaire paraissant à Vienne sous le nom de *Das Neue Volk* reçoit un blâme à cause de l'appui occasionnel prêté à un autre hebdomadaire bien connu et du même nom, celui que Vitus Heller publie à Würzburg, et que deux archevêques et cinq évêques allemands ont condamné à cause de son socialisme radical (1). Comme *Das Neue Volk* de Vienne n'est pas extrêmement répandu, il est un peu superflu de s'étendre sur ce point. Rappelons néanmoins ce principe général : Tous ceux qui prennent part aux discussions sociales doivent avoir non seulement une bonne dose de science et des convictions morales profondes, mais encore la « manière », autrement dit ce style de bonne tenue qui est le propre du genre scientifique actuel et qui, de plus, convient à la gravité du sujet. Mais, et surtout, ils doivent traiter avec déférence les princes de l'Eglise, même quand ils s'imaginent avoir été mal compris et donc injustement blâmés par eux. Du reste, le rappel de la conception chrétienne de la propriété par l'épiscopat autrichien, rappel qui fait suite à la censure précitée et qui est fait à son sujet, présente la plus grande importance. D'après les commentaires récemment présentés par Oswald von Nell-Breuning, S. J., sous le nom de conception chrétienne de la propriété il faut entendre la conception germano-chrétienne, c'est-à-dire celle du droit naturel, par opposition à la conception romaine neutre défendue par plusieurs théologiens (voir à ce sujet l'éditorial du numéro 17 de la *Schoenere Zukunft* (2. 7. 30).

Contre les tendances socialisantes.

6. La nouvelle déclaration épiscopale nous met en garde contre la diffusion d'opinions dont le développement ultérieur nous conduirait nécessairement au socialisme et au communisme intégral.

Affirmation du droit de propriété.

Se référant à l'encyclique de Pie XI sur la paix du Christ dans le règne du Christ, elle nous prémunit surtout contre les erreurs dangereuses qui se rapportent au droit de propriété.

Quiconque a suivi, depuis la révolution de 1918, l'évolution de l'Europe centrale et orientale quiconque a médité sur l'accroissement de puissance du socialisme en Russie, dans les Etats qui ont remplacé l'ancien Empire d'Autriche, en Allemagne ; quiconque voit et

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 23, col. 1575.

quelle large mesure la propriété privée est socialisée, directement par des saisies et par des expropriations, indirectement par des mesures fiscales, sans aucun égard pour les besoins véritables de l'intérêt national et souvent dans l'unique but d'appliquer les programmes de parti ou de capter des électeurs ; quiconque voit la psychose étatisante, communalisante, socialisante, envahir les milieux chrétiens eux-mêmes, ou qui fut témoin des luttes pour la dépossession des princes allemands, spoliation que des centaines de mille de catholiques ont réclamée sous une forme intégrale, malgré les avertissements formels des évêques allemands, celui-là trouvera plus que compréhensible le nouvel avertissement de l'épiscopat autrichien et la référence aux déclarations que Pie XI dirigeait en 1922 contre la psychose révolutionnaire.

Évolution de ce droit, et non révolution.

Par contre, et naturellement, se défendre des tendances socialisantes ne signifie pas qu'on proclame un éternel *statu quo* des conditions fixant le droit de propriété. Oswald von Nell-Breuning, S. J. (dans son travail *Verschiedene Eigentumsauffassungen*, München-Gladbach, 1929), croit et soutient, conformément à la pensée de Léon XIII, que la conception statique de la propriété doit se compléter de la conception dynamique. Mise en culture pure, nous dit cet auteur, la conception statique de la propriété aboutit à l'individualisme, la conception dynamique, au socialisme ; la synthèse des deux conduit au solidarisme chrétien. Aux époques — nous continuons à résumer le P. von Nell-Breuning — où les conditions relatives à la propriété sont assez bien déterminées, le facteur statique est à bon droit le plus en vue ; par contre, à une époque de répartition malsaine, socialement peu désirable, des propriétés, le facteur dynamique se place au premier plan ; l'ordre fondé sur la propriété doit alors prouver sa vitalité en montrant en lui-même des tendances à revenir ou parvenir à des situations saines et capables de durer ; une répartition de la propriété qui, dans les conditions régnant au moyen âge, était peut-être fort convenable et fort adéquate, pourrait, dans les conditions économiques et sociales actuelles, se montrer absolument intolérable et, de toute manière, inconciliable avec le bien général. Il ne faut pas qu'on puisse dire : Si les biens des grands de ce monde, des princes de la terre ou de la Bourse, les biens de la noblesse ou de la bourgeoisie, s'élargissent trop aux dépens de masses prolétaires du peuple, la révolution vient d'en bas d'une façon ou de l'autre et fait table rase. Il n'est pas dans la nature du droit que les choses en arrivent à ce point qu'une révolution devienne le seul remède ; mais il est dans la nature du droit qu'on évite les révolutions par des interprétations et des mesures appropriées. L'ordre légal doit laisser de la marge en vue d'une évolution vers le mieux ; il doit suivre lui-même une évolution saine, par conséquent s'occuper utilement à promulguer de nouvelles lois conformes à la justice, c'est-à-dire appliquer suivant les besoins des temps les éternels principes du droit aux transformations et aux manifestations nouvelles de la vie.

Les Papes et l'évolution du droit de propriété.

Non seulement dans saint Thomas d'Aquin, mais aussi dans Léon XIII, l'idée d'une évolution vivante de la question de la propriété est si expressément signalée qu'à ce point de vue encore on est obligé de reconnaître que Léon XIII a écrit pour notre temps beaucoup plus que pour le sien.

Pie XI marchait franchement sur les traces de son prédécesseur Léon XIII quand, dans un discours à l'assemblée centrale de l'Action catholique italienne, en 1926, il déclarait (nous empruntons la citation à Nell-Breuning en un autre passage) : « C'est un fait que, même dans ces éléments sociaux (*elementi sociali*) qui paraissent fondamentaux et des moins exposés aux changements — tels que la propriété, le travail, le capital — non seulement une quantité de modifications, de transformations, de relations mutuelles sont possibles, mais qu'elles s'y produisent réellement. » (1)

Cette déclaration nous laisse bien entendre que les conditions afférentes à la propriété ne se pétrifient pas, qu'on ne peut les croire douées d'une immutabilité absolue, mais que, tout en demeurant fidèle aux concepts « classiques », on doit prendre en compte les changements survenus dans le monde extérieur, sans violer cependant ni le droit naturel ni le droit divin.

Sur les directives de Cologne.

Pour une systématisation uniforme des connaissances sociales chez les catholiques.

7. Dans sa nouvelle déclaration, l'épiscopat autrichien nous apprend que ses « enseignements et indications », publiés en 1928 sur les questions sociales du temps présent, concordent avec les directions de Cologne (2). Jusqu'ici les directions de Cologne n'ont été officiellement portées à la connaissance que du seul clergé de l'archidiocèse de Cologne ; elles n'ont pas été publiées sous une forme officielle par les évêques des autres diocèses d'Allemagne; en tout cas, elles répondent certainement au désir de préparer les voies à des définitions et à des appréciations uniformes en économie politique moderne. Ce désir est des plus compréhensibles et doit être activement propagé. Car, chez les catholiques les plus en vue qui s'occupent en ce moment des sciences sociales — tels que les théologiens Schilling, Schwer, Ruland, Keller, Weber, Gundlach, Nell-Breuning, Biederlack, Schmitt, S. J., P. Horvath, le Dr Landmesser, le Dr Muhler, le Dr Laros, etc., et tels que les laïcs Goetz Briefs, Theodor Brauer, Theodor Steinbüchel, Friedr. Dessauer, Paul Jostock, Franz Müller, P. Fleischer, le prof. Lugmayer, le prof. O. Spann, etc. — on constate, même à cette heure, non seulement chez les laïcs, mais encore chez les théologiens, de grosses différences de terminologie et d'appréciations.

Ce « chaos » n'est pas absolument incompréhensible. Il tient à ce que, pendant de nombreuses années, soit à cause des conditions particulières régnant dans les Universités (large exclusion des catholiques), soit à cause du faible nombre de « dozent » qui en résultait, il n'a pas été produit, du côté catholique, la somme nécessaire de recherches sociales ; de la sorte, on n'a pu réviser l'ensemble des traditions et des événements modernes ou contemporains, afin d'arriver de bonne heure à une systématisation uniforme de nos connaissances. Mais ce fait, qui, au dernier Congrès social de Vienne, amenait déjà le prof. Dr Wilhelm Schmidt à réclamer de la prudence, de la patience et de l'indulgence en face des travaux polymorphes des catholiques en matière sociale, permet justement de penser que les directions de Cologne n'ont pas la prétention d'être considérées comme des règles définitives.

... Mais sans reniement des traditions sociales catholiques.

Si les évêques d'Autriche déclarent adopter les directions de Cologne, c'est qu'ils s'attachent certainement et avant tout au désir exprimé par les directions de Cologne de voir s'uniformiser la terminologie et les appréciations.

---

(1) D'après le texte publié par Mgr Cavagna dans *Pio XI e l'Azione cattolica*, livre que nous avons analysé dans la *D. C.*, t. 23, col. 323-4; cette traduction remplace celle qui a paru dans la *D. C.*, t. 17, col. 675-6, d'après le bulletin de la C. I. S. C. (sept. 1926).

(2) Cf. *D. C.*, t. 18, col. 29-35.

Mais on peut être sûr qu'ils n'interprètent pas les directions de Cologne dans le sens d'un reniement des traditions sociales catholiques de l'Autriche et de la Bavière depuis l'époque du moyen âge, puis du baroque et du romantisme, jusqu'à celle de Frühwirth, Vogelsang, Albert Maria Weiss, Scheimpflug, Scheicher, Bruder, Jorg, Ratzinger, Jager, etc... En nous mettant en garde contre toute espèce de romantisme, contre toute passion de nouveauté, l'avertissement de l'épiscopat autrichien semble justement nous inviter à un respect toujours plus grand de la tradition. Quant à respecter sa tradition autochtone, l'Autriche y a d'autant plus de raisons que, dans sa culture sociale, elle n'a pas souffert de cette rupture, dont la Réforme fit souffrir les autres pays allemands ; ses catholiques n'ont jamais été non plus réduits à cet état de minorité et de « diaspora » qui, dans le reste de l'Allemagne, a constamment provoqué, sur le terrain des questions scientifiques, politiques et sociales, une sorte d'adaptation aux idées des majorités de confession différente.

Contre le laïcisme.

Dépendance du monde laïque à l'égard de l'autorité ecclésiastique.

8. Dans un autre passage, la nouvelle déclaration de l'épiscopat autrichien nous met en garde contre le laïcisme ; elle insiste sur la dépendance du monde laïque à l'égard de l'autorité ecclésiastique ; elle montre qu'il est contraire aux règles de l'Eglise que des laïcs s'arrogent le droit, en tant qu'écrivains, de vouloir trancher des questions théologiques ou même de se poser en juges peu respectueux des avertissements de l'autorité ecclésiastique. Ces observations de l'épiscopat autrichien sont encore des plus compréhensibles ; pour des catholiques véritables elles sont en dehors de toute discussion.

Il n'y a rien ici-bas qui ne touche de près ou de loin à la théologie. Il s'ensuit que la théologie a le droit de dire son mot jusque dans les questions politiques et sociales ; ceci implique également le droit de l'épiscopat à nous diriger, quand il s'agit de préciser ou de défendre la doctrine de l'Eglise.

... sans suppression de l'individualité des laïcs.

La primauté de la théologie ne signifie pourtant pas l'absorption de tous les droits, de toute l'individualité des laïcs. Celui qui connaît la doctrine actuelle de l'Eglise sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, ainsi que sur leurs droits respectifs, celui qui sait quelle somme de liberté l'Eglise reconnaît à l'Etat dans la gestion des affaires temporelles, celui-là sait aussi quelle somme de liberté revient aux laïcs dans le domaine des sciences, de la politique et de la vie économique. Si les théologiens sont les porte-parole naturels de la théologie, inversement les laïcs sont les porte-parole naturels de la politique, des questions sociales, des sciences en général, tant qu'ils se meuvent dans les limites établies par les principes de l'Eglise. Du magistère infaillible de l'Eglise, considéré d'une manière générale, relève également l'exacte délimitation du domaine des obligations et du domaine abandonné à la liberté de conscience. Le propre du catholicisme pris en général est le respect de la tradition, de même aussi que le respect de l'expérience des siècles ; et cette dernière atteste justement le danger des limitations excessives ou intempestives en matière disciplinaire.

Services rendus à l'Église par les laïcs.

Il va de soi que les évêques autrichiens repoussent les rêveurs et les radicalisants ; mais rien ne prouve qu'ils aient envers des laïcs sérieusement instruits, pourvus de connaissances théologiques, moins de confiance qu'ne le méritent les travaux et les services passés de laïcs catholiques en faveur de l'Eglise.

De même que dans l'histoire on voit constamment des théologiens, partant du point de vue théologique, s'occuper de questions temporelles, de même on voit toujours des laïcs, partant de l'étude de ce monde, s'occuper de questions théologiques ; et ces laïcs ont ainsi rendu plus d'une fois d'immortels services à l'Eglise. Parfois même l'histoire nous montre des laïcs comprenant mieux la situation et le rôle de l'Eglise à une époque donnée que certains membres du clergé ; elle nous montre également que dans certaines circonstances, en cas de tension entre les laïcs et l'autorité ecclésiastique, les laïcs obtinrent souvent justice auprès du tribunal suprême de l'Eglise.

Quelques exemples.

Citons quelques exemples pour illustrer ces propositions.

En France, au début du XIXe siècle, les apologies les plus efficaces du christianisme et de la papauté furent l'œuvre de deux laïcs : Châteaubriand et de Maistre.

De même en Allemagne, peu d'apologies ont été surpassées (notamment au point de vue de leur influence sur le mouvement des conversions) par les quinze volumes de la *Geschichte der Religion Jesu Christi* ; ils furent pourtant rédigés par un littérateur de l'époque romantique, le comte Léopold Stolberg-Stolberg.

L'exposé récent le plus brillant de la *Philosophia perennis* émane d'un laïc, Otto Willmann, et se trouve dans sa *Geschichte des Idealismus*.

Une histoire récente et monumentale des Papes est due à la plume d'un laïc : Ludwig von Pastor. L'*Histoire des moines d'Occident* (l'Ordre Bénédictin) de Montalembert et sa monographie sur sainte Elisabeth, les ouvrages sur l'histoire de l'Eglise de Franz Joseph von Buss et de Georges Goyau, les monographies sur saint François de Joergensen et de G. K. Chesterton n'ont pas été surpassés par des théologiens sous le rapport de la richesse des pensées et des beautés de la forme.

Dans l'histoire de l'Eglise on admet volontiers que l'empereur Charles-Quint saisissait mieux les conditions de son époque et les devoirs en résultant pour l'Eglise dans l'Europe centrale, que certains cardinaux de la Renaissance, ses contemporains.

De Joseph von Goerres et de Karl von Vogelsang on dit pareillement qu'ils ont mieux compris et mieux défendu les intérêts catholiques de leur temps que certains électeurs ecclésiastiques de l'ancien Empire d'Allemagne ou, à une date ultérieure, que certains prélats d'Olmütz, de Prague, de Gran et de Kalocsa.

Le grand publiciste français Louis Veuillot se trouva parfois en désaccord avec le grand évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, et le Pape Pie IX jugea le différend en faveur du premier.

Avec leur programme social franchement anticapitaliste, Hilaire Belloc et G. K. Chesterton s'écartent peut-être en beaucoup de points de ce que tel ou tel collègue italien présente comme étant la sociologie catholique ; ils n'en sont pas moins des ornements du monde catholique. G. K. Chesterton est l'orateur des congrès catholiques anglais et reçut tout récemment un flatteur accueil du Pape Pie XI.

Les laïcs d'ailleurs sont mieux informés des nécessités actuelles.

Du côté du clergé, les laïcs ne doivent pas seulement recevoir, ils doivent aussi donner. Ils ont généralement plus de rapports avec le monde extérieur ; ils n'en comprennent que mieux les événements et leurs détails. Ceci est important, car le monde profane est d'autant plus facile à conquérir pour l'Eglise que les ouvriers de la conquête sont d'avance mieux informés

des faits et de la psychologie qui le concernent. Comme Julius Langbehn l'explique, le monde est moins égaré et moins converti par les principes que par l'exemple des autres hommes et le spectacle des réalités.

Hostilité injustifiée de certains théologiens à leur égard.

Rien n'indique que l'épiscopat autrichien ait voulu entraver la liberté dont ont besoin les laïcs catholiques. Le zèle qu'il déploie pour le progrès de l'Action catholique nous est un sûr garant qu'il n'en ignore pas non plus la condition préalable : la confiance. Mais très certainement il est tout aussi loin de la pensée des évêques d'approuver la conduite de tel ou tel « dozent » en morale qui, confondant ses opinions particulières avec la doctrine de l'Eglise, voudrait discréditer ceux qui ne pensent pas comme lui ou imposer aux catholiques autrichiens, comme presque seules capables de mener au salut, des idées tout fraîchement empruntées à la science étrangère, mais non moins étrangères à la tradition sociale autrichienne. A une époque où, dans les pays de mission, l'Eglise fait preuve d'une large adaptation, c'est-à-dire qu'elle respecte aussi largement que possible les usages, les mœurs, les conditions de la propriété, les conceptions sociales, les castes indigènes, des « dozent » aux courtes vues ont vraiment bien tort quand, pour des divergences de formule en des questions contingentes et ne touchant pas au dogme, il leur plaît d'engager des polémiques sans noblesse ; à l'heure même où le clergé, dans la rue, en librairie, dans la presse quotidienne, au cinéma, au théâtre, est livré sans défense aux attaques ou aux insultes du premier venu, ils se permettent de créer des difficultés aux laïcs qui se jettent sur la brèche comme champions de l'Eglise et du clergé.

Dans les temps modernes, l'essai de Donoso Cortès sur *Le catholicisme, le libéralisme et le socialisme* appartient aux œuvres sociologiques les plus brillantes, autant par la profondeur de la pensée que par la perfection de la forme. A l'époque de sa venue, cet écrit n'en fut pas moins accusé d'erreurs théologiques et philosophiques par des théologiens parisiens ; or, les censeurs chargés par le Pape Pie IX de juger cet essai déclarèrent, en accompagnant leurs appréciations de louanges enthousiastes, que cet écrit était juste ; que, dans la discussion des grands dogmes du christianisme, il s'écartait incontestablement des manières usuelles de s'exprimer, à cause surtout d'une connaissance imparfaite de la langue des écoles de théologie scolastique, mais que toutes ou presque toutes les expressions incriminées se retrouvaient sous la même forme ou une forme équivalente chez les maîtres anciens les plus connus. Cet épisode historique peut servir de leçon à certains professeurs modernes un peu trop pressés.

Union organique et concentration des forces catholiques.

Grâce à Dieu, l'esprit des évêques et l'autorité épiscopale planent bien au-dessus des faiblesses des érudits. Les catholiques n'en peuvent que plus aisément et plus joyeusement témoigner leur soumission. Que les publicistes catholiques prennent la peine d'étudier franchement et honnêtement le sens et la teneur véritables de la dernière déclaration sociale des évêques autrichiens et ils ne pourront y répondre que d'une seule acclamation : Notre foi, notre pensée, notre volonté, notre cœur et notre amour sont à l'Eglise et aux chefs que Dieu lui a donnés !

Plus générale sera cette réponse et plus ferme sera l'espoir d'atteindre cette union organique et cette concentration des forces catholiques que réclame avec instance le dernier paragraphe de la déclaration des évêques autrichiens et dont le terme final est le triomphe de l'action sociale catholique.

Le malaise social actuel

Lettre pastorale de Mgr Kordac, archevêque de Prague.

La lettre pastorale pour le Carême de 1931 de Mgr Kordac, archevêque de Prague, est antérieure à la publication de l'encyclique Quadragesimo anno. *C'est pourquoi nous lui faisons ici une place à la suite des divers documents de l'épiscopat autrichien dont nous avons donné la liste ou que nous venons de citer.*

Par l'ensemble des questions traitées et par les solutions qui sont proposées, cette lettre se rapproche beaucoup des préoccupations que manifestent les lettres collectives de l'épiscopat autrichien (1).

François, par la grace de Dieu et du Siège apostolique archevêque de Prague, a son clergé et a ses archidiocésains salut et bénédiction dans le Seigneur.

Il y a quarante ans déjà que le pasteur de « toutes les nations », le Saint-Père Léon XIII, dans son encyclique *Rerum Novarum* du 15 mai 1891, a fait savoir à l'humanité qu'une juste solution de la question ouvrière était nécessaire et urgente si l'on voulait éviter que l'évolution anarchique de l'humanité entraîne une révolution mondiale.

Un symptôme inquiétant, c'est la division de l'humanité en deux camps : d'un côté les hommes très riches en nombre relativement restreint, et de l'autre une foule immense de travailleurs très pauvres qu'on appelle prolétaires. Ceux-là vivent dans un luxe fastueux, confiants dans la force du capitalisme ; ceux-ci souffrent d'une indigence désespérée, secouant, pleins de colère et de vengeance, les chaînes de leur esclavage, de leur pauvreté et de leur faim, comme dit le Psalmiste (*Ps.* x.) : « Si le riche s'enorgueillit, le pauvre s'irrite. »

Cause morale : le matérialisme.

Au milieu du XIXe siècle déjà, Pie IX, dans son *Syllabus* (collection de 80 propositions condamnées), avertissait l'humanité qu'elle se trouvait en danger non seulement pour des raisons d'ordre social, mais aussi parce que les bases les plus profondes de la religion, du droit et de la société étaient ébranlées par le matérialisme et les principes matérialistes de l'incroyance.

Ainsi la proposition 58 enseigne :

On ne reconnaît pas d'autres forces que des forces matérielles ; toute discipline des mœurs et toute honnêteté consiste dans l'effort pour accumuler et accroître de n'importe quelle manière les richesses et pour assouvir la volupté (de l'homme).

Ce matérialisme de l'Europe occidentale à cette époque ne diffère nullement de celui des bolchevistes, qui déduisent avec un cynisme brutal les

(1) Le texte original de cette lettre est en latin. La traduction que nous en donnons a été faite sur la traduction allemande publiée par la *Reichspost* (19. 3. 31) et par *Das Neue Reich* (4. 4. 31).

Une traduction en a été également donnée dans les *Documents de la Vie intellectuelle* (20. 5. 31). Cette traduction trahit de notables divergences avec la traduction allemande de la *Reichspost* ; c'est pourquoi quelques passages où les divergences sont plus considérables et portent sur la question de l'usure et de l'intérêt, de la socialisation des moyens de production, ont été soulignés par nous.

dernières conséquences théoriques et pratiques de ces principes de la « science ».

Le libéralisme, qui prêchait avec zèle ces conceptions matérialistes, en a eu peur et s'est mis à battre en retraite. Mais, hélas ! se fiant à son rationalisme orgueilleux, il n'a pas eu le courage de dire la vérité tout entière : « *Erravimus* », nous nous sommes trompés et nous avons trompé les autres ; nous avons prêché à la foule des utopies matérialistes. C'est ce qui manque d'ailleurs à une réforme radicale de notre temps.

Les bases mêmes de la vie sociale sont déjà ébranlées : des mensonges et des préjugés contre la vérité, contre la vérité révélée surtout, vicient l'éducation de la génération nouvelle.

Le matérialisme se trahit, à l'intérieur de l'Etat, par l'anarchie et le despotisme d'un seul parti politique ou alternativement par l'anarchie ou le despotisme ; il se trahit, dans les relations internationales, par la politique de pur égoïsme, par le manque de parole et la trahison ; il se trahit, dans la vie sociale, par la lutte de tous contre tous, par l'hégémonie du capital des profiteurs, par l'esclavage et la pauvreté sans espoir.

La pierre angulaire de l'ordre mondial, l'obéissance obligatoire au Dieu créateur, a été bouleversée par le péché originel de nos premiers parents : leur orgueilleux *non serviam* — je ne servirai pas — a trouvé un écho : la loi divine, qui disait à l'homme *Dominaberis* — tu seras le maître — a été tournée en une loi humaine : « Tu serviras le monde comme esclave de la matière. »

L'homme déchu, au lieu d'être attiré par Dieu, sa fin ultime, a été poussé vers la matière par un essaim de passions révoltées et surtout par cette « cupidité damnée » de la matière.

Déjà les Israélites avaient dressé dans le désert un veau d'or contre le Décalogue divin.

La pauvreté, le travail et la souffrance sont une pénitence et une punition du péché. Le seul médecin de l'humanité mortellement malade, Jésus-Christ, n'a pas délivré l'humanité de cette obligation de la pénitence, mais il l'a changée en une source de vertu et de béatitude divine. Il a fondé une noblesse nouvelle, celle de la pauvreté, du travail et de la souffrance ; il en fut, depuis la crèche jusqu'à la croix, le premier membre ; il a promulgué les statuts de cet ordre chevaleresque dans les huit béatitudes : « Bienheureux les pauvres en esprit, bienheureux les cœurs purs.... » L'humanité n'eût jamais dû oublier Bethléem, Nazareth, le Golgotha et les huit béatitudes.

Les socialistes trouvent un grand obstacle à la réforme sociale dans leur refus d'admettre le *mysterium iniquitatis*, le mystère du péché, la corruption de l'humanité par le péché originel et sa régénération par Jésus-Christ.

C'est pourquoi ils cherchent et ils promettent à leurs partisans un « nouveau paradis » dans cette « terrestre vallée de larmes ». C'est cette erreur funeste que l'encyclique range parmi les plus grands obstacles à la guérison du mal universel de la pauvreté. L'Eglise, qui a reçu du Christ sa triple mission de maître, de prêtre et de pasteur, distribue le remède salutaire. Elle ne fait pas que guérir les blessures externes, elle en guérit encore les causes internes. Elle distribue les moyens préventifs.

Cause économique : l'usure.

Parmi les causes économiques du mal social universel, l'encyclique nomme en premier lieu l'usure. Elle la qualifie d'un mot caractéristique : *usura vorax*, parce qu'elle dévore, indomptable et insatiable, tous les fruits de l'activité économique.

L'usure, dans son sens propre, est le gain (*lucrum*) réalisé par le prêt d'une chose stérile (*ex mutuo rei sterilis*), l'argent. Aussi l'Eglise au moyen âge avait-elle interdit le « gain obtenu sans travail ». Mais déjà dans le Nouveau et l'Ancien Testament la chose avait été interdite (les livres de Moïse, *Luc.* VI. 34) et les saints Pères (Chrysostome, Lactance, Ambroise, Augustin, Grégoire de Nysse et d'autres) emploient des expressions très sévères.

De nos jours la notion de l'usure et son interdiction persistent toujours. Mais à la suite des modifications qu'a subies l'économie, c'est presque une *sententia communis* (opinion générale notamment des théologiens moralistes) que le prêteur, rencontrant beaucoup d'occasions de profiter de l'argent prêté, il faut, pour cette raison, donner au prêteur un dédommagement, c'est-à-dire un intérêt.

Mais pour éviter que l'usure vorace ne devienne un « requin » qui dévore toute la vie économique, l'Etat devrait fixer un intérêt maximum (5 % ?) qu'on ne pourra pas dépasser.

Puisque la prolétarisation des ouvriers s'intensifie toujours et que l'encyclique elle-même énonce le principe que « toute la richesse des peuples découle de leur travail », beaucoup de sociologues déclarent que de sa nature l'intérêt est un « gain obtenu sans travail » et que, cela étant ainsi, le capital s'approprie le travail d'autrui et est ainsi la cause et la faute de la pauvreté des autres, tandis que l'ouvrier doit porter les lourdes charges de l'intérêt à payer et ne reçoit qu'ensuite la part amoindrie du produit de son travail sous la forme de salaire.

Des centaines de mille et des millions d'actions de grandes banques et d'actionnaires ne seraient pas alors « propriété, mais... vol », et donc il faudrait abolir le système économique actuel de l'argent qui a son fondement dans les prêts à intérêt (1).

Le président américain Lincoln, un expert de l'organisme bancaire, a dit dans une assemblée publique que quelques rares personnalités de la haute finance ont concentré une telle puissance financière

---

(1) Ce passage est ainsi traduit dans les *Documents de la Vie intellectuelle* du 20 mai 1931, p. 317 (*la première phrase manque*) : « C'est pourquoi l'usure avait été défendue par les lois ecclésiastiques, d'après l'Ancien et le Nouveau Testament et d'après les saints Pères (Chrys., Grég. Nyss., Augustin et d'autres). Mais depuis le moment où l'argent a cessé d'être un moyen d'échange pour devenir un capital, l'intérêt qu'il porte n'est, pour l'économie nationale et pour les travailleurs, qu'un « requin » funeste qui, à 5 %, dévore en vingt ans tout le capital emprunté et oblige à le rendre deux fois. Et pourtant, toute l'économie politique actuelle est basée sur le crédit. Comme cependant toute la richesse des nations vient du travail des ouvriers, c'est sur leurs salaires qu'il faut payer tout d'abord les intérêts des crédits employés, directement ou indirectement, dans la production et qui entrent pour 40 ou 50 % environ dans le prix de tous les produits. C'est là le profit des capitalistes obtenu sans aucun travail ou provenant du travail d'autrui. La puissance de l'argent, exprimée par l'intérêt, fait que les riches deviennent, sans aucun mérite, plus riches encore, et que les pauvres, sans aucune faute de leur part, sont de plus en plus pauvres. Ce n'est que le reste qui est rendu au travail sous la forme du salaire.

» Mais l'intérêt est à tel point lié au système capitaliste actuel que son abolition, soit lente soit violente, est impossible sans de grandes secousses économiques. » (Note de la *D. C.*)

qu'ils ont en main toute la circulation monétaire, tout le crédit et donc toute la vie économique des peuples, les forçant à faire des travaux d'esclaves sous une forme moderne.

Les Parlements ne sont souvent qu'une façade démocratique pour couvrir la domination absolue qu'exercent les hommes de la haute finance. La presse capitaliste ferme les yeux au peuple, qui, mal renseigné, s'abandonne à la douce confiance, croyant aveuglément à l'opinion publique faussée. Les parlementaires eux-mêmes se laissent séduire par l'argent et servent non pas le peuple, mais le Mammon aux frais de la nation (1).

Pareillement les cartels et les trusts nuisent aux travailleurs. Car si ces associations, d'après les paroles de l'encyclique, ne sont pas immorales en soi, le capital qui y est concentré et l'avidité des capitalistes constituent l'occasion prochaine pour établir toutes sortes de monopoles de production, pour exploiter les travailleurs et pour dicter de force les prix de marchandises sur le marché.

La famille et la propriété privée.

Parmi les autres obstacles à la réforme sociale, l'encyclique range la négation du droit de propriété privée et la négation du droit d'avoir une famille.

D'après cette théorie erronée, toute propriété, surtout celles du sol et de l'éducation des enfants, doit appartenir à l'Etat communiste de l'avenir. Bebel lui-même l'a affirmé lorsqu'à une assemblée publique (de 1873), des libéraux reprochant aux socialistes de tendre vers le communisme, il disait :

Oui, nous voulons nous acheminer vers le communisme. Trois obstacles seulement se dressent sur notre chemin : la famille chrétienne, l'école chrétienne et la propriété privée. Vous nous aidez vous-mêmes à détruire les deux premiers obstacles par vos projets de loi contraires au mariage chrétien et à l'école chrétienne, mais vous vous imaginez que nous nous arrêterons, par gratitude, devant le troisième obstacle, devant la propriété privée. Eh bien, nous le supprimerons nous-mêmes, sans vous et même contre vous.

Les socialistes, qui adoptent le communisme d'Etat pour base de leur réforme économique, nous fournissent eux-mêmes la preuve que leurs idées sont superficielles.

L'encyclique l'expose très bien en démontrant que le communisme est contraire au droit naturel de l'homme à l'existence, et qu'il est nuisible à l'existence et au développement des forces humaines physiques et intellectuelles (2).

L'homme ne tient pas ces droits de l'Etat, qui tant dans l'ordre du temps que dans l'ordre de la nature présuppose les hommes.

Cette vérité se base mieux encore sur la différence essentielle entre l'homme et l'animal. Le premier est doué de l'intelligence et du libre arbitre, le dernier tend par son instinct, par sa connaissance sensible, à la conservation de l'individu et de l'espèce.

Le Créateur, en disant à l'homme : « Tu seras maître du monde », a exprimé l'élévation spirituelle de l'homme au-dessus du monde matériel et animal ; en lui disant : « Croissez et multipliez-vous », il a formulé son droit au mariage.

C'est pourquoi le progrès de la civilisation garantit à l'homme le droit à la nourriture nécessaire et à sa propre éducation (1).

L'animal ne connaît pas le progrès, car il lui manque l'intelligence.

La propriété privée était, et elle est toujours, pour l'individu, un essor puissant et joyeux de travail et d'économie ; elle était pour la société la base de la civilisation et de l'ordre. Même un socialiste et un communiste s'efforcent de se constituer une petite propriété à eux, surtout celle de la terre, et de l'agrandir. Ils deviennent ainsi plus contents et commencent à aimer leur terre natale et leur patrie. Le passé historique des nations a consacré, par sa tradition millénaire, le droit de propriété ; les Etats l'ont protégé par leurs lois.

Cependant, la propriété privée n'est pas absolue et illimitée comme le pensaient les Romains, elle est relative et doit servir le bien commun d'après les lois de la nécessité générale, de la justice et de la charité envers le prochain. Aussi, à la condition d'être utile à la solution satisfaisante de la question sociale, l'Etat pourrait transférer les moyens de production, propriété de personnes privées, à la propriété de la collectivité ouvrière. Par l'union avec le travailleur, les instruments de travail retrouveraient de nouveau leur unité naturelle, détruite par le système d'économie capitaliste (2).

Pour un nouvel ordre économique de l'humanité.

Le nouvel ordre économique de l'humanité doit avoir pour fondement l'ordre éternel du droit et de la morale que Dieu a créé dans la nature humaine : toutes les autorités compétentes par leur nature doivent y collaborer.

Rôle de l'État, des patrons et des associations syndicales.

C'est en premier lieu l'Etat qui a le droit et le devoir de veiller au bien commun de ses sujets et avant tout de ses sujets qui sont économiquement plus faibles.

En second lieu, les patrons doivent y aider. Ils ne doivent pas oublier avant tout que le travail humain est la source de la richesse des peuples. C'est pourquoi les travailleurs manuels et intellectuels doivent obtenir la part qui leur est due du bénéfice net du travail.

Comme dans la nature la croissance exige des organismes plus ou moins développés, ainsi la production artificielle des hommes exige que les individus soient organisés. Ainsi nous passons à la collaboration que les travailleurs doivent apporter à la réforme sociale.

Il est contraire aux droits naturels de l'homme social, comme dit l'encyclique, de nier les différences de classes et de détruire toutes les organisations des individus comme en autant d'atomes.

La communauté humaine trouve avant tout un lien objectif et extérieur dans la fin ultime de tous les hommes, en Dieu qui est vérité et amour et qui unit tout homme, par la raison et la volonté, dans

(1) Ce passage manque dans les *Documents de la Vie intellectuelle*. (Note de la *D. C.*)

(2) Les *Doc.* ajoutent : « Ce droit présuppose la propriété privée. »

(1) Les *Documents* ajoutent : « Ainsi qu'à celle de sa famille. »

(2) Les *Doc.* traduisent ainsi les deux dernières phrases : « Si ce bien commun l'exige, l'Etat peut exproprier les individus et les associations : leurs biens sont alors attribués à l'Etat ou aux communes. L'Etat peut également attribuer aux ouvriers la propriété privée des moyens de production si la solution de la question sociale exige que l'homme soit lié, dans une unité naturelle, à l'outil duquel il a été séparé par la production capitaliste. »

l'universelle société du genre humain. Mais il y a également dans l'homme des liens intérieurs et subjectifs de sympathie mutuelle, de misère qui demande secours et de promptitude à porter ce secours : c'est ce que l'on appelle *humanitas*, l'humanité. Elle doit être surélevée et illuminée par la charité surnaturelle de peur que l'homme déchu ne montre à son prochain sa nature de loup : *homo homini lupus*.

Et si les organisations corporatives du moyen âge qui avaient fait leur temps n'ont pas été remplacées par des organisations modernes issues du même esprit, l'encyclique y voit une des causes de la diminution de la situation sociale des ouvriers et recommande chaleureusement aux ouvriers et aux patrons de fonder et de cultiver des organisations semblables : ce sont par exemple des associations coopératives, des sociétés de secours mutuel en cas de maladie ou d'accident, des caisses d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité, etc., comme il en a été déjà établi par l'Etat. Des spécialistes comme le P. Pesch recommandent le « système ouvrier social », dans lequel une organisation de producteurs constituerait solidairement avec les ouvriers organisés les membres hiérarchisés d'un organisme général de l'humanité.

Il faut, dans cette collaboration des autorités compétentes, bien limiter l'étendue du pouvoir de l'Eglise, des patrons et des ouvriers.

L'Eglise veille à la fin éternelle de l'homme, les autres organisations veillent, avec la subordination convenable, aux fins temporelles, économiques. L'activité visant la fin économique ne doit pas être un obstacle à la fin dernière de l'homme, elle doit au contraire la favoriser ; car « que servirait à l'homme de gagner l'univers s'il venait à perdre son âme ? », dit Jésus-Christ.

C'est pourquoi l'encyclique ordonne que toute association ouvrière ait son conseiller spirituel.

Même si ces organismes appartiennent à l'Etat, celui-ci ne doit pas empiéter sur leur autonomie. Ce n'est que s'il y a danger pour la sûreté de l'Etat, violation des droits des membres, activité illégale, que l'autorité de l'Etat peut intervenir.

L'ouvrier et le patron peuvent librement conclure des contrats de travail. C'est seulement dans les cas particuliers, comme lorsque par exemple l'ouvrier, sous la contrainte de la nécessité de trouver un emploi, accepterait par contrat de travail un salaire insuffisant ou des conditions de travail incompatibles avec la dignité humaine de l'ouvrier, avec ses devoirs religieux ou dépassant ses forces, que l'Etat doit intervenir.

Car l'ouvrier ne peut pas renoncer à ses devoirs personnels ni abandonner le droit de les remplir. Cette vérité garantit aussi son droit à la sanctification du dimanche et au repos réparateur des forces perdues.

L'emploi des femmes et des enfants exige de même qu'on tienne compte de leur nature ou de leurs forces, encore faibles et peu développées.

C'est là le programme économique et moral, inspiré à la fois du droit naturel et du droit positif, ébauché par le Saint-Père Léon XIII dans l'encyclique *Rerum Novarum*. Il incombe à l'Etat de le réaliser par sa législation.

La célébration du quarantième anniversaire de la « Rerum Novarum ».

Le monde chrétien se prépare en 1931 à célébrer le quarantième anniversaire de la publication de cette encyclique et à rendre au Saint-Siège des remerciements solennels et chaleureux par un pèlerinage à Rome.

Nos cercles de patrons et d'ouvriers, qui reconnaissent l'importance de l'encyclique et se rendent compte que la société humaine mortellement malade ne peut pas attendre de nouveau quarante ans la réalisation de son programme de réforme sociale si elle ne veut pas être surprise par une catastrophe sans pareille dans l'histoire, prendront part, autant que possible, à ce pèlerinage de Rome pour manifester leur espoir dans un avenir meilleur et montrer leur confiance dans le fondement en dehors duquel il ne peut en exister d'autre, savoir Jésus-Christ (*I Cor.* III, 11).

En son nom sacré je vous donne ma bénédiction, à vous tous.

Donné à Prague, en la fête du Saint Nom de Jésus, le 4. I. 31. Cette lettre pastorale sera lue en chaire dans toutes les églises paroissiales le 15 mars 1931 pendant la messe.

—

Franz,
archevêque.

QUELQUES RÉFLEXIONS DE « DAS NEUE REICH »

La socialisation des moyens de production.

Sous la signature « Œkonomicus » dans *Das Neue Reich* n° 26 (28. 3. 31), sous le titre « Lettre à un ami sur la dernière déclaration sociale de l'archevêque Kordac » :

Cher ami.

Dans votre lettre inquiète vous me demandez si la confusion n'est toujours pas à son point culminant et vous m'envoyez un journal publiant la lettre pastorale de l'archevêque Kordac que toute la presse a reproduite ces jours derniers.

On tient à ce que le document soit publié puisqu'une revue écrit que l'archevêque lui-même le lui a fait parvenir tandis qu'une autre écrit l'avoir reçu en épreuves. Mais il faut aussi que ce document soit connu, et je vous confesse que je l'ai lu avec un grand intérêt et avec un grand plaisir...

Une phrase en particulier vous a troublé : « Si cela était utile à la solution satisfaisante de la question sociale, l'Etat pourrait transférer les moyens de production, propriété de personnes privées, à la collectivité ouvrière. »

Je pense, cher ami, que dans votre précipitation déraisonnable vous avez lu cette phrase avec peu d'exactitude, autrement je ne m'explique pas votre trouble.

Cette phrase ne dit rien autre que ce que la doctrine sociale chrétienne a toujours enseigné. Cette phrase ne mentionne qu'un cas particulier du principe général que l'Etat doit intervenir pour régler les relations de propriété lorsque le bien commun le demande, mais aussi qu'il ne peut intervenir que dans la mesure où cela est exigé par le bien commun.

Tout ce qu'expose le document de Prague sur le transfert de la propriété privée à la propriété collective dépend du petit mot « si ».

Il est vrai que vous avez raison en disant qu'à côté d'autres passages de la pastorale de Prague c'est surtout ce passage cité qui circule dans tous les journaux catholiques qui soutiennent une forme quelconque de socialisme ou qui font les yeux doux à d'autres formes d'extrémisme.

Ces journaux ne cherchent pas à prouver la possibilité économique de la propriété sociale des moyens de production. Cela leur serait bien difficile après tout ce qu'on lit parfois chez eux sur des questions économiques.

Ils négligeront par conséquent comme vous le petit mot « si », non par précipitation comme vous, mais en supposant faussement que l'autorité confirme leurs idées de dilettantes. Mais ils s'égarent comme vous... Il ne faut pas oublier que Mgr Kordac rejette ce socialisme comme tout autre [...]

La question de l'intérêt fixe et de l'usure.

Du *Neue Reich* n° 27 (4. 4. 31), sous le titre « Lettre à un ami ; la question de l'intérêt dans la lettre pastorale de l'archevêque Kordac » et la signature « ŒCONOMICUS » :

CHER AMI,

Vos prévisions se sont bien vite réalisées. Car une revue de socialistes catholiques s'est hâtée d'écrire au-dessus du passage au sujet duquel je vous ai écrit dans ma dernière lettre le titre suivant : « Un évêque pour la socialisation. »

Reste de plus votre prévision qu'un journal national-socialiste publie le passage sur la question de l'intérêt sous ce titre « Un évêque pour la destruction national-socialiste de l'esclavage de l'intérêt. »

Pourtant ce serait là faire preuve de la naïveté qui caractérise tout le programme économique des nationaux-socialistes.

Vous faites mention notamment du projet de loi que la fraction nationale-socialiste du Reichstag allemand a exposé conformément à son programme et qui tend à limiter légalement le taux d'intérêt à 4 % plus un pour-cent d'amortissement, ce qui ferait en tout 5 %.

C'est à cela que vous voulez comparer le passage de la lettre pastorale de Prague : « Pour éviter que l'« usure vorace » devienne un « requin » qui dévore toute la vie économique, l'Etat doit fixer un intérêt maximum (5 % ?), qu'on ne pourra pas dépasser. »

Mais vous voyez vous-même, mon cher ami, que ce qui, chez les nationaux-socialistes, est une exigence inflexible, porte dans la lettre de l'évêque un point d'interrogation. Il est clair que l'auteur épiscopal à conscience de ce qu'il y a de problématique dans une demande semblable alors que le programme national-socialiste, précisément par le caractère borné de sa démagogie, ne peut qu'aboutir à cette dérision.

Je ne sais pas s'il vous a échappé qu'après le dépôt du projet des nationaux-socialistes quatre savants en économie nationale leur ont répondu par une lettre ouverte contenant toute une série de raisons décisives contre la limitation de l'intérêt imposée par l'Etat, sous forme de questions qui demandaient une réponse. Jusqu'à ce jour aucune véritable réponse n'a encore été donnée.

Le 5 % indiqué dans la parenthèse du document de Prague et le point d'interrogation qui suit auraient dû vous faire comprendre assez clairement qu'on ne peut même pas en comparer une ligne avec les revendications exprimées par les nationaux-socialistes. Dans son exposé du problème, le document se défend visiblement d'avoir voulu soulever encore une fois la querelle du 5 % qui durant un siècle a divisé en deux camps les maîtres de la doctrine sociale catholique.

Ne croyez pourtant pas que les quatre savants en économie sont des représentants du libéralisme pur. Parmi eux se trouve l'économiste catholique connu le professeur Goetz Briefs, qui jouit de la plus haute considération dans tous les milieux catholiques qui s'intéressent aux choses sociales.

L'économie nationale a montré aussi, entre temps, que l'intérêt est essentiellement le prix demandé pour l'utilisation du capital et qu'il doit comporter, s'il veut être juste, un taux différent, suivant le rendement de cette utilisation dans les diverses branches de l'économie, comme l'industrie, le commerce, l'agriculture, etc.

L'économie nationale a encore montré que par suite de l'interdépendance de tous les prix, si l'on exigeait la fixation officielle du taux maximum de l'utilisation du capital dans tous les domaines, nous tomberions immédiatement dans le socialisme d'Etat, qui, lui, ne connaît pas de limites. D'ailleurs, la fixation officielle des prix pendant la guerre nous en a appris suffisamment sur ce point.

Avec son point d'interrogation le document de Prague laisse tout le problème en suspens. Mais combien nous devons lui être reconnaissants de la fermeté qu'il déploie contre les « usuriers voraces ». Comme le mot « usurier » est devenu antimoderne ! Et cependant, n'est-ce pas au sens le plus réel du mot que l'usurier dévore la moelle des peuples ? Aucun doute que la fixation des prix, qui seule pourrait nous sauver de la crise économique, doit commencer par la fixation du taux de l'intérêt comme étant la plus importante. C'est avec raison que *Das Neue Reich* n'a jamais cessé d'insister sur ce point. L'éminent prélat dénonce excellemment l'obstacle qui s'oppose à cette fixation du taux de l'intérêt : « La domination absolue des hommes de la haute finance ». C'est précisément cet adversaire que l'Etat doit regarder en face s'il ne veut pas être battu comme précédemment.

Deux articles de S. Exc. Mgr Kordac

A la suite de la lettre sur le « malaise social actuel », nous croyons utile de recueillir également deux articles de Mgr Kordac que la Schoenere Zukunft (7. 12. 30) *a reproduits sous le titre « Quand magnats et capitalistes ne reconnaîtront plus les lois du christianisme » :*

Capitalisme et bolchevisme [1].

Nous vivons à l'époque du capitalisme, qui entraîne après lui le paupérisme et sous la pression duquel les catholiques souffrent tout autant que les socialistes et les marxistes. Il manque aux masses non seulement le capital tangible, mais encore le capital spirituel. Et c'est cela qui fatalement ajoute au désespoir. Il incombe aux chefs d'agir sur ces masses et de rétablir l'équilibre. Les effets du matérialisme du temps de guerre et d'après-guerre ont détruit l'esprit et fait sombrer l'humanité. Nous sommes menacés d'être engloutis dans les ténèbres du matérialisme ; il faut donc nous efforcer de faire revivre l'antique culture. De même qu'en son temps le ferment chrétien a provoqué la régénération de la culture grecque et romaine, de même le ferment de notre temps doit opérer la régénération de la culture chrétienne.

Le Christ a dit à ses apôtres : « Vous êtes un ferment. » Il a parlé du grain de sénevé qui est devenu un grand arbre. Pareil grain a été le socialisme et pareil ferment est le bolchevisme. Les Russes bolchevistes savent que les conditions sociales actuelles constituent un excellent terrain de culture pour les microbes de leur ferment.

Nous vivons à l'époque de l'égoïsme et de la décadence. La décadence générale est la conséquence du capital immoral, du capital improductif entassé par des profiteurs et des spéculateurs, par des particuliers et des corporations entières ainsi que par des banques et des trusts. Ce capital entassé est le résul-

---

(1) La *Schoenere Zukunft* fait précéder cette reproduction des lignes suivantes : « Mgr Dr Kordac a bien voulu, à la demande de l'éditeur de la *Schoenere Zukunft*, lui communiquer très aimablement, pour être publiées, les idées qu'il a développées au cours d'un entretien avec un représentant de la Ligue des Nations à Genève. »

tat du travail producteur des mains de l'ouvrier et du cerveau de l'employé, et au lieu de servir au progrès il est cause de la pauvreté et de la décadence universelle. Je n'ai aucun préjugé contre le capital, mais il faut que le capital récompense le travail. Une loi économique nationale a été donnée à l'humanité dans les premières pages de l'Ancien Testament. Il y est écrit : « Tu dois être maître et non esclave. » Aujourd'hui, ce n'est pas l'ordre qui règne mais le chaos.

A qui sert l'intelligence tout entière de l'humanité ? Seulement au capital, à la matière.

Le capital s'est approprié tous les fruits de l'esprit humain, ainsi que les inventions techniques, les inventions de la science et les nouvelles méthodes de travail. De cette façon, tout ce qui devait être une bénédiction pour l'homme a tourné à sa perdition. Je ne suis nullement contre le machinisme. Je sais qu'il pouvait amener le progrès ; cependant les ouvriers qui brisèrent à Londres les premières machines ont obéi instinctivement au sentiment très juste que ces machines les priveraient un jour de leur pain et qu'elles les précipiteraient dans la misère et le désespoir.

Dans l'essor de l'industrie et de la technique je ne vois pas de progrès, aussi longtemps que l'homme qui doit être le maître de la matière sera son esclave, aussi longtemps que ce ne sera pas la machine qui le servira mais qu'il sera, au contraire, l'esclave de la machine.

L'homme possède une volonté libre. Il possède la raison et l'intelligence. Il s'efforce de réaliser le progrès. Cependant, ce qu'on appelle aujourd'hui le progrès empoisonne les masses spirituellement et moralement. Le premier devoir du législateur et de l'homme d'Etat est donc de faire l'éducation du peuple en vue d'une démocratie intelligente, et d'élever son niveau physique, psychique et intellectuel. *Salus rei publicae suprema lex esto !*

Marx lui-même a reconnu l'égoïsme. Mais en même temps il a exprimé cette pensée remarquable : « L'argent ne peut pas avoir d'enfants. » L'époque actuelle ne voit pas l'immoralité de l'usure. De nos jours, le pauvre malheureux est livré aux spéculateurs et aux usuriers qui ne veulent pas reconnaître que le plus miséreux lui-même a droit à la vie, au pain, et à l'habillement et qu'il possède une famille. Qui peut donner au pauvre l'assurance que ses enfants auront un jour quelque chose à manger ? qui peut lui donner l'assurance qu'un jour ils ne devront pas pâtir tout autant que lui ?

Dieu merci, il existe quelques capitalistes qui connaissent les besoins de leurs ouvriers et se soucient d'y pourvoir, qui partagent avec eux le produit de leur travail commun et mettent à leur disposition des logements convenables, des établissements de bains, des salles de lecture, des lieux de repos. Mais que peuvent quelques unités de ce genre contre le flot du matérialisme ?

Nous vivons à une époque de bouleversement de l'histoire, telle qu'on n'en vit pas depuis les invasions qui anéantirent l'époque gréco-romaine.

C'est ce que les Soviets ont reconnu avec une clairvoyance particulière et c'est là qu'ont porté tous leurs efforts pour amener pareille catastrophe.

Malheur aux nations dont les hommes d'Etat ne prévoient pas cette catastrophe ! Malheur aux nations dont les hommes d'Etat prévoient cette catastrophe mais ne s'en préoccupent pas !

Le temps est mûr pour une révolution mondiale. Si les puissants et les capitalistes ne reconnaissent pas les lois du christianisme, le monde entier sera la proie d'une mer de flamme rouge.

Prêt à intérêt et juste salaire (1).

Les banques et les bourses sont la cause première de la décadence. La Sainte Ecriture dit déjà que le prêt à intérêt est une mauvaise chose. Il est particulièrement condamnable quand il est pratiqué là où le capital pourrait concourir au progrès et procurer du travail aux ouvriers. Les gains exagérés des hauts financiers (qui empêchent ce double résultat) sont injustes. N'est-il pas effrayant, par exemple, de voir le directeur d'une banque américaine gagner annuellement 300 000 dollars ? La charité n'est pas tout. Le travailleur renonce à l'aumône, il exige du travail, dont il attend un juste salaire. La Sainte Ecriture dit déjà qu'un salaire longtemps retenu est une criante injustice. La Bible contient non seulement des pensées religieuses et abstraites, mais encore des lois tout à fait positives en ce qui concerne les choses matérielles. En particulier, les livres de Moïse sont une éminente école de sociologie moderne. Si l'intelligence humaine a inventé des instruments de travail, si parfois l'homme ne doit plus manger son pain à la sueur de son front, veut-on que ces progrès ne servent qu'à elle seulement, et faut-il que l'ouvrier, le pauvre continuent de suer et d'être son esclave ? Il faut arriver à une certaine égalité, et cette égalité doit avoir un fondement moral. L'Ancien Testament doit servir de modèle. Les Juifs fêtaient chaque cinquantenaire comme une année jubilaire, libéraient à cette occasion des esclaves et remettaient les dettes. C'était une sorte de réforme agraire, une réforme économique et sociale, qui ramenait tout à l'état d'origine.

Le Christ n'est pas venu pour maudire le capitalisme, mais il veut que s'établisse une jouissance du capital répondant à l'intérêt général. C'est pourquoi il n'a pas craint de jeter impitoyablement la vérité à la face des riches. Et saint Paul a dit que la dureté du cœur est la marque particulière du paganisme. Il existe des païens même au XXe siècle. Le riche sans cœur et le pauvre Lazare — telle est l'époque actuelle. Aujourd'hui malheureusement règne la philosophie matérialiste païenne.

(A suivre.)

L'ABANDON DE DIEU

Pour beaucoup d'hommes, Dieu est un étranger; ils ne pensent jamais à lui; ils agissent, ils parlent, ils vivent comme s'il n'existait pas. Ils ne se demandent pas d'où ils viennent ni où ils vont. Leurs regards restent constamment fixés à la terre, comme celui des animaux. Est-il possible que des chrétiens eux-mêmes vivent de cette façon? Souhaitons qu'il y en ait peu!... Mais, nous-mêmes, ne sommes-nous pas des fils dénaturés? Nous conduisons-nous envers Dieu comme des enfants qui l'aiment?...

P. LEFORTRY.

(1) La *Schoenere Zukunft* (7. 12. 30) fait précéder cette reproduction des lignes suivantes : « Le 7 ou le 8 novembre, les journaux de Prague ont parlé d'un long entretien de l'archevêque Mgr Kordac avec un représentant de la *Lidove Listy* de Prague. L'archevêque, qui fut jadis, on le sait, professeur de théologie morale à l'Université, a dit entre autres ce qui suit. »

ÉPHÉMÉRIDES

Samedi 16 avril 1932.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Le président maréchal Hindenburg demande au gouvernement du Reich d'interdire l'assoc. nationaliste du Stahlhelm et l'assoc. républ. Reichsbanner ; le général Groener refuse la dissolution de la Reichsbanner.

AUTRICHE. — *Innsbrück :* Conférence internat. sur la situation de l'Europe danubienne, organisée par la Chambre de commerce internat. (16-22 avr.), sous la présid. de M. Henri de Peyerimhoff ; elle estime que la situation exige une intervention immédiate, qu'il est désirable d'envisager la formation d'une coopération économique danubienne sur la base de propositions concrètes et de dégager une opinion sur les avantages et les sacrifices qui en résulteraient pour ces différents pays et pour les Etats tiers de l'Europe ; que toute formule de coopération devra être conçue de manière à ne pas provoquer d'objections fondamentales de la part d'Etats tiers, que l'on ne saurait viser par là à une autarchie danubienne ; la Conférence décide de rendre permanent son bureau, complété par un représentant de chacune des délégations invitées, et qui sera chargé de poursuivre les études commencées pour les ramener à des fins concrètes ; elle demande le rétablissement de la liberté du commerce des devises ; elle accepte une résolution assignant comme condition préalable à toute mesure préférentielle envisagée en faveur d'un Etat agricole le maintien de prix rémunérateurs dans les pays où cet Etat exporte.

— *Vienne :* Signat. d'un accord de compensation franco-autrichien. — Signat. d'un accord économique germano-autrichien.

FINLANDE. — *Helsingfors :* Mort de Wentzel Hagelstam, âgé de 68 ans, prof. au lycée de Fredrikshamm, puis libraire à Helsingfors, journaliste, exilé en 1903, se fixa à Paris et devint correspondant de journaux scandinaves, défenseur de la cause de sa patrie, chargé du bureau de presse de la légation finlandaise en 1918 ; fondateur de la revue *Ateneum*, 1898-1903, auteur de *La Finlande en images*, et de nombreux romans, drames, nouvelles.

LUXEMBOURG. — *Luxembourg :* Signat. d'un traité d'amitié et d'arbitrage italo-luxembourgeois.

MEXIQUE. — Révolte des troupes de l'Etat de Vera Cruz.

ROUMANIE. — Découverte d'une vaste organisation communiste en Bessarabie ; 500 arrestations.

— *Bucarest :* Plusieurs groupes parlementaires déposent sur le bureau de la Chambre une proposition de loi demandant la dénonciation des relations avec le Vatican. — Conférence agricole roumano-bulgaro-yougoslave (16-17 avr.) ; préconise la création d'un bureau commun pour l'écoulement des céréales à l'étranger et entre les trois pays.

SUISSE. — *Genève :* Le Dr H. Brüning, chancelier d'Allemagne, offre un déjeuner à la délégation soviétique à la Conférence du désarmement pour le 10e anniversaire de la conclusion du traité germano-soviétique de Rapallo.

Dimanche 17 avril.

FRANCE. — D. (min. Aff. étr.) portant publicat. et mise en applicat. provisoire de la convention de compensation entre la France et l'Estonie signée à Tallnn le 26. 3. 32 (*J. O.*, 20. 4. 32).

— *Giromagny :* Discours de M. A. Tardieu, qui trace le devoir des électeurs et la tâche de la prochaine législature.

ALLEMAGNE. — Plébiscite touchant la dissolution des Diètes de Saxe et d'Oldenbourg ; en Saxe, le quorum n'est pas atteint et la Diète ne sera pas dissoute ; la dissolution de la Diète d'Oldenbourg est votée par 125 365 voix contre 1 079.

ESPAGNE. — *Pampelune :* Bagarres entre carlistes et républicains ; 2 morts, 5 blessés.

ETATS-UNIS. — *Springfield :* M. Giovanni Maria Picco, agent consulaire italien de cette ville, est tué par des gangsters.

IRLANDE. — *Dublin :* Mort de Jeremiah MacVeigh, né à Belfast en 1870, ét. à St Malachy's College, Belfast, et à la Royal University d'Irlande, entra dans le journalisme, correspondant particulier du *Daily News* pendant les évictions prévues par le plan agricole, prit une part active à la politique nationaliste à Belfast, secrétaire particulier de Sir James Witehead à Londres, qui fut Lord Mayor de Londres en 1888 ; député pour South Devon, 1902-22, il se distingua dans les débats sur le Home Rule, il fut battu aux élections de Sunderland, où il se présenta comme candidat travailliste, 1924 ; membre du barreau, 1918 ; directeur de l'Alliance Gas ; auteur de nombreuses brochures politiques.

— *Waterford :* Mort du capitaine William Archer Redmond, né en 1886, ét. à Clongowes Wood College et à l'Université de Dublin, député nationaliste de East Tyrone, 1910, prit part à la grande guerre ; député de Waterford, 1917 ; après le traité anglo-irlandais, il représenta cette même circonscription au Dail Eireann, 1923 ; chef du parti nationaliste irlandais, se rallia à la politique de M. Cosgrave.

ITALIE. — *Palerme :* Mort du général Antonino di Giorgio, né à San Fratello en 1867, sous-lieutenant d'infanterie, 1888, participe à la guerre d'Erythrée, 1895-96, commandant des troupes de Somalie, 1908-10, commandant de bataillon en Libye, 1911-12, à la tête du 89e d'infanterie gagne la bataille de Mergheh ; colonel en 1915 et chef d'état-major du 8e corps d'armée ; major général en 1916 et commandant de la brigade Bisagno, commandant de la 51e division pendant la retraite, en 1917, commandant du 27e corps d'armée, de novembre 1917 à la fin de la guerre, défendit le mont Grappa et participa à la victoire de Vittorio Veneto, lieutenant général, 1918, député de Mistretta, 1923, et de Sicile, 1924, min. de la Guerre, 1924, commandant du corps d'armée de Florence, 1925, et de celui de Sicile, 1927 ; en réserve, 1928 ; auteur de *Scritti vari del col. Airaghi ; Il col. Airaghi, cenni biografici ; Il caso Ranzi e il modernismo ; Discorso sull'impresa di Libia.*

Lundi 18 avril.

CHINE. — Tremblement de terre dans le Hou-Pei, nombreuses victimes.

RUSSIE. — Concentrat. de nombreuses troupes soviétiques près de la frontière de Mandchourie.

Mardi 19 avril.

FRANCE. — L. portant approbation d'une convention conclue pour un échange de mandats de poste et de mandats télégraphiques entre la France et l'Etat libre d'Irlande et L. portant approbation d'une convention conclue pour un échange de mandats de poste et de mandats télégr. entre la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord (*J. O.*, 27. 4. 32). — L. tendant à l'approbat. d'un arrangement commercial entre la France et la Hongrie, signé à Lillafured le 25. 9. 31 (*J. O.*, 6-7. 5. 32). — L. tendant à l'approbat. d'un arrangement commercial entre la France et la Yougoslavie, signé à Belgrade le 7. 11. 31 (*J. O.*, 6-7. 5. 32).

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Signat. d'un accord franco-allemand dans l'industrie de la confection. — Perquisitions dans les organisations secrètes du parti communiste.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Mort du chirurgien Sir William Watson Cheyne, né le 14. 12. 1852 ; ét. à l'Univ. d'Edimbourg, prof. de chirurgie au King's college Hospital, 1877, au King's college de chirurgie d'Angleterre, 1888-90, membre de la Royal Society, 1894 ; médecin civil de l'armée de l'Afrique du Sud, 1900-1, baronet, 1908, président du King's college de chirurgie, 1914-17 ; Lord Lieutenant d'Orkney et de Shetland, 1919-30 ; député pour les Universités d'Edimbourg et de St Andrews, 1917, pour les Universités écossaises, 1918-1922 ; auteur d'ouvrages importants sur la chirurgie : *Antiseptic Surgery, its Principles, Practice, History, and Results*, 1882 ; *Manual of the Antiseptic Treatment of Wounds*, 1885 ; *Public Health Laboratory Work, Part. I, Biological Laboratory*, 1884 ; *Lectures on Suppuration and Septic Disease ; On Tubercular Diseases of Bones and Joints ; Radical Cure of Hernia ; Objects and Limits of Operations for Cancer ; Manual of Surgical Treatment*, 7 vol. ; et divers ouvrages sur le traitement des blessures pendant la guerre.

Italie. — *Milan* : Mort du sénateur Baldo Rossi, né à Pioltello en 1868, chirurgien, anc. recteur de l'Univ. de Milan, directeur de la clinique médicale de Milan, sénateur depuis mars 1923, adhéra au fascisme dès le début, promoteur des « hôpitaux volants » durant la guerre.

— *Rome* : Visite de l'émir Faisal ibn Abdoul Aziz ibn Saoud, vice-roi du Hedjaz et min. des Aff. étr. du roi du Nedjed, Ibn Saoud.

Nouvelle-Zélande. — *Wellington* : Mort du Dr Hartley T. Ferrar, géologue, né en Irlande, ét. à Oundle School et à Sidney Sussex College, Cambridge ; attaché à l'expédition du capitaine Scott au Pôle Sud, 1901-1904 ; publia ses observations géologiques dans un appendice au livre du capitaine Scott *The voyage of the discovery*.

Pays-Bas. — *La Haye* : Ouverture de la 23e session internat. de la Cour permanente de justice internat., étudie la question des zones franches de Haute-Savoie et du Pays de Gex.

Suisse. — *Genève* : La Commission de la S. D. N. adopte à l'unanimité le principe de la réduction par étapes des armements de chaque Puissance.

Mercredi 20 avril.

France. — L. ouvrant un recours devant le tribunal des conflits contre les décisions définitives rendues par les tribunaux judiciaires et les tribunaux administratifs lorsqu'elles présentent contrariété aboutissant à un déni de justice (*J. O.*, 22. 4. 32). — L. portant modificat. de droits de douane en applicat. de l'avenant du 21. 12. 29 à la convention commerciale franco-hongroise du 13. 10. 25 (*J. O.*, 22. 4. 32). — Arrêté (min. Fin.) relatif au régime fiscal des spiritueux (*J. O.*, 21. 4. 32). — D. (min. Trav.) relatif au recrutement et à l'introduction des travailleurs étrangers (*J. O.*, 22. 4. 32).

Grande-Bretagne. — *Wakefield* : M. Arthur Greenwood, travailliste, est élu député par 13 586 contre 13 242 à M. A. R. Greaves, conservateur, en remplacement de M. G. B. Hillman, conservateur, décédé.

Irlande. — *Dublin* : Le Dail Eireann adopte en première lecture le bill relatif à l'abolition du serment d'allégeance.

Yougoslavie. — *Belgrade* : M. N. Preka, min. des Trav. publics, croate, et M. St. Sibenik, min. des Forêts et des Mines, donnent leur démission.

Jeudi 21 avril.

France. — *Bastia* : Le toit et les plafonds du palais de justice s'effondrent pendant une audience du tribunal correctionnel ; 17 morts, 30 blessés.

Allemagne. — *Heidelberg* : Mort du général de cavalerie Walter von Mossner, fils de banquiers juifs de Berlin, âgé de 87 ans, entra au 7e hussards de Bonn ; fit partie de l'état-major de ce corps, anobli par le Kaiser Wilhelm II, aide de camp de l'empereur, gouverneur de Strasbourg, 1903-10, sénateur d'Alsace-Lorraine, 1911, dirigea le general-kommando du 21e corps à Sarrebrück pendant la guerre.

Autriche. — *Vienne* : Mort du card. Frédéric-Gustave Piffl, né à Landskron, dioc. de Hradec Kralové, le 15. 10. 64, entra chez les Chanoines réguliers de St-Augustin, abbé et prévôt de la collégiale de Klosterneuburg, élu archev. de Vienne, 2. 5. 13, créé cardinal-prêtre, 25. 5. 14, avec le titre de St-Marc.

Chine. — *Lo-Yang* : Démission du Dr Alfred Sze, ambass. à Londres, pour raisons de santé ; M. Kouo-Tai-Chi, sous-secrét. d'Etat aux Aff. étr., le remplace.

Grande-Bretagne. — *Londres* : Décret augmentant les droits de douane sur 100 catégories d'articles déjà frappés d'un droit d'entrée de 10 % *ad valorem*. — La Banque d'Angleterre réduit son taux d'escompte de 3 1/2 à 3 %.

Grèce. — *Athènes* : M. G. Maris, min. des Finances, en désaccord avec M. E. Venizelos sur la date des élections, donne sa démission.

Italie. — *Rome* : Célébrat. de l'anniversaire de la fondation de la ville ; M. B. Mussolini préside la cérémonie solennelle de la 6e levée fasciste.

Mexique. — *Huatuxco* : Exécution de 17 bandits qui avaient participé à l'attaque de Paso del Macho ; 18 nouvelles exécutions ont lieu le 22 avril.

Roumanie. — *Bucarest* : Clôture de la session parlementaire.

Vendredi 22 avril.

Grande-Bretagne. — M. Edward T. Scott se noie dans le lac de Windermere ; né le 15. 11. 1883, ét. à Rugby, à Corpus Christi college, Oxford, et à London School of Economics ; secrét. particulier de Sir Sydney Olivier, gouverneur de la Jamaïque, 1907 ; fait prisonnier pendant la grande guerre ; rédacteur au *Manchester Guardian*, 1911, directeur du même journal depuis le 1. 7. 29.

Italie. — *Gênes* : Mort de l'amiral Umberto Cagni di Bumeliana, né à Asti le 24. 2. 63, officier de la marine royale, 1881, participa à l'expédition du *Vittor Pisani*, 1882-84, à la campagne de la Mer Rouge, 1887-89, aux combats de 1892-94, à la croisière du *Cristoforo-Colombo*, 1894-96, à l'expédition du duc des Abruzzes dans l'Alaska, 1897, à l'expédition arctique du duc sur la *Stella Polare*, 1899 ; il atteignit le 86e degré le 25. 4. 1900, commandant de la première escadre de contre-torpilleurs, 1901-1906, prit part à l'expédition du duc des Abruzzes sur les grands lacs du Nil, 1906, commandant du corps d'occupation de Tripoli, 1911, créé comte de Bumeliana, commanda pendant la grande guerre la 4e division de la haute Adriatique, puis les forces navales de Brindisi, il occupa Pola, commandant des forces navales de la Méditerrannée, 1912-22, réprima la sédition de la Spezia, 1919, ministre d'Etat, 1923.

— *Rome* : Ratificat. du traité d'amitié, d'établissement et de commerce entre l'Italie et le Hedjaz signé à Djeddah le 10. 2. 32. — Signat. d'un traité d'amitié entre l'Albanie et l'Uruguay.

Maroc français. — Occupation de l'oasis de Fezzou.

Portugal. — *Lisbonne* : Signat. d'un traité provisoire de commerce et de navigat. entre le Portugal et le Japon.

Suisse. — *Genève* : Les délégués des Puissances adoptent pour les armements la limitation qualitative en réservant l'examen des méthodes.

Yougoslavie. — *Belgrade* : M. Itjépan Srkulj, maire de Zagreb, est nommé min. des Trav. publics, et M. Victor Pogatchnik, anc. professeur et conseiller du gouvernement de Bosnie, est nommé min. des Forêts et des Mines.

Samedi 23 avril.

France. — *Fontenay-aux-Roses* : Mort du peintre Jean Pierre Laurens, né à Paris, en 1875, élève de Léon Bonnat, blessé pendant la guerre et fait prisonnier, professeur chef d'atelier à l'Ecole des beaux-arts, 1924, membre de l'Institut, exposait au Grand Palais.

— *Paris* : Mort de Frédéric Brunet, né à Montluçon, le 21. 10. 68, apprenti menuisier, constructeur, industriel, directeur d'associations ouvrières, administrateur de la Bourse du Travail de Paris, 1889, fondateur du parti socialiste français, conseiller du quartier des Epinettes, 1907, président du conseil général de la Seine, 1923, député du 17e arrondissement, 1914-1919, et depuis 1924, sous-secrétaire d'Etat de l'enseignement technique, 13. 12. 30-22. 1. 31, collaborateur à de nombreux quotidiens, dirigea la *France libre* ; auteur de *Les propos de M. Matonnat* ; *Le socialisme expérimental*.

Grèce. — *Athènes* : M. Varvaressos, prof. d'économie politique à l'Univ. d'Athènes et conseiller à la Banque de Grèce, est nommé min. des Finances.

Roumanie. — *Bucarest* : M. Bilciuresco est nommé min. plénipotentiaire à la Cité du Vatican.

Dimanche 24 avril.

Saint-Siège. — La S. C. des Religieux notifie aux supérieurs des Ordres et Congrégations religieux la constitution d'un Office central pour les écoles et instituts catholiques en Italie.

France. — *Caudéran* : Discours de M. P.-E. Flandin, min. des Finances ; il adjure les radicaux de se joindre aux adversaires du socialisme pour protéger les individus contre l'Etat tentaculaire et s'élève contre le péril que représentent pour nos finances la démagogie et la surenchère électorale.

Allemagne. — Renouvellement des Landtag de Prusse, de Bavière, de Wurtemberg, d'Anhalt et de Hambourg ; gain des nationaux-socialistes, qui, en Prusse, obtiennent 162 sièges au lieu de 7 en 1930, au détriment des social-démocrates, des populistes et du parti d'Etat.

Autriche. — Elections au conseil municipal de Vienne, au Landtag des provinces de Basse-Autriche et de Salz-

bourg, aux conseils municipaux de Carinthie et de Styrie ; gain des nationaux-socialistes au détriment des pangermanistes.

ESPAGNE. — *Barcelone* : Manifestation en faveur de l'adoption intégrale du statut catalan.

INDE. — *New Delhi* : Les nationalistes indiens tentent de tenir leur Congrès malgré l'interdiction de la police ; 450 arrestations, dont celle du pandit Malaviya.

PALESTINE. — *Tel Aviv* : Conférence revisionniste panpalestinienne, réunissant une centaine de délégués ; le président, M. Jabotinsky, lit une lettre proposant de demander à la S. D. N. de confier le mandat palestinien à une autre nation que l'Angleterre.

SARRE. — *Brenschelbach* : Un groupe d'hitlériens assaille un poste de douaniers français.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — *Kosice* : Elections municipales ; défaite des partis d'opposition nationaliste magyars.

Lundi 25 avril.

FRANCE. — *Hyères* : Mort du général sir Charles Mansfield Clarke, né le 13. 12. 39, entra dans l'armée en 1856 ; lieutenant, 1860, prit part à l'expédition de Nouvelle-Zélande, 1861-66 ; capitaine, 1867, prit part à la campagne du Zoulouland, 1871-79, commandant général des forces coloniales du Cap, 1880-82, assistant-adjudant-général au ministère de la Guerre, 1884, sous-adjudant-général d'Irlande, 1886-88, major général, 1888-92, vice-adjudant-général au quartier général, 1892-93, lieutenant général, commandant en chef des armées à Madras, 1893-98, baronet, 1899, maréchal général des logis, 1899-1903, gouverneur de Malte, 1903-07.

— *Nantes* : M. Joseph Caillaux indique les remèdes à la crise économique, souligne les déplorables résultats obtenus par les socialistes de tous les pays et se déclare partisan de la concentration.

— *Saint-Etienne* : Mort d'Antoine Durafour, né à Saint-Etienne le 12. 8. 76, avocat, conseiller général du canton sud-est de Saint-Etienne depuis 1908, conseiller municipal de Saint-Etienne, 1919, maire de Saint-Etienne, 1930, président du conseil général de la Loire, député de la 2e circonscription de Saint-Etienne depuis 1910, du groupe républicain radical et rad.-soc., min. du Travail, 17. 4. 25-19. 7. 26, représenta la France à la Conférence internat. de Genève, spécialiste des questions minières, ouvrières et sociales.

— *Saint-Louis* (Haut-Rhin) : Arrestat. de Henri Vercaiano, maçon italien, accusé d'espionnage pour le compte des Soviets.

ESPAGNE. — *Madrid* : Le Conseil des ministres décide de créer un Conseil de l'économie nationale comme organisme dépendant du ministère de l'Agriculture.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Mort de Henri-Marcel Léon, né en 1855, secrét. gén. de la Société internat. de philologie, sciences et beaux-arts, doyen du London College of Physiology, prés. honoraire à vie de la Société des étudiants orientaux, vice-président honoraire des Sociétés d'éthologie, d'évolution, anglo-turque, d'onirologie ; auteur de *Bache*, recueil de poèmes turcs, 1900; *Through Roumelia and Albania on Horseback; Some Ancient Jewish Philologers*, 1912 ; *English-Manx-Gaelic Etymologies*, 1914 ; *Geology of the Isle of Man*, 1915 ; *Shiekh Haroun Abdullah, a Turkish Poet and his Poetry; The Chellonia, or Shield-covered Reptiles of Palestine*, 1917 ; *The Psychology of Oriental Peoples*, 1926 ; *Arabian Poets ; Medicine and Physiology among the Arabs*, 1927 ; *The Celtic Discovery of America, 300 years before Columbus*, 1929 ; *Pukkto, The Language of Afghanistan*, 1929, etc.

GRÈCE. — *Athènes* : Signat. d'un accord franco-grec instituant un office de compensation pour les accords commerciaux entre les 2 pays.

ITALIE. — *Rome* : Signat. d'un avenant au traité de commerce et de navigat. italo-yougoslave du 14. 7. 24.

POLOGNE. — *Varsovie* : Deuxième réunion des anciens présidents du Conseil, sous la présid. de M. Ignace Mosciski, prés. de la République.

Mardi 26 avril.

FRANCE. — *Dijon* : Discours du Dr Claude Chauveau, min. de l'Agriculture, qui expose les moyens de protection et de défense agricoles mis en œuvre par la 14e législature.

— *Paris* : 23e assemblée générale des directeurs diocésains de l'enseignement libre (26-27 avr.) ; rapports sur un statut légal de l'enseignement libre, sur les travaux entrepris par la commission des livres classiques, sur le projet d'un catéchisme national ; examen des questions concernant l'inspection médicale dans les écoles, l'éducation physique, les journées de vocations enseignantes.

ESPAGNE. — *Madrid* : Semaine internat. de l'histoire du droit.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Le vice-amiral Sir William Wordworth Fisher est nommé commandant en chef de la flotte anglaise de la Méditerranée à dater d'octobre 1932, en remplacement de l'amiral Sir A. E. M. Chatfield ; le vice-amiral Frederic C. Dreyer est nommé commandant en chef de la flotte de Chine, en remplacement de l'amiral Sir W. A. H. Kelly à dater de février 1933.

GRÈCE. — *Athènes* : Vote de la loi d'abandon de l'étalon or.

NICARAGUA. — Un détachement de fusiliers américains et de troupes gouvernementales s'empare du camp de deux commandants de rebelles.

ROUMANIE. — Arrestation de 400 communistes à Bucarest, Chisinau, Tighina et Soroca.

Mercredi 27 avril.

FRANCE. — *Annecy* : Mort d'Auguste Terrier, né le 11. 7. 73, rédacteur au *Journal des Débats*, collaborateur au *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1895, dont il devint ensuite le directeur, secrét. gén. du Comité de l'Afrique française, cofondateur du Comité du Maroc, directeur de l'Office du protectorat français au Maroc ; il professa les questions coloniales à l'Ecole des sciences politiques et à l'Ecole coloniale ; auteur de l'*Œuvre de la troisième République en Afrique occidentale ; L'expansion française et la formation territoriale ; Le Maroc ; L'Afrique équatoriale française*, dans le tome IV de l'*Histoire des colonies françaises*.

— *Paris* : Signat. d'une convention franco-américaine réglant certaines questions relatives à la double imposition.

ALLEMAGNE. — *Berlin* : La Reichsbank abaisse le taux de son escompte de 5 1/2 à 5 %.

AUTRICHE. — *Vienne* : M. Schuschnigg, min. de la Justice, présente à la population catholique la nouvelle formation dénommée « bataillon d'assaut de la marche orientale ».

CHINE. — Les troupes japonaises déclanchent en Mandchourie d'importantes opérations militaires contre les rebelles.

ETATS-UNIS. — *Washington* : Démission de M. John N. Willys, ambass. à Varsovie depuis le 24. 5. 30.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Sir Bernard Henry Bourdillon, premier secrét. de la légation britannique à Ceylan depuis 1929, est nommé gouverneur de l'Ouganda, en remplacement de Sir William Frederick Gowers.

IRLANDE. — *Dublin* : La motion gouvernementale de M. Eamon de Valera demandant à consacrer toute la séance à la question de l'abolition du serment d'allégeance est repoussée par 74 voix contre 66.

ITALIE. — *Isernia* : Mort de Mgr Nicolo Rotoli, Frère mineur, né à Pignataro Maggiore, dioc. de Calvi, le 20. 2. 69, novice en 1885, de la province Saint-Bernardin des Abruzzes, docteur en philosophie et en théologie, ministre provincial de Sulmona, élu év. d'Isernia et Venafro, 28. 3. 16.

SUISSE. — *Bâle* : Entrée en vigueur de l'accord de crédit des débiteurs publics allemands de 1932 entre certains créanciers étrangers et des Etats, communes, associations de communes et collectivités de droit public allemand.

Jeudi 28 avril.

FRANCE. — L. portant approbat. de la convention d'établissement entre la France et l'Italie, signée à Rome le 3. 6. 30 (*J. O.*, 6-7. 5. 32).

— *Belfort* : M. Pierre Cathala, sous-secrét. d'Etat à la présidence, donne lecture d'un discours de M. A. Tardieu qui répond aux contradicteurs socialistes et radicaux et adresse un suprême appel au pays.

AUTRICHE. — Elections communales en Styrie.

GRANDE-BRETAGNE. — *Eastbourne* : M. John Slater, conservateur, est élu député sans opposition.

— *Holly Court* (Sheffield) : Suicide de Paul Richard

Kuehnrich, âgé de 61 ans, amateur d'art et de musique, un des principaux fabricants d'acier de Sheffield, se spécialisa dans la fabrication des lames de rasoir ; sa récente entreprise, l' « Universal Rustless Steel Corporation », avait été mise en liquidation le 7. 4. 32.

— *Londres :* Les cinq Lords d'appel de la Chambre des Lords déboutent la maison Waterlow and Sons Ltd de son appel et la condamnent à rembourser 610 392 livres sterling à la Banque du Portugal et aux dépens (cf. *D. C.*, t. 25, 247). — Mort du lieutenant-colonel Sir Frederick Hall, né le 7. 10. 64, directeur de plusieurs compagnies marchandes et industrielles ; député de Dulwich depuis 1910, lieutenant-colonel de la Royal Artillery ; commanda 17 batteries d'artillerie pendant la grande guerre, baronet en 1923.

— *Saint-Marylebone :* Le capitaine A. S. Cumingham-Reid, conservateur, est élu député par 11 677 contre 10 664 à Sir Basil Blackett, conservateur, en remplacement de Sir James Rennell Rodd, démissionnaire.

Lituanie. — *Kaunas :* Les représentants de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie exposent au min. des Aff. étr. lituanien les points de vue de leurs gouvernements concernant l'élection de la Diète de Memel.

Nicaragua. — L'Etat de siège est proclamé sur toute la côte atlantique.

Perse. — *Téhéran :* Visite du roi de l'Irak, Feisal ibn Houssein (28 avr.-1er mai).

Pologne. — *Poznan :* La police découvre une organisation terroriste ukrainienne ; 30 arrestations.

Russie. — *Moscou :* Ismet pacha, premier ministre de Turquie, et Tewfik Rouchdy bey, min. des Aff. étr., s'entretiennent avec MM. Molotof, Litvinov, Kalinine (28 avril-7 mai).

Yougoslavie. — *Belgrade :* Conférence des partis d'opposition, qui déterminent leur attitude en face de la nouvelle situation créée par la retraite du général P. Jivkovitch ; ils s'engagent à lutter pour le rétablissement des libertés polit. et pour le retour au vrai parlementarisme.

Vendredi 29 avril.

France. — D. (min. Aff. étr.) portant publicat. et mise en applicat. provisoire de l'accord de compensation conclu entre la France et l'Autriche le 16. 4. 32 (*J. O.*, 30. 4. 32).

— *Paris :* Mort du général argentin José F. Uriburu, âgé de 64 ans, études militaires à l'Acad. nationale de Buenos Aires et en Allemagne ; chef d'état-major général quand éclata la révolution du 6. 9. 30, il contraignit le président Hippolyto Irigoyen à donner sa démission et, après avoir dissous les Cortès, lança un manifeste au pays affirmant son intention de respecter la constitution ; plébiscité par une consultation nationale, il fut investi des pouvoirs présidentiels et resta à son poste jusqu'à la prise de possession du général Agustin P. Justo le 20. 2. 32 ; il se rendit peu après à Paris pour subir une opération.

Autriche. — *Vienne :* La commission centrale du Conseil national vote le projet le loi déposé par le gouvernement tendant à réduire les importations.

Chine. — *Changhaï :* Pendant une revue militaire des troupes dans le quartier japonais en l'honneur de l'anniversaire du mikado, un Coréen nommé Yinhokitsu lance une bombe dans la tribune officielle et blesse M. Shigemitsu, ministre du Japon, M. Muraï, consul général du Japon, les amiraux Nomura et Schimada, les généraux Shirakawa, Uyeda et Tashiro et le docteur Kawabata, qui succombe.

Etats-Unis. — *Washington :* M. Guglielmo Marconi est nommé membre de l'Académie nationale des sciences.

Irlande. — *Dublin :* Le Dail Eireann vote en seconde lecture, par 77 contre 70, le projet de loi visant à abolir le serment d'allégeance.

Italie. — *Rome :* Le prof. belge Léo-Joseph Moulin, condamné à 2 ans de réclusion pour propagande antifasciste le 2. 9. 31, est gracié.

Japon. — *Hiroshima :* Au large du port, le vapeur *Nagota* aborde le *Kurenaï*, qui coule ; 37 morts.

Samedi 30 avril.

France. — L. tendant à l'approb. d'un avenant à la convention commerciale franco-roumaine du 27. 8. 30, signé le 5. 1. 32, et d'un arrangement signé le même jour entre la France et la Roumanie concernant le traitement préférentiel du blé roumain (*J. O.*, 6-7. 5. 32). — L. tendant à approuver un protocole signé le 11. [illegible] 30 portant modificat. de la convention de commerce et de navigation, signée à Paris le 15. 3. 29 entre la France et l'Estonie (*J. O.*, 6-7. 5. 32). — L. tendant à l'approb. du protocole signé le 30. 10. 30 entre la France et l'Estonie et portant modificat. de la convention de commerce franco-estonien du 15. 3. 29 (*J. O.*, 6-7. 5. 32). — L. tendant à l'approbation de l'accord franco-italien signé à Rome le 10. 2. 31 (*J. O.*, 6-7. 5. 32).

— *Caussols* (Alpes-Maritimes) : Mort accidentelle de Jean Ossola, né à Grasse le 24. 1. 81, docteur en droit, fut maire de Grasse et conseiller général des Alpes-Maritimes, député depuis le 10. 4. 14, sous-secrét. d'Etat au min. de la Guerre, 29. 10. 25-23. 6. 26, du groupe républicain radical et rad.-soc.

— *Paris :* Mort de Jean-Baptiste-Emile Ogier, né à Paris le 6. 1. 62, entra au min. de l'Intérieur comme auxiliaire, 1882, chef de bureau dans le même ministère 1894, et inspecteur général des services administratifs 1898, chef du service central de l'inspection générale, 1901, cons. d'Etat en service extraordinaire, 1905, directeur du contrôle et de la comptabilité, 1906-19, participa, en qualité de préfet hors classe de la Meuse, à la reconstitution des régions dévastées, secrét. gén. du min. des Régions libérées, 1919, sous-secrét. d'Etat aux Régions libérées, 1920-21 ; secrét. gén. de la fondation Carnegie, vice-prés. du conseil supérieur de l'assistance publique.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Mort de Mgr Dudley Charles Cary-Elwes, né à Nice le 5. 2. 68, ét. à l'Oratoire, à Woburn Park, au collège écossais à Rome et à Oscott, missionnaire à Peterborough, 1896, à Luton 1898, à Peterborough, 1902, inspecteur des écoles, 190[illegible] chanoine de Northampton, 1912, élu év. de Northampton 21. 11. 21.

Italie. — *Rome :* Le directoire du parti fasciste discute la réforme des faisceaux féminins.

Philippines. — Un typhon dévaste l'île de Jolo ; 200 morts, nombreux blessés.

Suisse. — *Genève :* L'assemblée extraordinaire S. D. N. adopte à l'unanimité, moins la voix du Japon, le projet de résolution présenté par le comité spécial des dix-neuf sur la cessation des hostilités à Changhaï et les conditions de retrait des troupes japonaises aux environs de la ville. — Clôture de la 16e session de la Conférence internat. du travail (12-30 avr.) ; elle adopte la convention interdisant de faire travailler les enfants de moins de 14 ans ; elle aboutit à un accord sur la revision partielle de la convention pour la protection des dockers contre les accidents ; relativement à la suppression des bureaux de placement payants, elle établit un certain nombre de points sur lesquels le B. I. T. consultera les gouvernements des Etats membres en vue de l'élaboration d'une réglementation internat. ; pareille décision est prise en ce qui concerne la question de l'assurance vieillesse-invalidité-décès ; elle émet un vote favorable à la semaine de 40 heures et invite le B. I. T. à étudier l'introduction légale de la semaine de 40 heures dans tous les pays industriels ; elle vote une résolution demandant au secrétariat général du B. I. T. d'attirer l'attention du conseil S. D. N. sur la nécessité de retrouver par des décisions appropriées, la voie d'une commune prospérité.

LIVRES REÇUS

Etudes sur le Problème de Dieu dans la Philosophie contemporaine, par Régis Jolivet. — Un vol. 20×13 cm de 242 pages. Prix, 24 francs. Vitte, Lyon. 1932.

Mon chemin de la Croix. Exercice quotidien, par le R. P. Lazare, O. M. C. Dessins de Marie-Cécile Schmitt. — Un vol. 17 × 13 cm. de 69 pages. Prix, 10 francs. Librairie Saint-François, Paris. 1932.

Odoric de Pordenone (1265-1331). Son « Chemin de Pérégrination », par H. Matrod. — Un vol. 19 × 12 cm de 180 pages. Prix, 10 francs. Duculot, Gembloux (Belgique). 1932.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. Faigle.